

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

Deux maisons anéanties par un incendie à Saint-Sulpice

(Page 7)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

«Première» depuis la révolution des œillets

PORTUGAL: ÉCHEC POUR LA GAUCHE

LISBONNE (ATS-AFP). — L'«Alliance démocratique» portugaise (centre droit) a remporté dimanche une grande victoire en privant la gauche de la majorité à l'assemblée de la République (parlement) pour la première fois depuis la révolution d'avril 1974.

Mais elle ne pourra célébrer officiellement sa victoire que lorsque auront été dépouillés, dans 10 jours, les votes des 120.000 électeurs inscrits à l'étranger, en majorité des travailleurs émigrés qui élisent 4 députés au parlement de Lisbonne.

Lundi, les statistiques provisoires du ministre de la communication sociale indiquaient que l'Alliance (groupe de quatre partis de centre droit) avait juste obtenu

125 sièges, soit exactement la moitié des 250 que compte le parlement portugais.

La gauche, désunie, n'obtenait que 121 sièges, du fait d'une perte de plus de 30 sièges du parti socialiste qui a subi à la fois les effets de l'usure du pouvoir et d'une campagne électorale désastreuse.

LE 12 DÉCEMBRE OFFICIELLEMENT

L'Alliance démocratique, si l'on se reporte aux scrutins antérieurs, est assurée d'obtenir par les électeurs de l'étranger le siège qui lui manque pour être appelée à gouverner. Mais elle ne le saura officiellement que le 12 décembre. (Lire la suite en dernière page.)

Les idées et les faits

Le reflux

Pourquoi le parti socialiste portugais a-t-il tant reculé? Pourquoi Soares doit-il mettre aujourd'hui bien des espoirs en berne? C'est que, beaucoup d'électeurs, se sont souvenus, en dépit de l'intermède du cabinet de transition, que Soares, Portugais de bonne foi et de bonne volonté, n'était pas un homme de gouvernement. Et puis, Soares à sa manière, symbolise aussi la révolution des œillets. Et ceux-ci sont depuis longtemps flétris. Si le parti socialiste a subi un revers, c'est que, de plus en plus nombreux, sont les Portugais tournant le dos à certaines folies, à certaines outrances, à certaines erreurs. Soares, après avoir, un jour, coupé aux communistes la route du pouvoir, s'est révélé incapable de grouper autour de lui une majorité vraiment nouvelle.

La maladie dont souffre le Portugal est économique. Les grandes douleurs de ce pays s'appellent inflation, chômage, dévaluations successives. Et, pendant des années, face à tous ces problèmes, Soares s'est révélé incapable, non point de guérir, mais au moins d'empêcher le mal de poursuivre sa route. Le Portugal a voté comme l'on sait parce qu'il est fatigué, harassé, excédé des aventures. Le Portugal a donné un coup de barre à droite, parce que les électeurs sont de plus en plus certains que le moment est venu, dans le respect des lois, de l'effort patient, tenace, obstiné. Afin de vraiment libérer le pays. Afin que la jeune démocratie ne finisse pas par trébucher. Et, pour accomplir cette tâche, pour produire cet effort, de très nombreux Portugais pensent que la gauche, même non communiste, est incapable de prendre vraiment le manche de la charrue et de creuser le bon sillon.

Voici quelques semaines encore la dette publique portugaise s'élevait à 6 milliards de dollars. Le nombre des chômeurs représentait 13% de la population active et le taux d'inflation était de 27% l'an. Ce ne sont pas seulement des chiffres. Mais aussi des arrêts de mort. Aucun pays ne peut résister longtemps à une telle hémorragie, à de pareils soubresauts. Et c'est parce que le Portugal veut vivre que tant d'électeurs ont donné leur préférence aux partis de l'Alliance démocratique. Le parti socialiste ne mérite peut-être pas tous les reproches qui lui sont adressés. Mais, à la lecture, comme elles paraissent dérisoires avec le temps, les exhortations de Soares aux ouvriers de Lisbonne il y a trois ans. Lorsque le premier ministre socialiste était contraint de rappeler à ses électeurs que l'Etat ne garantissait pas « le droit à la paresse, à l'abandon et à l'abus ».

C'est toujours vrai et de plus en plus vrai. Mais il est évident que les Portugais ne croient plus que Soares soit l'homme capable de faire barrage. Le vote de dimanche marque la fin des utopies. Il serait indiqué que le succès de l'Alliance ne marque pas le début d'une revanche. L'économie portugaise a davantage besoin de bons médecins que de procureurs. L'Alliance a reçu un mandat. Elle n'a pas pour autant été plébiscitée. Et, sur le plan parlementaire, l'équilibre sera peut-être précaire. Interrogé en avril 1976, M.Sa Carneiro, un des chefs de l'Alliance, déclara que son but était de faire de son pays « une démocratie stable ». Car, c'est bien de stabilité, que le Portugal, a aussi besoin.

L. GRANGER



M. Sa Carneiro un des chefs de la coalition victorieuse. (Téléphoto AP)

100.000 fr. de dégâts à Campione d'Italia

CAMPIONE D'ITALIA (ATS). — Un incendie au casino de Campione, l'enclave italienne dans le canton du Tessin, a causé des dégâts pour environ 100.000 francs suisses notamment au mobilier de l'établissement. Les causes du sinistre ne sont pas encore précisées. L'évacuation s'est passée sans problème. Seuls quelques employés de l'établissement ont été blessés au cours de l'opération.

Une chambre dans cet hôpital

SAN ANTONIO (TEXAS), (AP). — L'ex-shah d'Iran, apparemment en bonne santé, a exprimé sa gratitude envers le peuple américain au député démocrate du Texas Henry Gonzales venu l'accueillir dimanche à l'hôpital militaire Wilford Hall, sur la base aérienne de Lackland.

M. Gonzales a déclaré qu'il approuvait totalement la venue à San Antonio de l'ex-souverain iranien, mais d'autres personnalités locales, surprises par ce transfert dont elles n'avaient pas été prévenues, ont exprimé leurs craintes qu'il ne cause des troubles dans leur ville.



Le centre médical Wilford où le souverain iranien va désormais résider pour un temps. (Téléphoto AP)

Mgr Lefèbvre transporte son PC dans le canton de Soleure

De notre correspondant: Mgr Lefèbvre quitte Ecône — où il ne s'était d'ailleurs jamais établi et où il revenait régulièrement bien sûr — pour établir son pied-à-terre... dans le diocèse de Bâle, à Rickenbach dans le canton de Soleure. Il s'agit là d'un modeste village de 620 habitants occupé par quelques paysans et surtout des employés CFF et des ouvriers d'usine. C'est à Rickenbach dans l'ancien « hôtel du Soleil » acquis par la Fraternité que le prélat a établi son quartier général en créant une véritable « maison générale » d'où il dirigera comme supérieur général l'œuvre toute entière dispersée aux quatre coins du globe. Mgr Lefèbvre sera désormais secondé dans sa tâche par deux collaborateurs directs, l'abbé Denis Roch, de Genève, nommé économiste général et l'abbé Patrice Laroche, secrétaire général. « En créant cette maison, nous serons plus en conformité avec le droit canon et la législation de l'Eglise » note Mgr Lefèbvre qui a demandé à tous ses adeptes d'acheminer désormais vers Rickenbach et non plus vers Ecône tout le courrier qui lui est destiné, tout comme les dons destinés à la « Fraternité ». (Lire la suite en page 16).

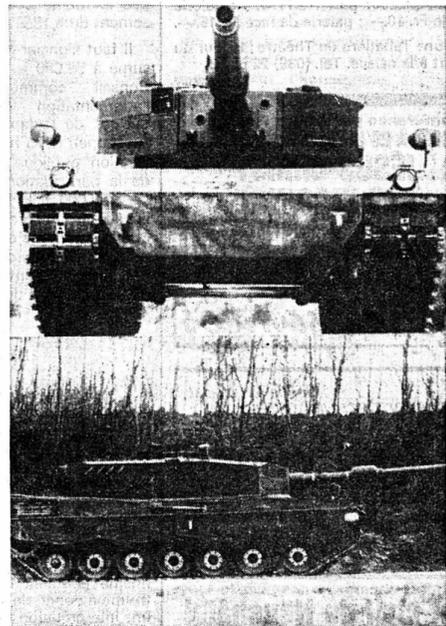
Décision du Conseil fédéral: pas de nouveau char suisse

BERNE (ATS). — La Suisse ne construira pas un nouveau char de combat. Elle poursuivra l'évaluation du char allemand Léopard II — qui semble avoir le plus de chances — et de l'engin américain XM 1 (d'autres modèles français et israélien n'étant pas exclus a priori). L'industrie suisse participera à raison de 60-70% à la construction du nouveau modèle. C'est la décision la plus importante que le Conseil fédéral a prise au cours de sa séance de lundi. Il la motive par des questions de délai — 15 ans pour la construction et la mise en service du nouvel engin sont un peu justes — et financiers — 4 milliards pour un char suisse, 3 milliards pour le Léopard II et 2 pour le XM 1.

En 1978, le Conseil fédéral a chargé la maison Contraves-Burhle d'organiser les travaux de mise au point d'un nouveau char de combat suisse; 37 millions ont déjà été investis dans ces travaux préparatoires. Ces études portaient également sur la possibilité d'acquiescer un char étranger. En renonçant à faire construire un char suisse, le Conseil fédéral a toutefois tenu à souligner que l'industrie helvétique était parfaitement capable de réaliser un tel projet, mais que, d'une part, le délai était trop court et, d'autre part, les frais étaient trop élevés. Il a pris cette décision après avoir entendu à plusieurs reprises les représentants de l'industrie, des syndicats et des commissions techniques.

FINANCES ET DÉLAI

L'acquisition d'une série de chars (suisse) pour 4 milliards de francs environ mettrait en cause pendant une longue période la réalisation d'autres projets importants d'armement, note le Conseil fédéral. Un crédit additionnel de 500 millions de francs devrait être demandé, tout de suite pour les seuls travaux de construction. (Lire la suite en page 16.)



Le char allemand Léopard II. (Téléphoto AP)

Au tribunal correctionnel de Lausanne: une escroquerie manquée de 28 millions

LAUSANNE (ATS). — A la fin de l'année 1978, trois banques suisses (à Lugano, Zurich et Lausanne) faillirent être victimes d'une énorme escroquerie à cause d'un faux téléx part de New-York. Une intervention de la police survenue au tout dernier moment évita au Crédit Suisse, à Lausanne, de donner suite à un ordre de paiement de près de 16,5 millions de dollars (environ 28 millions de francs suisses). Le procès de cette affaire s'est ouvert lundi devant le tribunal correctionnel de Lausanne. Il durera probablement trois jours. Trois personnes comparaissent sous l'inculpation de crime manqué d'escroquerie, mais le « cerveau » de toute l'affaire est en fuite à l'étranger. C'est le 7 décembre 1978 que l'ordre de paiement parvint au Crédit Suisse, à Lausanne, en provenance de la City bank

corporation, à New-York. Il s'agissait en réalité d'un faux téléx, établi grâce au déchiffrement du code de la banque américaine, permis par une complicité dans la place. Le 26 juin précédent, une dame M. avait ouvert au Crédit Suisse un compte chiffré sur lequel, après avoir été contactée à Munich par un membre d'un

groupe international (qui se révéla être une bande d'une quarantaine d'escrocs), elle aurait dû verser les fonds obtenus grâce à l'ordre de paiement.

La banque lausannoise ne se méfia pas tout de suite de cet ordre venu de New-York, le code du téléx étant exact. (Lire la suite en page 16).

C'ÉTAIT SON CAMARADE



Sur le bord d'une route près de Rodepoort, en Afrique du Sud, un boxer veille près de son vieux camarade avec lequel il a passé tant d'heures joyeuses. Tout est fini. Le basset vient d'être écrasé. Et l'autre attend. (Téléphoto AP)

CAVERNE D'ALI BABA

Que faut-il voir à Paris? Le spectacle d'un théâtre, une exposition de toiles de maîtres, l'Opéra, la Comédie française, un soliste de renommée mondiale ou un chef d'orchestre célèbre: c'est ce que l'on vous répondait naguère encore.

Aujourd'hui, ce qui vaut le détour par Paris, ce qu'il serait une erreur, pire, une faute de ne pas aller voir, c'est le Forum des Halles. Prodigueuse, étourdissante, vertigineuse, telle est la surprise que vous réserve cette ville dans la ville, sortie de terre, logée sous terre, sous quatre niveaux reliés par escaliers roulants, à l'ancien emplacement des Halles, au cœur de la capitale française. Modèle de zone piétonne: super-zone piétonne!

Les vieilles rues de Paris revivent, avec leurs noms, souterraines et éblouissantes de lumières et de trésors, immense caverne d'Ali Baba pour l'émerveillement des piétons, loin de la marée de tôle et de pollution automobile. Nouvelle conception, révolutionnaire, de l'architecture urbaine, l'espace s'ouvre, vaste, libre, abrité, climatisé en toutes saisons. Des boutiques par dizaines pour tous les produits de l'industrie, de l'artisanat, de la mode, de l'art, de l'alimentation; des salles de cinéma, de spectacles, des restaurants, des bistrotts, des chanteurs de rues au naturel: un abri unique pour les foules et les individus aspirant au repos et à la promenade, loin de l'agitation et de la bousculade fébriles qui trop souvent défigurent le panorama de Paris en surface.

Arcs et verrières prolongent les arcs-boutants de Saint-Eustache. Partout, l'œil rencontre statues, fresques, mosaïques, œuvres de grands artistes passés, modernes ou en herbe. Participation active du plus grand nombre, variété et mobilité des manifestations, divertissements pour enfants, musée dans la rue, avant-garde et rétro, art de vivre et de survivre, des livres par dizaines de milliers, quatre étages sous terre: luxe inouï de la créativité de l'homme de tous les milieux offert à la femme, à l'homme et à l'enfant de tous les milieux.

Et, la vérité devant toujours, à la française, recevoir pour indispensable complément, son contraire, des paroles noires et rouges sont tracées sur les murs blancs réservés à ce genre de confessions: « nos grands-pères vivaient grassement avec le contenu de nos poubelles »; « les plaisirs les plus vrais que nous procurent la nature, la méditation, les arts, l'amour et l'amitié ne coûtent rien »; « ce qui est difficile, ce n'est pas d'aimer quelqu'un, c'est de vivre avec »; « ils ont marché sur la Lune; et alors ??? ».

R. A.

PAGE 9:

Bienne: Important procès

Un important procès s'est ouvert hier devant la Cour d'assises du Jura bernois, à Bienne. Le verdict de cette affaire — un « western » dans un établissement public de Crémises — ne sera probablement pas connu avant la fin de cette semaine.

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 5, 7, 8 et 9.

TOUS LES SPORTS:

pages 12 et 14.

INFORMATIONS SUISSES:

pages 16.

PROGRAMMES RADIO/TV:

page 17.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE:

page 19.

OFFRES D'EMPLOIS

24 places à pourvoir:

pages 10 et 13.

LA CUISINE

page 15.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

coup d'œil

Candidature surprise au Conseil fédéral

Un habitant de Cortaillod brigue le siège de M. Gnaegi!

Ainsi donc, l'élection au siège de M. Rudolph Gnaegi ne sera pas circonscrite à une lutte au sein de l'UDC entre le Grison Schlumpf et le Bernois Martignoni. Faisant très officiellement acte de candidature, un troisième larron est entré dans le jeu, non pas pour brouiller les cartes mais pour jeter un peu d'humour, un soupçon d'inattendu peut-être dans une bataille très sérieuse...

Ce candidat «surprise» est M. Max Ernst Andreas Muller. Agé de 68 ans, domicilié à Cortaillod, il se veut à la fois simple citoyen, historien, homme de science, philosophe et encyclopédiste. N'étant affilié à aucun parti, il a lancé sa candidature comme un défi aux institutions, désirant

«scientifiquement» se rendre compte jusqu'où un simple citoyen pouvait aller sur la route qui mène au Conseil fédéral.

Sans crainte de se tromper, il est possible d'affirmer que M. Muller — qui peut se flatter d'avoir eu les honneurs de la radio romande! — doit s'estimer satisfait d'avoir mené son «expérience scientifique» à bien et... à terme! Car nul doute que malgré tout l'humanisme qui s'en dégage, sa candidature a toutes les chances de recueillir lors du scrutin, au mieux quelques voix «éparses».

Mais à défaut de vaincre et de convaincre, M. Muller aura au moins eu la satisfaction de participer et de faire parler de lui... J.-M. R.

Tribunal fédéral: M. Raymond Spira croit encore en sa chance

C'est demain matin que l'Assemblée fédérale procédera à l'élection du successeur de M. Rudolph Gnaegi au Conseil fédéral. Dans la même journée, le parlement aura encore à élire trois juges fédéraux qui succéderont à MM. Kämpfer, Cavin et Berenstein, ces derniers abandonnant leurs fonctions à la fin de cette année.

On sait que M. Raymond Spira, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, était présenté comme un des candidats les plus sérieux pour occuper le siège de M. Berenstein. C'est cependant un Valaisan, M. Claude Rouiller, avocat et notaire à Saint-Maurice et à Monthey, qui a été désigné comme candidat par le groupe du parti socialiste. Il a obtenu 29 voix contre 11 au Genevois Bernard Ziegler, 7 à M. Spira et 3 au Vaudois Philippe Abrevanel.

Malgré cet échec devant son parti, M. Raymond Spira croit encore en son étoile, même si ses chances sont réduites. En effet, les parlementaires ne sont pas liés par les choix des groupes politiques et bien des surprises peuvent se produire. D'autant plus que M. Claude Rouiller qui n'est même pas docteur en droit ne fait pas l'unanimité, loin de là, au sein de l'Assemblée fédérale. Son élection comme juge-suppléant en 1975 avait été très laborieuse et sa cote dans les partis bourgeois n'est pas très haute.

De plus, le Valais compte déjà deux juges fédéraux alors que Neuchâtel est réduit à la portion congrue avec un seul magistrat: M. Jean-François Egli. Toutes ces circonstances peuvent jouer un rôle non négligeable lors du vote et même si M. Claude Rouiller part nettement favori, M. Spira n'estime pas avoir tout à fait perdu la partie. C'est pourquoi, il attend l'issue du scrutin de demain avant de déposer une éventuelle candidature au tribunal administratif neuchâtelais qui fonctionnera dès l'année prochaine.

LES CANDIDATS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

A propos de ce tribunal administratif, le délai fixé aux candidats pour se faire connaître arrivait à échéance hier soir à minuit et ce n'est qu'aujourd'hui que l'on connaît officiellement leur identité. Car ce délai n'a rien de très strict et il est possible que d'autres personnalités se déclarent intéressées dans les jours qui viennent. Ce pourrait donc être le cas de M. Spira. Il faut préciser que ces candidatures se font à titre individuel et qu'elles seront examinées par une commission spéciale le 12 décembre prochain.

Si nos sources sont exactes, auraient déjà fait acte de candidature MM. Jacques Ruedin, président du tribunal du district de Neuchâtel, Pitarco Zech-Ruffinen, juriste à l'Etat de Neuchâtel, Blaise Junod, juriste au département de justice et police à Berne et Bertrand Reeb, avocat à Neuchâtel. Cette liste, donnée sous toute réserve, n'a pour l'instant rien d'officiel. Et de toute façon, elle sera très prochainement complétée par un candidat socialiste.

J.-M. R.



M. Raymond Spira: juge fédéral ou juge administratif? (Avipress Schneider)

Le Conseil général de Neuchâtel accepte, non sans mal, le budget 1980 pourtant déficitaire

Le budget 1980 de la ville de Neuchâtel présente en chiffre rond un déficit de 296.000 francs. C'est peu.

Certains diraient même que c'est remarquable comparativement aux déficits répétés des années précédentes et qui étaient de l'ordre de plusieurs millions. Et pourtant ce budget a eu bien de la peine à passer la rampe hier soir devant le Conseil général qui siégeait pour la dernière fois de l'année sous la présidence de M. Claude Joly (MPE).

ble. On sait ce qu'il est advenu de ce projet. C'est tant mieux! Mais il faut tout de même être réaliste et se dire que si les amortissements avaient été faits normalement, on déplorerait aujourd'hui un déficit de l'ordre de deux millions et non pas de 296.000 francs.

ON NAVIGUE À VUE...

Après que M^{me} Marie-Anne Gueissaz (lib) eut exprimé sa relative satisfaction et exigé de l'exécutif qu'il change... radicalement (!) sa manière de présenter les choses, M. André Hofer (soc), tenant compte des renseignements sommaires fournis par l'exécutif, estima pour le moins bizarre que la commission financière ne s'aperçoive qu'aujourd'hui de certaines lacunes.

— Pourquoi n'avoir pas soutenu nos interventions dès 1977 et refusé une motion demandant l'introduction d'un nouveau plan comptable?

M. François Reber (rad) lui emboîta le pas, relevant les écarts systématiques du budget et des comptes.

— On navigue à vue, devait dire ce conseiller général.

Et la présentation du budget relève plus de la lecture des marcs de café que d'une analyse sérieuse.

Le président de la ville, M. André Buhler (soc), précisa d'entrée que l'exécutif n'allait pas jouer le jeu du règlement de comptes.

— On nous accuse d'avoir présenté un rapport d'une «minceur» extraordinaire. L'année dernière, on nous reprochait d'avoir fourni trop de renseignements, parfois même contradictoires! Toute présentation est perfectible. Nous l'admettons volontiers. Mais il faut bien se dire que la commission financière n'est pas une commission de gestion!

Tout comme M. Jacques Knoepfler (MPE), ministre des finances qui devait prendre la parole par la suite, M. Buhler rappela qu'à l'époque l'exécutif avait des raisons d'être pessimiste et qu'il avait peut-être péché par excès de modestie ou de simplicité cette année.

Enfin, M. Philippe Jeanneret (soc) développa un postulat demandant au Conseil communal de venir en aide aux personnes âgées, aux handicapés et autres citoyens dans la gêne qui ne savent pas comment faire face à l'augmentation de leur loyer due à l'explosion des prix des huiles de chauffage. Pritenant encore part au débat MM. Walter Zahnd (indépendant), Rodolphe Stern (rad), Eric Moulin (soc) et Pierre Dubois (soc).

Finalement, l'arrêté concernant le budget fut voté par 34 voix sans opposition. Celui concernant les crédits de construction et celui concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux recueillant eux l'unanimité, soit 36 voix.

En début de séance, le Conseil général avait enregistré avec regrets la démission de M. Pierre-Henri Bolle (lib), appelé de plus en plus fréquemment à se rendre à

l'étranger et qui déclara ne pas être en mesure d'accepter de ne plus faire que de la figuration. Pour lui succéder, c'est M. Adi Glanzmann, deuxième suppléant de la liste libérale, qui a été nommé.

Le rapport de l'exécutif demandant un crédit de 281.000 fr. pour des achats d'équipements en faveur des hôpitaux fut accepté par 35 voix sans opposition.

En revanche, le rapport de l'exécutif concernant la modification des allocations et indemnités pour la rémunération du personnel communal amena le dépôt d'un amendement radical demandant à ce que les allocations de ménage soient indexées à l'évolution de l'indice des prix à la consommation. M. Maurice Vuithier (rad), qui répondait à une question de M. Dominique de Montmolin (lib), avoua que son groupe n'avait pas calculé quelles repercussions cette décision aurait sur les finances publiques.

C'est le directeur des finances, M. Knoepfler, qui estima que cette dépense supplémentaire serait de l'ordre de 60.000 fr. environ.

M. Pierre Sommer (lib), constatant qu'en ce domaine des disparités évidentes existent sur le plan régional, acquiesça aux conclusions des radicaux. M. Dubois en fit de même en demandant à l'exécutif de faire une fois la «toilette» complète de ces charges.

— Et puis, ajouta ce conseiller général socialiste, ne pourrait-on pas promouvoir une politique de la famille, en accordant aux parents de famille nombreuse un subsides supplémentaires?

Quant à M^{me} Tina Rossel (MPE), elle releva qu'il s'agissait en l'occurrence d'un véritable effort consenti par le législatif, mais qu'il valait peut-être mieux en définitive s'assurer dans l'administration la collaboration de personnes fidèles.

Finalement l'amendement radical obtint 35 voix, sans opposition, tandis que le seul conseiller général qui s'était abstenu vota l'arrêté qui recueillit donc l'approbation générale.

On aurait dû, par la suite, empoigner le volumineux rapport concernant les sports. Mais chacun ou presque ayant tenu à s'exprimer au sujet du budget, l'heure avait tourné.

Il s'en fallait toutefois de quelque 25 minutes pour que la limite fixée à la durée des débats ne fût atteinte.

Mais, comme le président Joly tenait probablement à célébrer dignement Noël au cours de la réception offerte par l'exécutif, il leva la séance avant... d'en faire autant avec un verre de blanc!

Le Conseil général lui devait bien cela: la cérémonie préparée par son groupe à la villa Lardy voici quelques mois pour fêter sa nomination à la tête du législatif ayant été singulièrement tronquée par la faute d'un ordre du jour comme toujours beaucoup trop copieux... J. N.

TOUR DE VILLE

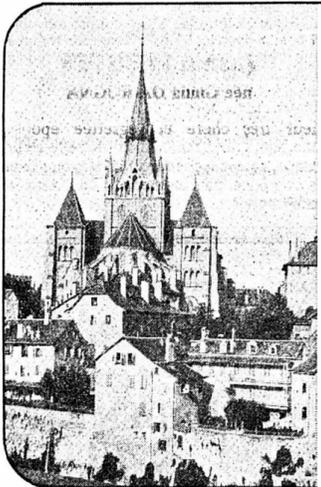
«La voix humaine» au Lyceum

CETTE tragédie lyrique de Francis Poulenc sur un texte de Jean Cocteau a été interprétée à la nouvelle salle de musique du Lyceum, 1 rue des Fausse-Brayes qu'il ne faut pas confondre avec le local de rencontre du club au numéro 3.

L'acoustique et l'intimité de cette nouvelle salle convenaient particulièrement à l'exécution de cette œuvre dans sa réduction pour voix et piano. L'orchestration rehausse naturellement l'intérêt de cette composition dramatique, mais les interprètes invités par le Lyceum, Anne-Marie Davaud cantatrice et Sylviane Baillif-Beux pianiste, toutes deux de Genève, ont parfaitement réussi à faire oublier que «La voix humaine» est prévue par ses auteurs avec mise en scène.

«La voix humaine», c'est celle d'une jeune femme abandonnée par son amant et qui lui téléphone une dernière fois. La souffrance, le courage désespéré, la déception profonde ont été remarquablement exprimés par Anne-Marie Davaud. Cette cantatrice à la technique sûre, à la voix tout à la fois très douce et très puissante dans les moments de tendresse, éclatante et un peu dure dans le désespoir, a captivé son auditoire sans défaillance pendant les quarante minutes que dure ce drame. N'ayant à sa disposition que le jeu de ses mains et l'expression de son visage, elle a su, avec sobriété et une grande intensité dramatique, nous faire participer complètement à la situation déchirante vécue à travers ce téléphone interrompu à plusieurs reprises par une employée malhabile.

Anne-Marie Davaud est une excellente interprète de «La voix humaine». Quelques mélodies de Poulenc ou d'un autre compositeur moderne pour commencer un récital peut-être un peu court, auraient été les bienvenues. On aurait pu ainsi mieux apprécier Sylviane Baillif-Beux qui s'est montrée accompagnatrice de talent dans une partition qui devait remplacer un orchestre, tout en laissant le rôle principal à la cantatrice. L. D.-A.



Les petits chanteurs de la cathédrale de Lausanne au Temple du bas

entonnèrent la délicieuse «Marche des petits oignons» de l'abbé Bovet avec une verve sympathique qu'ils devaient conserver tout au long de la première partie, consacrée à la musique populaire. Un des meilleurs moments de cette soirée fut, sans conteste, le célèbre «Ranz des vaches» dans l'harmonisation de Gustave Doret, page dans laquelle Jean-Pierre Noverraz, baryton, fit valoir ses réelles qualités vocales, faites de puissance et de souplesse.

Une mention spéciale encore pour l'adorable «Fanfare du printemps» de l'abbé Bovet, page justement célèbre par la poésie primesautière qui s'en dégage et que les petits chanteurs ont su rendre avec vivacité. Saluons la toute jeune soliste Murielle Schorno qui a donné à sa version de «La chanson du chevrier» une coloration aérienne et naturelle qui convenait parfaitement à cette composition populaire de Gustave Doret. De même, nous avons apprécié le talentueux Daniel Meier, dont les interventions ont charmé le public par sa fraîcheur juvénile.

PURCELL ET MOZART...

Jean Pasquier et Bernard Verrey, trompettistes, exécutaient en intermède «Trompet tune» de Henry Purcell pour deux trompettes et orgue. Leur sonorité «compacte», si particulière à la trompette, a fait une heureuse diversion. La seconde partie voyait les choristes interpréter une série de chants de l'Avent, dont le point culminant fut l'«Ave verum corpus» de Mozart, pièce délicate et sensible. Les petits chanteurs ont su traduire la poésie doulou-

reuse de cette page qui constitue un chef-d'œuvre de la littérature pour chœur.

Dernière pièce inscrite au programme, le célèbre «Halleluia» extrait du «Messie» de G.-F. Haendel. Si l'on retrouvait toutes les qualités que nous avons soulignées auparavant, justesse et précision du rythme, en revanche ici manquait une puissance qui aurait permis tout l'éclat de cette page glorieuse.

En somme, c'est peut-être la seule remarque importante que l'on peut faire à l'ensemble des petits chanteurs qui pourront accéder à un niveau encore supérieur avec des interprétations plus vigoureuses et avec une certaine réserve de puissance. Souhaitons donc bon vent à ce sympathique groupe pour son avenir et surtout pour son prochain déplacement. J.-Ph. B.

LA VIE POLITIQUE

Peu après la brillante conférence de Dr Alain Bombard au Temple du bas - salle de musique, organisée le 2 novembre par le MPE avec le succès que l'on sait, ce mouvement a tenu son assemblée générale le 29 novembre à l'hôtel DuPeyrou.

Ce fut d'abord son président, M. Jacques Knoepfler, qui présenta un rapport sur l'activité du mouvement au cours de ces douze derniers mois. Il a permis aux auditeurs de juger à la fois ce qui reste à faire et

Le MPE a tenu son assemblée générale à Neuchâtel

ce qui a été réalisé tant sur le plan communal que cantonal et fédéral. L'orateur a particulièrement insisté sur le caractère du MPE qui entend ne pas être catalogué comme un parti de droite ou de gauche, notion qu'il estime dépassée. Cela n'empêche pas, a-t-il précisé, ses représentants dans les conseils d'avoir les pieds sur terre et de défendre les intérêts de leurs concitoyens au plus près de leur conscience en mettant systématiquement l'accent sur la protection de l'environnement, la lutte en



En fait c'est un peu la mort des «chaînes» que souhaite l'ASMC, déjà pour une meilleure défense de ses intérêts mais aussi pour éviter les excès que certains «grands» se permettent.

De toute manière, l'ASMC ayant parallèlement mis sur pied un nouveau contrat collectif qui avantage les employés et entrera également en vigueur le 1^{er} avril, les «grandes surfaces» de la coiffure devront obligatoirement augmenter leurs prix et se rapprocher ainsi des tarifs définis par l'association. Mo. J.

• (Voir FAN L'Express du 21 novembre).

Le pourboire bientôt supprimé chez les coiffeurs

Après plusieurs années d'études et de mises au point, la 92^{me} assemblée des délégués de l'Association suisse des maîtres coiffeurs (ASMC) décidait à la fin du mois de mai, et c'était à Einsiedeln, l'introduction de prix nets sur le plan suisse.

Cette décision, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} avril prochain, touche bien sûr la section de Neuchâtel et environs de l'ASMC. M. Heinz Eggenberger, son président, reprend le dossier:

— Les maîtres coiffeurs ont été obligés de répondre à cette demande sur interpellation de l'Association du personnel de la coiffure, qui regroupent les employés et non les apprentis, et de la Fédération romande des consommatrices (FRC). Il y a bien longtemps en effet que les consommateurs avaient eux-mêmes abordé la question, ce pourboire ayant toujours posé des problèmes.

— Actuellement à Neuchâtel, poursuit M. Eggenberger, seuls trois propriétaires de salon pratiquent le «service compris».

Ainsi dès le 1^{er} avril prochain, les prix seront nets. En outre, ils seront clairement indiqués par affichage obligatoire à partir de cette même date et dans tous les salons de la ville et des environs. Libre choix donc pour chaque consommateur et surtout

plus d'interrogations à propos de cette fameuse «bonne-main».

Des différences de prix seront néanmoins inévitables, qui correspondront au «standing» de certains salons. Pourtant, un barème de base a été défini par la section de Neuchâtel et environs de l'ASMC afin d'éviter les abus, aussi bien en deçà qu'au-delà des prix fixés. Et les maîtres coiffeurs y seront astreints.

On peut naturellement se demander si la suppression du pourboire n'entraînera pas une majoration des prix pour les usagers. Généralement estimé à 15% du prix demandé, il sera désormais assimilé au prix fixé par l'ASMC. Dans la pratique, cette innovation ne constituera pas une charge supplémentaire pour la clientèle et ne portera aucun préjudice financier au personnel.

UNE MEILLEURE DÉFENSE

On peut toutefois relever que 50% à peine des propriétaires de salon sont affiliés à l'ASMC en ce qui concerne la section de Neuchâtel et environs. Les «indépendants», qui ont toujours eu tendance à pratiquer des tarifs plus bas, seront désormais astreints à ces nouvelles exigences, qu'ils soient ou non affiliés.

Profitez de l'offre unique de réduction sur les carnets de billets!

En réclame au bureau commercial Place Pury et dans le minibus itinérant.

Demandez spécialement le portfeuille et l'autocollant!

52917 R

MOCO S.A.

Cernier tél. (038) 53 32 22 derrière le marché Diga

le GROSSISTE qui vend directement au public... à des prix chocs!!!

MEUBLES RUSTIQUES espagnols et de styles Exposition sur 3000 m² Facilités de paiement

Lundi fermé

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service cantonal des automobiles cherche, pour son service technique de La Chaux-de-Fonds, un

inspecteur

chargé des examens de conduite et/ou des contrôles de véhicules.

- Exigences: - qualification selon l'OAC, art. 65 - 24 ans révolus

- posséder depuis 3 ans au moins un permis de conduire suisse des catégories B (voitures automobiles d'un poids total jusqu'à 3,5 t et 8 places assises au maximum, conducteur non compris) ou C (voitures automobiles servant au transport de marchandises et dont le poids total excède 3,5 t), sans avoir compromis pendant cette période la sécurité routière en violant des règles de circulation.

Traitement et obligations: légau. Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 8 décembre 1979.



Université de Neuchâtel Faculté de Théologie

Le professeur Petr Pokorny, de Prague, théologien réformé, spécialiste en Nouveau Testament fera une conférence, le jeudi 6 décembre 1979 à 10 h 15, salle C 50, sur

Les origines de la christologie et le baptême.

La séance est publique. Le doyen A. de Pury

IMMEUBLES

A vendre à Peseux, pour juin 1980,

appartements de 5 et 6 pièces

aménagements luxueux.

Seiler & Mayor S.A., Promenade-Noire 10. Tél. 24 59 59.

A vendre à La Ferrière à 6 km de La Chaux-de-Fonds MAISON FAMILIALE meublée, comprenant séjour, 4 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, chauffage général, terrain de 1200 m². Situation tranquille et arborisée, près de la gare et de la piste de ski de fond. Convientrait pour maison de jeunes ou de vacances. Prix de vente Fr. 200.000.-. Tél. (038) 53 10 58, heures des repas.

LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre à maison locative intéressante. Taux de rendement brut env. 8 %. Bonne situation. Prix Fr. 1,6 mio. - Petit capital nécessaire.

Faire offres sous chiffres 2536 A ofa Orell Füssli Publicité S.A., 4001 Bâle. 53238-I

A vendre, à Saint-Blaise dans magnifique situation ensoleillée et calme, vue panoramique sur Marin, la Tène, le lac et les Alpes

VILLA

mitoyenne de 6 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine agencée, 3 salles d'eau. Garage pour 2 voitures. PISCINE CHAUFFÉE.

Nécessaire pour traiter: Fr. 80.000.-.

Seiler & Mayor S.A. Promenade-Noire 10. Tél. 24 59 59. 52955-I

PARTICULIER

est acheteur

d'immeubles localifs

anciens ou à rénover, si possible centre ville, ou immeubles neufs de bon rendement.

Tél. (037) 24 40 70, heures de bureau ou écrire à Case postale 726, 1701 Fribourg. 47096-I

NEUCHÂTEL

Rue des Parcs

Boulangerie-pâtisserie

- magasin de vente de 30 m² env. - arrière et locaux de services de 85 m² env. + - dépôt de 46 m² env. libres.

Comprend logement de 4 pièces et hall + 3 chambres de personnel. Conditions à discuter.

Faire offres sous chiffres L 8928 à Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne. 33000-I

A vendre, au LANDERON dans très belle situation au centre du village, à proximité du vieux bourg, écoles, magasins

VILLA

mitoyenne de 5 pièces, séjour avec cheminée, très grande cuisine bien agencée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 2 places de parc.

Nécessaire pour traiter Fr. 55.000.-.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., tél. 24 59 59 Promenade-Noire 10. 52949-I

A vendre à Marin

beau terrain à bâtir

bordure route principale, 1265 m², zone locative, 3 étages sur rez.

Tous services sur place.

Adresser offres écrites à MR 2400 au bureau du journal. 56576-I.

Famille cherche à acheter

maison ou vieille ferme à

ROCHEFORT

ou environs. Prix raisonnable.

Adresser offres écrites à NS 2401 au bureau du journal. 56578-I

Cherche à acheter au Landeron

maison

si possible à rénover avec un peu de terrain. Prix modéré.

Adresser offres écrites à BG 2200 au bureau du journal. 49443-I

Dem. à louer

Urgent

On cherche à louer à Peseux

UN GARAGE

et un local pour bricolage.

Tél. 31 75 15, dès 18 heures. 55207-H

A LOUER

A louer à Boudry dès le 1er janvier 80 ou pour date à convenir

4 PIÈCES

dans immeuble HLM.

Loyer selon salaire.

Seiler & Mayor S.A. Promenade-Noire 10. Tél. 24 59 59. 52947-G

A louer à Peseux, immédiatement ou pour date à convenir,

STUDIO

Cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C., tapis tendus, Fr. 230.- + charges. Tél. 24 59 59, 53 18 02. 52957-G

A louer pour le 31 mars 1980, à l'avenue des Alpes, dans villa,

bel appartement

ensoleillé de 3 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée, jardin, vue imprenable, vidéo, situation tranquille, garage à disposition. Loyer mensuel de Fr. 600.- + charges.

Adresser offres écrites à AD 2387 au bureau du journal. 53533-G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

studios meublés ou non meublés

Fiduciaire Leuba & Schwarz. Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 53596-G

Ecritureaux en vente au bureau du journal

belle villa spacieuse

près du centre, à Fontaimemelon, 2 balcons, cheminée de salon.

Nombreuses dépendances. Possibilités d'aménager un commerce, un magasin ou un atelier.

Prix à discuter.

Adresser offres écrites à FJ 2393 au bureau du journal. 56338-I

petit immeuble locatif

ancienne construction à rénover, 3 appartements et 1 magasin.

Dégagement, garage et vastes dépendances. Fr. 140.000.-

Adresser offres écrites à EI 2392 au bureau du journal. 56339-I

A LOUER À BOUDRY

cases de congélation

Tél. (038) 24 59 59. 52958-G

A louer à Hauterive, en bordure de forêt, avec vue imprenable, pour tout de suite ou date à convenir

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

6 PIÈCES

grand confort. Living avec cheminée. Cuisine complètement agencée, deux salles d'eau. Situation très tranquille, en dehors de la circulation. Loyer mensuel Fr. 950.- plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 52688-G

A louer à Neuchâtel, rue des Parcs, dès le 1er février 80 ou pour date à convenir

2 1/2 PIÈCES

avec confort, cuisine agencée, balcon, etc. Fr. 390.- + charges.

Seiler & Mayor S.A. Promenade-Noire 10. Tél. 24 59 59. 52945-G

HAUTERIVE

A louer pour fin décembre en lisière de forêt avec magnifique vue sur le lac et grande place de jeux

spacieux 3 1/2 pièces avec loggia

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 600.- + charges.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41. 53554-G

A louer à Colombier tout de suite, ou pour date à convenir, situation tranquille

appartement 2 pièces

tout confort, loyer mensuel Fr. 280.- + charges.

Fiduciaire Leuba & Schwarz. Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 53595-G

Etude Clerc et Dardel, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 31 décembre à la rue des Moulins,

STUDIOS MEUBLÉS

tout confort.

Loyer mensuel dès Fr. 310.- + charges. 52962-G

CORNAUX

A louer pour fin mars au chemin des Etroits

studio non meublé avec balcon

Loyer Fr. 190.- + charges.

4 pièces avec grand balcon

Loyer Fr. 370.- + charges.

Etude Ribaux & Von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 53556-G

A louer pour le 24 janvier 1980, à Comba-Borel,

4 pièces tout confort.

Adresser offres écrites à CD 2375 au bureau du journal. 55417-G

Areuse

A louer pour fin mars, près de l'arrêt du tram, dans quartier tranquille studio non meublé laboratoire agencé, loyer Fr. 190.- + charges. Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 53553-G

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

À LOUER À PESEUX pour le 24 mars 1980 appartement 3 1/2 pièces tout confort

Fiduciaire Herschdorfer 25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 32 27-28. 53326-G

Baux à loyer au bureau du journal

BOUDRY

A louer pour fin mars

1 pièce laboratoire agencé

Fr. 190.-

2 pièces

Fr. 250.-

Tél. (038) 42 13 67. 53555-G

A louer à CORTAILLOD pour 3 mois dès le 1er janvier,

LOCAUX

12 x 18 x 4,80, pouvant être utilisé comme entrepôt avec quai, garage ou atelier.

Téléphoner le matin avant 8 h 30 au (038) 31 31 01. 53317-G

Jeudi 13 décembre et jeudi 20 décembre

Ouvertures nocturnes des magasins de Neuchâtel jusqu'à 22 heures

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le

mercredi 5 décembre 1979, dès 14 heures

à la salle des ventes (sous-sol du restaurant La Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés:

1 TV couleur; 3 armoires 2 portes; 1 buffet de service noyer; 1 idem avec bibliothèque et bar; 1 table ronde noyer, pied central; 1 salon comprenant 1 canapé, 2 fauteuils, tissu beige et brun et 1 guéridon bas, carré, chêne massif; 1 table à manger, 2 rallonges; 1 bureau dactylo; 1 meuble TV d'angle; 1 bibliothèque tubulaire avec 3 meubles et rayons; 6 chaises bois; 4 chaises, siège paillé; 1 lit français capitonné, avec chevets lumineux et literie complète; 1 canapé-lit skai noir; 1 cuisinière gaz; 1 frigo; 1 grill électrique; 2 radiateurs électriques à huile; 1 lampadaire sur pied; 1 radio-cassettes portatif; 1 radio; 1 pick-up; 1 chaise dactylo, 5 rouls; 1 meuble métal à 6 tiroirs pour fiches A6; plusieurs tapis et petits meubles; 1 machine à écrire; 1 machine à calculer; 1 aspirateur avec accessoires; 1 carabine à plomb; 1 pistolet automatique, calibre 7,65, MAB, modèle D, miroirs, bibelots, vaisselle, verrerie, services, livres, peintures sur toile, vêtements, lingerie, ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformément à la L.P.

Salle ouverte dès 13 h 30, le jour des enchères.

53306-E

Office des faillites 2001 Neuchâtel

VEAS

NORVÈGE

VESTFJORDEN AVLÖPSSSELSKAP

NESBRU (OSLO)

Une société appartenant à la Ville d'Oslo et aux Communes d'Asker et de Baerum qui construit et exploitera une centrale d'épuration des eaux dans le Fjord d'Oslo

émettra prochainement sur le marché suisse des capitaux son premier emprunt public.

Cet emprunt sera garanti conjointement et solidairement par les trois Municipalités.

Soditic S.A.

ÉTAINS peka ÉTAINS peka ÉTAINS - Kramer S.A. 2002 Neuchâtel Tél. (038) 25 05 22



Service à vin valaisan dès Fr. 286.-



Chandelier 5 branches Fr. 201.- / 3 branches Fr. 78.-



Service neuchâtois Fr. 411.-

EXPOSITION ET VENTE - Maillefer 15 - Neuchâtel Heures d'ouverture: 8 à 12 h et 14 à 18 h samedi excepté

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Défense militaire: réunion d'information à Malvilliers

Pour faire suite à l'information générale entreprise à fin 1978, le service cantonal de la défense du département militaire a réuni pour la seconde fois les représentants des communes neuchâtelaises, les mardi 27 et mercredi 28 novembre au centre de vacances «La Chotte» à Malvilliers, afin de poursuivre cette information.

Ces séances ont été préparées, dirigées et conduites par M. Claude Gaberel, chef du service et quelques collaborateurs des

divers départements et services de l'administration cantonale.

Les participants ont eu l'occasion de se familiariser avec les différents cas stratégiques définis dans le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse du 27 juin 1973 et les répercussions qu'ils pourraient entraîner sur la conduite politique et administrative de la Confédération, des cantons et des communes.

Les délégués ont également pu appréhender certains problèmes spécifiques en relation avec ces cas stratégiques dans les domaines de la protection civile, de l'économie de guerre et du maintien de la vie publique en période de crise grave ou de guerre.

Le conseiller d'Etat M. François Jeanneret, chef du département militaire, a eu l'occasion de visiter l'un de ces cours.

De l'avis de la majorité des délégués présents, ces rencontres répondent à un besoin et permettent d'intéressants échanges de vues quant aux possibilités d'action au travers d'une crise grave ou d'un conflit.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiiovanni, Fontainemelon, dès 18 h 30.
Hôpital de Landeueux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél. 038 57 17 25
Télex: 35 395

Examens à l'école primaire

(sp) Les classes de cinquième année primaire du district passent cette semaine la première partie des examens cantonaux d'orientation scolaire. Les tests psychologiques imposés servent à déterminer la rapidité, la logique, le raisonnement, les aptitudes en français et en calcul. Les épreuves de connaissances (français et mathématiques) se poursuivront en février au cours de deux demi-journées.

VALANGIN

Un bon bénéfice

(c) Le bénéfice net de la récente vente paroissiale de Valangin se monte à 3500 fr. et servira à couvrir les frais des courses et du Noël des personnes âgées. Le solde alimentera la caisse du foyer de Valangin.

Club de tennis du Val-de-Ruz Vers la construction de deux nouveaux courts à Cernier

Lors de sa dernière assemblée qui s'est tenue récemment à Fontainemelon sous la présidence de M. Jean-Pierre Berger, plus de 40 membres du Tennis-club du Val-de-Ruz ont pris des décisions importantes. Signalons tout d'abord que selon les rapports présentés par le président et par le capitaine, l'année 1979 fut excellente pour la société. M^{me} Rosemarie Ruttimann, trésorière, a été remerciée de l'excellente tenue des comptes. De plus, on a enregistré 27 nouveaux membres et six démissions. Le club, ainsi qu'on l'a déjà signalé, arrive à saturation et l'occupation des terrains existants est constante.

A l'ordre du jour de l'assemblée, un point important: l'achat éventuel d'un terrain au sud des installations actuelles. Sur cette surface pourraient être aménagés deux nouveaux courts. Après une abondante discussion, il a été décidé d'acheter les 2000 mètres carrés de

terrain prévus; de créer un fonds de construction auquel chaque membre contribuera en versant dès l'an prochain un supplément de cotisations de 20 francs.

Une étude et un plan financier détaillés pour la construction prévue par moyen terme seront les tâches principales du comité en 1980. Il s'agit donc d'un heureux pas en avant vers le développement du club. Les membres présents ont voté ces nouvelles propositions à l'unanimité mais ils attendent, avant de se prononcer définitivement, que l'étude ait été soigneusement faite, notamment sur le plan financier.

Dans les divers, il a été question de la location de la piscine du centre secondaire. Comme le prix de l'heure de location doublera l'an prochain et comme peu de membres du club profitent de cette installation, il a été décidé de renoncer au bassin dès l'année prochaine.

Visite du président du Conseil synodal

(sp) Les paroissiens étaient nombreux dimanche au culte pour recevoir la visite du pasteur Michel de Montmolin, président du Conseil synodal et ancien pasteur de la paroisse de Cernier de 1959 à 1969.

C'est le pasteur de Montmolin qui a présidé le culte et le chœur mixte a participé à la partie musicale sous la direction de M. Emile de Ceuninck. A l'issue du culte, les paroissiens ont pu

renouer avec leur ancien pasteur et sa famille lors d'un apéritif. Et pour finir, c'est avec beaucoup d'intérêt que M. de Montmolin a visité les travaux en cours dans le bâtiment sis rue du Stand N° 1 qui va devenir la Maison de paroisse. Le gros œuvre y est terminé de même que l'extérieur. Mais il reste encore beaucoup à faire pour les bonnes volontés en travaux d'isolation intérieure, peinture et pose des fonds notamment.

Traditionnelle choucroute du Club des loisirs de Fontainemelon

De notre correspondant: Dernièrement, par une journée d'automne ensoleillée et douce, les amis de Fontainemelon se sont rendus à «la ferme» mise à leur disposition par le Conseil communal de Fontainemelon invité lui aussi «in corpore» pour le traditionnel repas-choucroute. La salle était décorée de branches de houx, les tables dressées avec goût.

M. Muller, président du Club des loisirs souhaita la bienvenue à tous, y compris au délégué de Pro Senectute, un enfant de Fontainemelon heureux de se retrouver parmi ses camarades de classe et les amis de son village natal.

Après le gentil message du président, 112 invités prirent place et savourèrent l'excellent repas; ambiance excellente, musique, rien ne manquait!

Le repas terminé, on chanta, on dansa même. Suivit un loto, ainsi qu'une tombola avec de forts beaux lots. L'après-midi se passa donc dans la joie et la reconnaissance. Des remerciements mérités furent adressés à tous ceux et celles qui n'avaient pas ménagé leur peine pour permettre ce grand plaisir aux membres de ce club sympathique.

Une seule ombre au tableau: l'absence des membres retenus par la maladie ou décédés en cours d'année. Le retour dans les foyers s'est bien passé par des chemins secs et faciles en dépit de la saison.

DOMBRESSON

Nouveaux membres au ski-club

(c) Lors de la dernière assemblée, le ski-club «Chasseral» de Dombresson a accueilli cinq nouveaux membres: MM. Gérard Perrin, Pierre-Alain Berthoud, Michel Jacques, Philippe Kaiser et Jacques Kaiser. Trois membres ont reçu le diplôme de membre honoraire pour 25 ans d'activité: MM. Willy Junod, Charles Aebly et Claude Cuche.

Les cotisations des membres actifs du club seront augmentées l'année prochaine. Le président Gilbert Cuche a brossé le tableau des différentes activités du club prévue au cours de la saison et que nous avons déjà signalées. Des remerciements ont été adressés aux membres qui ont participé aux différents travaux réalisés cette année au chalet de Chuffort. Il a été décidé que tous ceux qui participeront aux corvées de bois s'inscrivent à l'avance dans l'espoir que ce ne seront pas toujours les mêmes membres qui assumeront ce travail parfois ingrat et pénible...

Prochaine séance du législatif

(c) Les membres du Conseil général de Fontainemelon se réuniront jeudi soir à la salle de la maison de commune afin d'étudier le budget 1980. A l'ordre du jour, figure également la nomination d'un officier sapeur-pompier à l'EM et la nomination de deux membres à la commission scolaire.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Nouveau conseiller général

(c) Suite à la démission de M. Pierre Bertoli, et sur proposition du parti radical auquel appartient le poste vacant, M. Claude Martignier a été proclamé élu conseiller général des Geneveys-sur-Coffrane.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'échelle fiscale au Conseil général de Hauterive

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé, le Conseil général d'Hauterive a siégé en séance extraordinaire le 22 novembre au foyer du bâtiment des services publics sous la présidence de M. Jean Brunner. Belle participation à cette séance convoquée conformément à l'article 18 du règlement général à la demande des 11 membres du groupe libéral. En effet, 37 conseillers sont présents et quatre excusés, le Conseil communal siège au complet, assisté de l'administrateur.

D'entrée de cause, M. Rémy Scheurer, porte-parole du parti libéral, explique à l'assemblée pourquoi son groupe a jugé bon de provoquer une séance extraordinaire. Il a semblé au groupe libéral que la décision de faire voter le 13 décembre prochain le budget pour 1980 et, en même temps, une augmentation de l'impôt était une

époque mal choisie en raison de la proximité des fêtes de Noël. Le climat ne se prêtait pas à des choix aussi importants et le groupe libéral a donc demandé la convocation d'une séance extraordinaire pour permettre un débat aussi large que possible et des décisions de principe.

Après cette déclaration liminaire et l'ordre du jour étant adopté, le président salue M. Charles Haessler, nouveau conseiller général qui remplace M. Jean-Marie Chardon, dans les rangs libéraux. Le procès-verbal de la séance du 13 septembre, document de 24 pages, provoque une mise au point de M. Scheurer, après quoi il est adopté tacitement.

Nomination d'un membre à la commission de police du feu. — A la suite de la démission de M. Georges Quillet, il appartient au groupe MPE de proposer un

nouveau commissaire. M. Willy Perret-Gentil est proposé et élu tacitement. *Naturalisation.* — Un ressortissant italien M. Marco Agostini, célibataire, né en 1962, est reçu dans le rôle des ressortissants de la commune. Ce résultat est salué par des applaudissements adressés à ce nouveau citoyen altarprien présent au banc du public.

Ces préliminaires étant épuisés, l'assemblée aborde l'objet essentiel de la séance:

• MODIFICATION DE L'ÉCHELLE FISCALE
M. Gilles Attinger, président de commune et directeur des finances, ouvre les feux en rappelant que chaque membre du Conseil général a reçu un dossier intitulé «Etude pour une modification de l'échelle fiscale». Il souhaite que chacun ait pris la peine de prendre connaissance de ce rapport, mais il cite les considérations finales du Conseil communal:

— En chiffre rond, le budget 1980 accuse un déficit de 225.000 francs. Il faut ajouter à cela: — l'amortissement du déficit prévisible de 1979, soit 20% de 125.000 francs ou 25.000 francs; — une marge de manœuvre permettant, notamment, de faire face à l'accroissement des coûts énergétiques attendus en 1980, à une nouvelle hausse des taux bancaires et à d'autres hausses portant leurs effets soit en 1980, soit sur 1981. Ces diverses inconnues sont estimées à 50.000 francs. Le déficit probable de 1980, sans recettes nouvelles, atteindra vraisemblablement la somme de 300.000 francs. Cette somme doit trouver sa couverture par l'augmentation de l'impôt sur personnes physiques. Le rendement de cet impôt, budgeté pour 1980, étant de 2.240.000 francs le taux

d'augmentation équivalait à 14%. Ce taux représente pour le Conseil communal l'objectif minimum à atteindre si l'on veut se prémunir d'une nouvelle manipulation de l'échelle fiscale à court terme.

Le grand argenterie évoque ensuite les délibérations de la commission financière:

- le 6 février 1979: le Conseil communal a été encouragé à étudier les différentes solutions possibles pour obtenir l'équilibre des finances communales;
- le 19 juin 1979: présentation d'un budget 1979 ajusté faisant apparaître un déficit de l'ordre de 100.000 francs pour l'exercice en cours. La commission financière a alors donné son accord de principe pour que les solutions devant apporter des recettes nouvelles soient concentrées sur une modification de l'échelle fiscale. A cette époque, il était convenu que chaque groupe avait la possibilité de présenter des demandes d'études d'autres solutions. Seul le parti socialiste a utilisé cette possibilité en suggérant deux variantes supplémentaires.
- 2 octobre 1979: exposé des différentes variantes et confirmation de la commission sur le principe de la modification de l'échelle fiscale;
- 13 novembre 1979, dernière information de la commission qui a pu prendre connaissance du budget 1980.

Au sujet de ce budget, il faut relever quelques points importants:

- au chapitre des intérêts passifs, les taux bancaires sont en hausse et on ne connaît pas la tendance de cette évolution; — le budget 1980 est prudent, mais réaliste.
- L'autorité exécutive n'a pas tenu compte des investissements proposés dans le programme multiannuel. Aucun investisse-

ment nouveau ne vient alourdir le budget pour l'année prochaine. Seuls les crédits votés par le Conseil général sont normalement amortis et affectent le service de la dette.

EXPOSÉ DES GROUPES

A tour de rôle, les porte-parole des groupes font part des positions respectives de chacun d'entre eux.

M. André Bueche est le premier à s'exprimer: au nom du groupe radical. Après une brève analyse de la situation financière de la commune et des éléments les plus importants du budget communal, le président du parti radical propose une augmentation linéaire de l'échelle de 7% dès le 1^{er} janvier 1980, assorti d'une taxe hospitalière dont le taux serait fixé ultérieurement lorsque le résultat des comptes 1979 sera connu. S'agissant de la taxe hospitalière, M. Bueche estime qu'une telle taxe permettrait une certaine souplesse de manœuvre. Généralement calculée en pour cent du bordereau d'impôt, elle est prise en compte pour établir le coefficient d'effort fiscal communal. Il fait remarquer le caractère social de la taxe hospitalière puisque l'on tient compte également de la fortune imposable qui, selon le régime fiscal actuel, ne peut être imposée au-delà du taux de 3‰. On va donc au-devant des thèses socialistes puisque ce parti va déposer une initiative pour obtenir une imposition supplémentaire de la fortune.

M. Nicolas Bonhôte déclare que le groupe socialiste se rallie à la proposition défendue par le Conseil communal, mais le pourcentage de l'augmentation devrait être déterminé après l'examen du budget pour 1980. En principe, le groupe socialiste n'est pas favorable à l'introduction de taxes qui s'ajoutent au bordereau d'impôt.

Le groupe MPE s'exprime par la voix de M. Francis Porret. Il désire que toute

augmentation d'achat d'énergie soit automatiquement reportée sur les tarifs des consommateurs de façon à freiner le gaspillage pour 1980. Il y a dans ce domaine 35.000 fr. à récupérer. Cela ramène le budget 1980 DÉFICITAIRE AU-DESSOUS DE 200.000 fr., ce qui n'est pas dramatique. Le groupe MPE propose donc le statu-quo. Il n'est pas favorable à une taxe hospitalière qu'il considère comme un impôt masqué.

M. Rémy Scheurer déclare que le groupe libéral s'est livré à une analyse très proche de celle présentée par M. Bueche au nom du groupe radical.

— Nous nous demandons, dit-il si des économies ne seraient pas possibles. Il est certain qu'à Hauterive les prestations communales sont abondantes et importantes. Nous constatons que le centre sportif coûte extrêmement cher. Il serait effectivement regrettable de diminuer les prestations communales, mais si nous devons arriver à cette extrémité, nous ne venons pas proposer la fermeture du bassin de natation pour autant.

Il faut aussi tenir compte du caractère très fluctuant de la population, ainsi que l'a rappelé le président du Conseil communal. Cette situation a des incidences peu favorables sur le rendement fiscal. Le groupe libéral admet donc une augmentation de l'impôt, mais dans une proportion inférieure aux 14% proposés par le Conseil communal. Au sujet de la taxe hospitalière, il tient à relever que celle-ci avait été proposée par le groupe libéral. Il faudra que cette possibilité de recette nouvelle soit mieux étudiée.

Pour terminer, M. Scheurer annonce qu'une loi sur la péréquation financière est en préparation sur le plan cantonal. Il lui paraît dès lors qu'on doit prendre une position transitoire ou provisoire avant de pouvoir connaître la solution définitive de péréquation financière entre les communes neuchâtelaises. (A suivre)

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre service) de 10 h à 12 h. et de 15 h à 19 h.
EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: fermé jusqu'au 16 février 1980. Salle des automates: Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande et le premier dimanche du mois.
Musée d'ethnographie: Etre nomade aujourd'hui.
Galerie des Amis des arts: Tran Phuc Duyen, laques.
Centre culturel neuchâtelais: Marionnettes du Théâtre de la Poudrière.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Palacé: 15 h, 18 h 45, 20 h 45. Les bronzés font du ski, 14 ans.
Arcades: 20 h 30. Chaussette surprise, 16 ans.
Rex: 20 h 45. Faut trouver le «joint», 18 ans.
Studio: 18 h 45. Reflets dans un oeil d'or (Sélection), 21 h. Juke-box, 2^{me} semaine, 18 ans.
Bio: 18 h 30, 20 h 45, Hair, 12 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, Piège pour un homme seul, 16 ans, 17 h 45, Jonathan Livingston le goéland, 3^{me} semaine, 7 ans.
CONCERT. — Jazzland.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44. (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: Pharmacie Coopérative, rue du Seyon 14. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bexval: Boudry-La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.
AUVERNIER
Galerie Numaga I: Jean-Michel Jaquet, œuvres récentes avec Pierre Bohrer, photographe.
Galerie Numaga II: Pietro Fontana, œuvres récentes.
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, Frissons.



Prévisions pour toute la Suisse

La haute pression sur l'Europe centrale se retire un peu vers le sud, mais rejette toujours les perturbations atlantiques sur le nord du continent.

Prévisions jusqu'à ce soir:
Suisse romande et Valais: brouillards sur le plateau avec une limite supérieure vers 600 m et se dissipant en partie l'après-midi. Au-dessus et en Valais, assez ensoleillé avec des passages nuageux. Température en plaine 0 à -5 degrés en fin de nuit, 4 à 8 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 2700 m.
Suisse alémanique, nord et centre des Grisons: Brouillards régionaux, sinon assez ensoleillé. Dans le nord passage de nuages et pluies isolées possibles.
Sud des Alpes et Engadine: Ensoleillé avec quelques passages nuageux.

Evolution pour mercredi et jeudi:
Pas de changement significatif à attendre dans la situation.

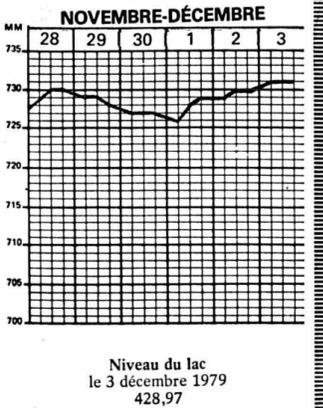
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel. — 3 décembre 1979. Température: moyenne: 2,6; min.: 1,6; max.: 4,7. Baromètre: moyenne: 730,8. Vent dominant: direction: sud; force: calme. Etat du ciel: brouillard intermittent.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 9 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 10; Berne: serein, 8; Genève-Cointrin: peu nuageux, 6; Sion: peu nuageux, 6; Locarno-Monti: serein, 9; Saentis: peu nuageux, 4; Paris: nuageux, 11; Londres: nuageux, 12; Amsterdam: nuageux, 12; Francfort: serein, 10; Berlin: nuageux, 12; Stockholm: nuageux, 8; Helsinki: nuageux, 5; Munich: peu nuageux, 14; Innsbruck: serein, 9; Vienne: serein, 10; Prague: peu nuageux, 12; Varsovie: peu nuageux, 9; Moscou: couvert, brume, 4; Budapest: peu nuageux, 10; Istanbul: serein 15; Rome: peu nuageux, 17; Milan: couvert, 2; Nice: serein, 16; Barcelone: serein, 15; Lisbonne: peu nuageux, 13.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Tout nouvel abonné à **FAN-L'EXPRESS** recevra le journal **GRATUITEMENT** jusqu'à fin décembre 1979

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- Jusqu'à fin mars 1980 pour Fr. 34.—
- Jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 64.—
- Jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 121.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUELEBLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

8^e SALON DES INVENTIONS

GENÈVE
PALAIS DES EXPOSITIONS
30 NOV. - 9 DEC. 1979

Le seul salon

ne vous offrant chaque année que des nouveautés. Toutes les inventions présentées sont inédites

A voir absolument

10 H. 30 A 19 H. - MERCREDI 22 H. - SAMEDIS ET DIMANCHES 10 H. A 19 H.

...frais... prix avantageux!

Du 4 au 8 décembre

juteuses,
douces,
sans pépins

Mandarines Satsumas

d'Espagne
1kg seul.

1.20
net

BU/LY 49/79

Jus d'oranges Bonny

brique 1 litre seul. **-85** net

Café en grains Usego

ORO paquet 250 g seul. **3.40** net

Fromage à raclette

RONE-FRANCE étranger
meule env. 5 à 6 kg, les 100 g **1.25** net

en tranches,
emb. sous vide, les 100 g **1.40** net



Maintenant auprès de votre détaillant Usego!



Dans tous les magasins pourvus de ce signe

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. _____ Mensualités: env. Fr. _____
 Nom: _____ Prénom: _____
 N° le: _____ Rue/n°: _____
 NP/lieu: _____ Depuis quand: _____
 Profession: _____ Revenus mensuels: _____
 Date: _____ Signature: _____

ORCA
 Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg,
 tél. 037 229531. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich.
 Un institut spécialisé de l'UBS. 47217-A FN/2

ACHETEZ DIRECTEMENT VOTRE MATÉRIEL DE HOCKEY CHEZ L'IMPORTATEUR

- Cannes CANADIEN, KOHO, etc. dès Fr. 12.-
- Patins MICRON, ORBIT, DAOUST, TACKS dès Fr. 119.-
- Vestes de hockey en nylon matelassé, avec ou sans badges des principaux clubs suisses et canadiens dès Fr. 82.-
- Gants NLH PRO, nylon ou cuir dès Fr. 89.-
- Maitots de hockey des principaux clubs canadiens et suisses dès Fr. 29.-

Tout autre matériel à des prix imbattables.
 Prospectus sur demande.

National Ligue Hockey
 3235 ERLACH
 Tél. (032) 88 14 40

Dépôt à Hauterive, Rouges-Terres 8, 1 km de la patinoire de Monruz, direction Bienna, au bord de la RNS.
 Ouvert au public: mercredi de 17 h. 00 à 18 h. 30 samedi de 10 h. 30 à 12 h. 30

Contre remise de cette annonce nous vous bonifions Fr. 5.- par achat de Fr. 100.- minimum. 5392-A

discount berthoud

Neuchâtel
Portes Rouges 46
Chavannes 23

Corcelles
Rue de la Gare 7

La Chaux-de-Fonds
Croix-Fédérale 48 Progrès IIIa

Bulle
Gruyère-Centre

Morat
Route de Berne 22

Beujolais-Villages A.C. 1978	3.95	la bout.
Brouilly A.C. 1978	5.90	la bout.
Ricard 40°	24.80	le litre
Cynar	12.90	le litre
Whisky John Haig's 43°	27.90	la bout.
Champagne Moët & Chandon brut Impérial	20.50	la bout.

Cultivateurs

MIEUX protéger vos cultures, en dépensant MOINS c'est aussi une façon d'augmenter votre revenu!

Produits agrochimiques
PLUSS STAUFER
 Blaise Parel
 Cormondrèche,
 tél. (038) 31 95 73. 40222-A

Machines à laver

linge et vaisselle avec légers défauts d'émail. Crédit, occasions. Réparations toutes marques.

TECHMA
 (038) 55 27 10. 49858-A

Maculature en vente au bureau du Journal

BOUCHERIE DE GROS

Porc entier ou 1/2	le kg	Fr. 6.60
Carré de porc ACTION (filet mignon, filet, côtelettes, cou)		Fr. 12.20
Veau entier ou 1/2		Fr. 14.80
Veau quartier devant		Fr. 13.-
Veau quartier arrière		Fr. 18.50
Carré de veau		Fr. 19.-
Bœuf entier ou 1/2		Fr. 9.70
Bœuf quartier devant		Fr. 7.-
Bœuf quartier arrière		Fr. 13.20
Cuisse de bœuf		Fr. 12.40
Aloyau entier (filet, rumsteak, entrecôtes)		Fr. 17.-
Agneau entier		Fr. 12.-
Saucisses au foie, choux		Fr. 7.-
Saucisses ménage		Fr. 6.-

viande pour chien 2.- le kg

Passez vos commandes assez tôt!

CV COMMERCIE DE VIANDES.
 E. Sterchi-Schwarz
 (029) 2 33 22
 1635 LA TOUR-DE-TRÈME (en face de la poste) 52689-A

riri

riri - la fermeture haute fidélité
 Sur mesure gros et détail

JUTZELER
 Cuirs et peaux
 Neuchâtel
 Hôpital 3
 Tél. (038) 25 16 96 125456-A

ORGUES

Les plus grandes marques
Hammond - Farfisa - Crumar

Exemples: **FARFISA** 4290 R Fr. **1990.-**
HAMMOND 123. De luxe Fr. **2880.-**

la boîte à musique
 2034 PESEUX
 Rue de Neuchâtel 6
 Tél. (038) 31 86 86. 49536-A

ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers
 AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc.
 et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%
 Des appareils qui n'ont jamais été exposés
 Crédit avantageux, garantie d'usine
 Livraison, installation par nos soins

Possibilité de payer en 3 x sans supplément
 RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN. Berger E. 51595-FI

L'ATELIER
 LIVRES ANCIENS
 LIBRAIRIE • GALERIE

1er-Mars 20, NE
 Tél. 24 65 45
 Achat - vente Expertises

MOBILIER et DÉCORATION

Exposition spéciale de
 du 23 novembre au 8 décembre 1979

Panorama de meubles contemporains et de style ancien présentés dans le cadre d'une décoration particulièrement originale et riche de suggestions.

Heures d'ouverture:
 du lundi au samedi 9 h. à 12 h. 14 h. à 22 h.
 dimanche 25 novembre 14 h. à 18 h.
 dimanche 2 décembre 14 h. à 18 h.

meubles rossetti 2017 boudry

Lors de votre visite, participez à notre concours gratuit
 Premier prix: 1 bon d'achat, valeur Fr. 1000.-

NOTRE FEUILLETON

LES NOCES DE CENDRE

par Hélène Marval
 LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

46

— Nous l'avons quittée il y a un peu plus d'une heure. Elle s'était rendormie. Les médecins ne se sont pas encore prononcés, mais ils ont bon espoir. M. Borel est là, près de moi. Très abattu...

— Oui, oui, je comprends... d'ailleurs c'est à toi que je voulais parler. Thierry, ne t'affole pas, mais il se passe quelque chose d'anormal. On a téléphoné de l'hôtel de Saint-Gervais où est descendue Blanche. Ils s'inquiètent parce qu'ils ont le télégramme, dont la postière connaît fatalement le contenu... Or, Blanche n'est pas rentrée d'une excursion qu'elle est partie faire hier. Il y a eu un très gros orage, avec glissements de terrains, lignes arrachées, etc... On la croyait à l'abri, mais les gens du Voza ont déclaré qu'elle n'était pas redescendue par le télé-siège et elle a pourtant quitté la Prarion hier soir, peu avant l'orage. Elle a dû vouloir faire le chemin à pied et...

— Mais elle n'était pas seule... Si?...
 — J'ai posé la question, et il m'a semblé qu'on l'éluait... On a répondu à côté...

La main de Thierry se crispa sur l'écouteur:

— Oui, je comprends... Bon.
 — Qu'est-ce que...?
 — Ne cherchez pas, mère. Je vous expliquerai.
 — Que vas-tu faire?
 — Je pars pour Saint-Gervais.
 — As-tu un train?
 — Non. Je ne sais pas... Je pars en voiture. Je roulerai toute la nuit.
 — Tu rentres d'abord à Louveciennes?
 — Non. Et ne vous inquiétez pas, je vous tiendrai au courant.
 — Mais tu n'as ni linge, ni...
 Il raccrocha. Borel le regardait avec anxiété, en balbutiant:

— Blanche?..
 Il eut pitié de cet homme déjà si durement éprouvé: — Moins que rien, elle s'est fait une entorse. Je vais tout de même la chercher; le retour en train risquerait de lui être pénible. Surtout dans l'angoisse où elle sera de l'état de sa mère.
 — Mais une entorse ne l'aurait pas empêchée de répondre au télégramme!
 — Elle n'en a pas encore eu connaissance: elle est immobilisée au-dessus du Voza... Je pars immédiatement et... je la ramène.
 Mentalement, il ajouta, le cœur étroit:
 — Si Dieu le veut!
 Un court instant il imagina Thérèse morte, Blanche dans un gouffre de la montagne... Non, non!... Ce n'était pas possible.

Il appela la clinique: M^{me} Borel allait «aussi bien que possible après la nouvelle transfusion de sang qu'avait nécessité son état»...

«Aussi bien que possible», formule vague qui, sous une forme rassurante, laisse prévoir le pire...

Thierry la transmit, en se forçant à sourire, à Borel. Il ne parla pas de nouvelle transfusion... A quoi bon?
 Dix minutes plus tard, il roulait vers Saint-Gervais.

CHAPITRE XVIII

Le petit train électrique quittait la gare du Fayet lorsque Thierry traversa le Bon Nant. Il s'imagina arrivant par cette navette, deux jours plus tôt, à la même heure. Était-il possible que tant de choses se fussent passées en ces deux jours?... Il devait se tromper!... Mais non, c'était bien samedi qu'il avait vu Blanche et Patrice de la Tour côte à côte, marchant et bavardant sans se douter qu'il les épiait... Samedi, que Blanche lui avait avoué être venue pour retrouver cet homme... Cet homme avec qui, le jour même, elle était partie en excursion, alors que lui se torturait, passant et repassant sans cesse en son esprit les mots cruels, blessants, que Blanche lui avait dits depuis leur mariage, et qu'il lui avait toujours pardonnés, jusqu'à ces derniers, affreux, qui ne pouvaient lui avoir été dictés que par un nouvel amour: «Ce nom, je vous le rends!...»

Il avait bien cru ne jamais les pardonner, ces mots-là!... Et cependant il accourait, tarabudé par l'angoisse. Il n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures mais

il ne lui venait pas à l'esprit que le malaise contre lequel il avait dû lutter plusieurs fois au cours de la nuit pût être causé par la faim. Il mettait cette vague nausée, ce vertige sur le compte de la fatigue. Les membres mous, le cerveau vide, il se sentait pourtant étrangement surexcité: tout au long de la route, il avait croqué des pastilles de kola, pour vaincre le sommeil.

Quand il quitta sa voiture devant l'hôtel, il dut se cramponner à la portière, les jambes molles. Ses mains tremblaient... La glace du hall lui renvoya l'image d'un homme hirsute, au visage sali par une barbe de quarante-huit heures, et qui titubait.

S'il s'était fait la moindre illusion sur son aspect, l'accueil du portier l'eût renseigné tout de suite. Pour un peu, il lui eût barré le passage:

— Que cherchez-vous, monsieur? Nous n'avons pas une seule chambre. Il est inutile de...
 — Je suis M. de Chazelles. J'ai roulé toute la nuit.
 — Oh! pardon... Entrez, remettez-vous... Désirez-vous qu'on vous apporte quelque chose?
 — Je voudrais surtout des nouvelles de ma femme: l'a-t-on retrouvée?
 — Oui, monsieur.
 — Saine et sauve?...
 — Oui, monsieur.
 — Thierry, en soupirant d'aise, accepta le fauteuil qu'on lui offrait.
 — Puis-je la voir?
 — Elle n'est pas ici, monsieur. Elle a été transportée chez des amis... des particuliers qui ont un chalet sur la route du Mont-Paccard. (A suivre)

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Gros incendie à Saint-Sulpice Deux maisons anéanties

De notre correspondant :
La semaine a mal commencé à Saint-Sulpice où la population a été mise en émoi par un incendie qui a éclaté aux dernières heures de la nuit et qui a complètement anéanti deux maisons, légèrement en retrait de la route principale menant au haut du village, dans le quartier du Pillial.



Le garage: cendre et décombres (Avispress Treuthardt)

Il était 4 h 30, lundi, quand l'alarme générale a été donnée. Les bâtisses en flammes appartenaient à M. Roger Cochand et à M. Claude Cornuz. C'était des constructions anciennes. Les propriétaires ont été réveillés presque simultanément par des crépitements insolites. Les choses se sont alors passées très rapidement. A tel point que M. et M^{me} Cochand et M. Cornuz (la femme de celui-ci était absente pendant le week-end) n'ont eu que le temps de fuir, à moitié habillés, sans rien pouvoir emporter.

TOUT EST DÉTRUIT

Le feu s'est propagé très vite, les deux maisons étant essentiellement construites intérieurement en bois. Les flammes étaient impressionnantes à voir dans le petit matin glacial, alors que l'on savait que tout allait être irrémédiablement perdu.

L'immeuble de M. Cornuz comprenait un appartement qui occupait une partie du rez-de-chaussée (où se trouvait aussi un local de chaufferie) et tout le premier étage où dans une pièce se trouvait une cheminée de salon. La maison de M. Cochand comportait également un appartement, plus un garage et des dépendances aménagées dans une ancienne grange.

Le désastre est complet. Les deux maisons ne sont plus qu'un amas de ruines. Pourtant les secours ne furent pas



Côté nord: tout est détruit

(Avispress Treuthardt)

longs avant d'être sur le lieu du sinistre. Les hommes du centre de secours, commandés par le capitaine Jean-Pierre Zürcher, et les pompiers de Saint-Sulpice, sous la direction du capitaine Maurice Tuller, mirent en place le camion tonne-pompe et six lances. Une partie de la maison Cornuz fut épargnée par les flammes mais l'eau fit aussi son œuvre destructrice.

Pour protéger surtout la maison Duvoisin qui se trouve à l'ouest, il a été mis une lance-canon de façon à baisser la température. Car cet immeuble commençait véritablement à avoir très chaud. L'intervention des sapeurs fut donc efficace et vers 7 h, tout danger était écarté.

Des hommes sont bien entendu restés de piquet.

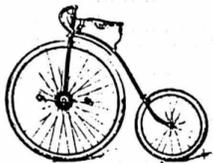
Les dégâts mobiliers et immobiliers sont considérables et ne peuvent être exactement chiffrés pour le moment. Le caporal Cuhe, du poste de Fleurier, fut le premier agent de la police cantonale à être sur place et à commencer l'enquête. Ce que l'on sait pour le moment c'est que le canal de la cheminée n'est pas en cause mais que le feu « se serait déclaré aux alentours de la cheminée de salon ». Dans l'après-midi d'hier, des représentants de la chambre cantonale d'assurance contre l'incendie et de la police de sûreté sont venus à Saint-Sulpice pour poursuivre l'enquête. G.D.

Boveresse : assemblée du «Cyclophile»

«Le Cyclophile» de Fleurier a tenu son assemblée générale à Boveresse, sous la présidence de M. Bernard Santschi. Il a été pris acte avec satisfaction du regain d'activité de cette société ainsi que du développement de son effectif, plusieurs coureurs étant venus grossir ses rangs.

Un certain nombre de manifestations sont prévues au programme pour l'année prochaine. Relevons notamment une course destinée aux écoliers en mai, une course pour amateurs-élites ou amateurs ainsi qu'un cyclocross pendant l'automne. La préparation physique des coureurs pour la saison prochaine est en bonne voie. Des séances de gymnastique sont données chaque lundi soir à la salle de Saint-Sulpice par Patrick Moerlen et Angelo Belleri.

Le comité a ensuite été constitué. Il se compose ainsi: MM. Bernard Santschi (Saint-Sulpice), président; Yves Moerlen (Fleurier), vice-président; Joseph Martina (Travers), caissier; Patrick Moerlen (Fleurier), chef du matériel; Gilbert Vuilleumier (Môtiers); Marcel Hirtzel (Fleurier). A la commission sportive, le président est M. Antonio Belleri, assisté de Patrick Moerlen. Ont été désignés comme vérificateurs des comptes MM. Messerli et Belleri.



La société s'est donné un nouveau président d'honneur en la personne de M. Marcel Hirtzel. M. Hirtzel est le troisième à occuper cette place honorifique, avec MM. Léon Perrin et Fernand Bugnard décédés, depuis la fondation de la société.

Le coureur Christian Martina, de Tavers, après une brillante saison, a passé dans la catégorie «amateurs-élite» et courra en 1980 en compagnie de Patrick Moerlen avec l'équipe Adal. G.D.

Rédaction FAN
du Val-de-Travers

M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Telex: 35 280



Notre SAURER.
Heureusement qu'on l'a.

fiable - robuste - économique

Société Anonyme Adolphe Saurer, 9320 Arbon

Au tribunal correctionnel du district Un alpiniste stimulé à l'héroïne

De notre correspondant:

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, composé de MM. Bernard Schneider, président, Claude Emery, de Couvet, M^{me} Françoise Stoudmann, de Fleurier, jurés, et de M^{me} Chantal Delachaux, commis au greffe, a siégé hier à Môtiers. Le siège du ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur de la République. Aucun témoin n'avait été cité et le prévenu se défendait sans avocat.

Ce prévenu était A.S., domicilié à Davos. Normalement il aurait dû être jugé à Neuchâtel, mais la chambre d'accusation en a décidé autrement. Ce qu'on lui reprochait c'est d'avoir acheté à Genève, Lutry, Môtiers, Schaffhouse et Lausanne, en plusieurs fois, 18,5 g d'héroïne et d'en avoir remis 11 g et demi à une fille habitant La Chaux-de-Fonds. A.S. n'a rien du drogué habituel. C'est un fort gaillard et même un alpiniste qui a gravi une quarantaine de sommets de 3000 à 5000 m en l'espace de trois ans, en Asie et en Afrique. C'est en Asie, dit-il, qu'il a fait connaissance avec la drogue. Avec un groupe de trois ou quatre amis, ils se sont mis à l'héroïne.

— Non pas pour oublier quoi que ce soit, précise-t-il, mais comme stimulant psychique et physique.

La fille de La Chaux-de-Fonds lui donnait de l'argent pour acheter l'héroïne et il recevait en cadeau une dose par gramme livré. Pourquoi cette fille ne s'approvisionnait-elle pas elle-même?

— Parce que la vendeuse ne voulait voir que moi.

A.S. ajouta aussi qu'au début c'est par volonté que l'on consomme de la drogue puis celle-ci devient plus forte que la conscience et on devient dépendant. Lui a réussi à s'en sortir complètement depuis une année.

Couvet: le terrain du FC l'Areuse avait été déclaré impraticable

De notre correspondant:

Il y a plus de deux ans et demi, le FC l'Areuse demandait une entrevue avec le Conseil communal de Couvet pour lui faire part de ses difficultés et du mauvais état de son terrain situé aux Petits-Maraix.

Depuis cette date, les membres de l'exécutif covasson ont rencontré à plusieurs reprises les responsables du FC l'Areuse pour trouver une solution au problème du terrain.

Entre-temps, ce terrain avait été déclaré impraticable par l'ASF. D'autre part, les dirigeants du club ont envisagé la pose d'une installation électrique pour mieux pouvoir s'entraîner le soir. Plusieurs devis ont déjà été établis par les services indus-

triels. Le dernier en date se chiffre à 8000 fr. environ. De son côté le FC l'Areuse a déjà engagé une dépense de 12.000 fr. pour la remise en état de son terrain.

Pour permettre au FC l'Areuse de surmonter ses difficultés le Conseil communal va demander au législatif de voter une subvention unique de 5000 fr. pour cette société, somme qui sera payée après l'exécution des travaux.

FLEURIER

Hommage à Follereau

(r) Organisée par l'Association suisse Raoul Follereau, une soirée aura lieu le 7 décembre à la maison de paroisse de Fleurier en hommage à ce vagabond de la charité, surtout connu par son activité incessante au profit des lépreux. Deux films seront présentés: **Demain l'aurore**, retraçant la vie de Raoul Follereau, et **Monsieur Vincent**, de Maurice Cloche, avec Pierre Fresnay, illustrant l'existence hors du commun de saint Vincent-de-Paul.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Clair de femme, avec Romy Schneider et Yves Montand.
Môtiers, château: exposition Vincze et Jeannotat.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

FRANCE VOISINE

MONTGESOYE

Enfant coincé sous un camion

(c) A Montgesoye, bourgade de la vallée de la Loue, devant la maison de M. Gilbert Gauthier, artisan peintre, un camionneur livrait des matériaux. M^{me} Gauthier voulut déplacer sa voiture pour permettre au camion d'approcher plus près de l'habitation; pour ce faire, elle avait laissé seul son petit garçon, Francis, âgé de 3 ans. L'enfant s'approcha du véhicule qui reculait, trébucha et fut coincé sous une roue avant. Heureusement, la mère se mit à crier et le chauffeur bloqua aussitôt son engin, sans cela l'enfant était écrasé. Il souffre de blessures au bassin et d'une fracture du fémur. Il a été transporté à l'hôpital de Besançon.

AVIS DIVERS

SKI DE FOND

Si vous n'êtes pas encore équipé et que vous désirez faire un essai, nous vous prêtons pour le week-end ou pendant la semaine

— skis de fond
— bâtons
— soulers

gratuitement

Veillez svp réserver à l'avance chez

SCHMUTZ-SPORTS
Fleurier,
tél. 61 33 33

POUR TOI POUR MOI

Un cadeau
de chez



COUVET
Tél. 63 12 06

**MÉNAGE
BOUTIQUE
OUTILLAGE
ÉLECTRO-
MÉNAGERS**
53195-1

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

AVIS MORTUAIRE

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.

Monsieur Willy Brandt-Sueur et son fils Cédric;
Madame et Monsieur Reynold Sueur-Leuba, à La Mouille-Mougnon et leurs enfants;
Monsieur et Madame Albert Sueur-Gonthier et leurs enfants, à Sainte-Croix;
Monsieur et Madame Reynold Sueur-Pfeuti, à La Mouille-Mougnon;
Madame et Monsieur René Brandt-Fatio et leurs enfants;
Monsieur et Madame Francis Brandt-Schneider et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Bernard Schindler-Brandt et leurs enfants à Prêles;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Brandt-Juvet et leurs enfants à Brent;
Madame et Monsieur Raymond Meyer-Brandt et leur fille, à Nyon;
Les enfants et petits-enfants de feu Otto Leuba-Jeanerret;
Les enfants et petits-enfants de feu Ami Sueur-Bornand, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Odette BRANDT
née SUEUR

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, belle-fille, nièce, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue le 3 décembre 1979, dans sa 38^{me} année, après une pénible maladie supportée avec vaillance.

2117 La Côte-aux-Fées,
le 3 décembre 1979.

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1:12.

L'ensevelissement aura lieu à La Côte-aux-Fées le jeudi 6 décembre 1979 à 14 heures.

Culte de famille à 13 h 30 aux Frênes. Départ du convoi funéraire à l'est du village à 14 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille: Les Frênes, 2117 La Côte-aux-Fées.

On est prié de ne pas faire
de visite à La Mouille-Mougnon

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

spots

VALLON

Agence officielle:

DAIHATSU



GARAGE-CARROSSERIE A. DÜRIG

Vente, entretien, réparations toutes marques - Prix forfaitaires

Plus de 25 ans d'expérience au service de la clientèle

MÔTIERS

Tél. (038) 61 16 07

ENCADREMENT D'ART

G. GRASSO

Pour vos tapisseries, peintures, gravures, lithos, photos, batiks, etc.

Grand choix de gravures
et lithographies originales

1, rue de l'Industrie - 2114 Fleurier - Tél. (038) 61 13 24

- Ouvert tous les jours -



Boutique Du Meuble

A. ROSSETTO

AGENCEMENT
CUISINE - BAR - RESTAURANT
MEUBLES - SALONS - LUSTRIES

Devis sans engagement

2114 FLEURIER Grand-Rue 5a Tél. (038) 61 36 61

BOUCHERIE-RESTAURANT DE LA PLACE D'ARMES

DÉPOSITAIRE: PARI-TRIO

P. MEIER

2114 FLEURIER (NE)

Ø (038) 61 24 85/61 10 36

TELE-RYTHMES

SUDAN M.

Automates pour restaurants
Radio - Télévision -
Chaînes HI-FI
Vente - Location -
Dépannage

Moulins 8

Tél. (038) 61 22 77

2114 FLEURIER



RESTAURANT DU STAND

Le restaurant est fermé
pour transformations
jusqu'à nouvel avis

FLEURIER
Tél. 61 21 98

LA CHAUX-DE-FONDS

Une classe de français pour des réfugiés vietnamiens



Apprendre la base du français en trois mois, par des cours accélérés! (Avipress Schneider)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30, Le dérobadé (18 ans).
Eden: 18 h 30, Porno girls (20 ans); 20 h 30, Cause toujours tu m'intéresses (12 ans).

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

INFORMATIONS FINANCIERES

CHRONIQUE DES MARCHÉS
Toutes les devises rétrogradent

Sous l'effet de l'incertitude internationale attisée par l'extravagance des prétentions iraniennes, la sérénité commence à céder le pas à l'inquiétude sur nombre de places financières internationales.

COURS D'ACHAT DES DEVISES EN SUISSE

Table with columns for currency (Dollar, Livre, DM, Franc fr., Florin, Lire) and dates (vendredi 30.11., lundi 3.12.1979). Values range from 1,59 to 0,1925.

C'est une reculede linéaire qui met en évidence l'attention portée à notre pays par les épargnants étrangers qui n'ont maintenant plus à redouter l'application de l'intérêt négatif.

AUX ACTIONS, LA SUISSE EST AUSSI UN ÎLOT DE FERMETÉ

Une hausse caractérisée des bancaires est entraînée par les trois titres de Banque Leu qui s'échangent pour la première fois ex-droit.

MILAN est particulièrement lourd avec un décrochement de 810 sur Assicurazioni Generali.

L'OR GRAVIT DE NOUVEAUX ECHELONS

Le métal jaune s'avance de 415 à 427 dollars l'onçe. En dépit de la fermeté du franc suisse, le lingot s'enfle encore de cent francs.

Hier matin s'est ouverte, au deuxième étage du collège de la Citadelle, une classe de français. Une classe qui pendant trois mois, sous la responsabilité de M^{me} R. Walther, va travailler ferme, chaque matinée, à parfaire les connaissances de base.

Ils sont arrivés peu avant 8 h, alors que la cloche sonnait le rappel des écoliers. Accompagnés des responsables des groupes d'accueil. Pour beaucoup, c'était l'instant des retrouvailles depuis le départ des Cernets.

«Ils»? Une adorable petite fille de six ans, aussi fière et émue que les gosses d'ici lorsqu'ils franchissent pour la première fois le pas de l'école. Et puis des plus grands. Des adultes, enfin, de 35 à 40 ans. Un ou deux manquaient à l'appel, retenus déjà par une activité professionnelle.

BONJOUR!

Au tableau noir, quelques mots en vietnamien. Un bonjour d'ici. M. Jean-Michel Kohler, directeur de l'Ecole primaire, en toute simplicité salua sa nouvelle «volée».

Remise du premier ouvrage de français, dans les rires. Dame on ne prononce pas facilement sans autre des noms aux consonances lointaines.

A son tour, M. Francis Matthey, conseiller communal, apporta le message de la ville, remerciant ceux qui ont accepté de s'occuper et d'aider ces réfugiés.

Puis, sur la pointe des pieds, on franchit à nouveau la porte. Afin de laisser place à la première leçon.

MÉTHODE AUDIO-VISUELLE

Comme nous l'ont expliqué ensuite MM. Kohler et Matthey, assistés de M. J.-M. Monsch, l'un des animateurs de ces groupes d'accueil, l'apprentissage du français se fera de manière systématique.

A l'issue de ces trois mois, les réfugiés seront alors intégrés soit dans les jardins d'enfants, à l'école primaire ou secondaire, ou passeront en apprentissage, selon leurs dispositions, leurs aptitudes et goûts.

Quant aux aînés, ils seront assistés dans la recherche d'un emploi.

Et ces Vietnamiens, comment découvrent-ils la Suisse et notre canton? Il est certes trop tôt d'en parler, l'expérience étant par trop récente. Mais il semble que l'on ne rencontre que des compliments en ce qui concerne la nourriture... sauf peut-être le fromage qui reste un inconnu.

Trois blessées à La Chaux-de-Fonds

Hier vers 15 h 20, M^{me} Francine Jaggi, 25 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulant sur la route cantonale de La Chaux-de-Fonds aux Planchettes. A environ 1 km avant le lieu-dit «Le Ring» elle n'a pas aperçu une balle de bois se trouvant sur la partie de route sur laquelle était en train de travailler M. L. J., de La Chaux-de-Fonds.

Un cambrioleur est pris sur le fait

Le juge d'instruction des Montagnes communique: «Surpris par une patrouille de la police locale, dimanche vers 2 h, en flagrant délit de cambriolage dans un magasin de radio-télévision à La Chaux-de-Fonds, K. K., âgé de 36 ans, ressortissant hongrois habitant La Chaux-de-Fonds, a été appréhendé par la police cantonale.

Interrogé, il a reconnu avoir dérobé une chaîne stéréo complète et d'autres appareils dans ce magasin. Il avait déjà transporté ce matériel, valant 2900 fr. à son domicile et était retourné sur les lieux pour s'attaquer, sans succès, à un coffre-fort. Le matériel volé à pu être récupéré. K. K. est écroué à la prison de la ville.

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA
Entreprise de nettoyage de A à Z
M. et M^{me} L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

À L'échappe du plombier
vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide.
Robinetterie et accessoires sanitaires.

PLÂTRERIE-PEINTURE
DANIEL DELLEY
Plastique en tous genres

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

SONY au meilleur prix avec le meilleur service
SONY ZR 250
5 présélections possibles en Ultra-courtes (FM) et aussi en ondes Longues

BULLETIN BOURSIER

Large table of stock market data including columns for city (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, BALE, ZURICH, PARIS, LONDRES, NEW-YORK), date, and various stock prices.

De l'argent comptant immédiat
par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal!
Banque Rohner

CANTON DE BERNE

Au préfet de trancher!

Elections suspendues à Sonceboz

Le résultat des élections municipales de Sonceboz que nous avons publié hier, est, de l'avis du préfet du district de Courtelary, gelé jusqu'à ce qu'il ait pu statuer sur les deux problèmes inhérents à ces élections.

A la suite de la plainte adressée à la préfecture par M. Hubert Bourquin, candidat au Conseil municipal pour une période de deux ans, et après la décision des autorités de Sonceboz de fixer un nouveau scrutin au 15 décembre pour désigner le titulaire du quatrième siège obtenu par l'Unité jurassienne, qui avait revendiqué l'application du décret sur les minorités mais qui n'avait présenté qu'une candidature, le préfet Marcel Monnier devra trancher.

En effet, il nous a déclaré que tant qu'il n'aura pas

statué sur ces deux situations, il fallait considérer comme suspendues les élections dans cette localité. Il attend un rapport des autorités municipales de Sonceboz, afin qu'elles s'expliquent sur le fait qu'elles ont publié de manière séparée les fonctions à pourvoir et pourquoi elles ont modifié ce mode de faire par la suite. La décision de refaire un scrutin et d'exiger d'Unité jurassienne une double candidature doit aussi être étudiée par le préfet. Il nous a précisé que l'application du décret sur la protection des minorités étant une pratique relativement nouvelle, on peut comprendre qu'on ait en face des interprétations différentes. De plus, aucune jurisprudence n'existe à ce jour. Il convient donc d'étudier ces cas avec un soin particulier.

Tramelan: les élus au Conseil général

Nous avons présenté hier les résultats des élections municipales de Tramelan en ce qui concerne le Conseil municipal ainsi que les sièges et les suffrages obtenus par les différents partis pour le Conseil général. Aujourd'hui, nous publions la liste des élus en législatif.

Pour le parti socialiste du Jura bernois, les 21 élus sont: MM. Lucien Buhler, Jean-Claude Vuilleumier-Stolz, Florian Chatelain, Jean Gagnebin-Vuilleumier, Francis Kaempf, Guido Vuilleumier, André Ducommun, Pierre Bernard, Claude Burion-Béguelin, Roger Gagnebin-Berlincourt, Pierre Zürcher, Georges Berger, Jean-Claude Voirol, Kurt Zingg, Pierre-Alain Kohler-Gagnebin, Denis Giovanini, M^{me} Simone Rossel-Lanz, M. Jean-Philippe Meier, M^{me} Ulrike Droz - Strohdreier,

MM. Maurice Droz et Pierre-Alain Schmid.

M^{me} Droz et M^{me} Chatelain, Vuilleumier-Stolz et Burion ayant été élus au Conseil municipal, ils seront respectivement remplacés par les viennent-ensuite ci-après - MM. Patrick Baumann, Claude-Alain Glauser, Charles Joye et Michel Houllmann.

Pour le parti radical, les dix élus sont: MM. Beat Gerber, Pierre André, Carlo Chatelain, Bernard Jacot, Jacky Matthey, M^{me} Jeannette Kummer, M. Wilfried Hasler, M^{me} Marie-Thérèse Nottler, MM. Fredy Gerber et Louis Senaud.

M. Pierre André ayant été élu au Conseil municipal, il sera remplacé par M. Paul Ackermann.

Pour le parti UDC, les sept élus sont: MM. Samuel Gerber, Aurèle Noirjean, Gérald Hasler, Jean Boegli, Otto Christen, Walter Jourdain et M^{me} Jeannine Noirjean-Chopard.

M. Samuel Gerber ayant été élu au Conseil municipal, il sera remplacé par M. Herold von Allmen. De plus, il y a incompatibilité entre M. Aurèle Noirjean et M^{me} Jeannine Noirjean, sa belle-fille. M. Alfred Tschirren remplacera cette dernière.

L'ancien secrétaire général de FD déménagement à Thoune

(c) On vient d'apprendre que M. Pierre Keller, ancien secrétaire général de Force démocratique, rédacteur responsable de l'organe antiséparatiste «Le Jurassien» et directeur de l'école secondaire de Tavannes, va quitter le Jura-Sud pour aller s'installer, avec sa famille, à Thoune, où il a obtenu un poste dans l'enseignement.

Établi à Tavannes depuis une dizaine d'années, M. Keller avait été élu conseiller municipal socialiste et avait succédé à M. Armand Gobat, ancien député, à la direction de l'école secondaire de Tavannes.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
Tél. (032) 93 44 66
Télex 34 91 27

CORGÉMONT Achèvement de la nouvelle construction pour le central téléphonique

(c) La construction du central téléphonique situé à l'est de l'hôtel de l'Etoile, à Corgémont, est maintenant achevée. Il est actuellement procédé aux aménagements intérieurs ainsi qu'à la pose des câbles destinés à relier les nouvelles installations à l'ancien automatique. Il s'écoulera toutefois encore plusieurs mois avant que ce dernier, construit il y a plus de 40 ans, puisse être désaffecté et que le trafic se fasse dans les nouvelles installations.

VILLE DE BIENNE

Cour d'assises du Jura bernois

L'un des prévenus nie l'évidence

De notre rédaction biennoise: - J'ai couru après l'agresseur de mon frère parce que je voulais le tuer, a reconnu franchement P.-A. Mo., en évoquant la scène-clé du «western» de Crémilles, dont le procès s'est ouvert hier matin devant la Cour d'assises du Jura bernois qui siège à l'hôtel de ville, à Bienne.

Mais est-ce bien lui qui se trouve à l'origine de cette balle perdue qui a grièvement blessé l'employé communal de Movielier, M. Michel Salgat, et qui l'a cloué à tout jamais dans une chaise roulante. P.-A. Mo. a hier nié ce qui paraît l'évidence aux yeux du ministère public et du président de la Cour, M. Oscar Troehler.

Paradoxe: en entendant les trois protagonistes du drame de Crémilles qui sont assis sur le banc des accusés, on a peine à croire qu'il s'agit là des trois hommes qui ont fait preuve d'autant de violence le 11 juin 1977, au restaurant de la Croix-Blanche, à Crémilles. Ils apparaissent si timides et polis lorsqu'ils répondent aux juges d'appel, qu'on les croirait incapables de tuer une mouche.

EN FIN D'APRÈS-MIDI...

Et pourtant! Le 11 juin 1977, J. Mo., âgé de 33 ans, détenu au pénitencier de Thorberg, a obtenu son premier jour de congé. Son frère, P.-A., le raccompagne à Crémilles, où il va rendre visite à sa «fille» (lisez son amie). Mais ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'un premier incident va éclater, incident à l'origine duquel se trouvent une affaire de concurrence professionnelle... et une bouteille de whisky.

Cette bouteille, l'amie de J. Mo. la lui avait apportée à Thorberg mais n'avait pu la lui remettre. Or, le 11 juin, le détenu - dont le casier judiciaire est lourdement chargé: 23 condamnations - reprochait à son amie d'avoir bu cette bouteille en compagnie de J.-J. Mu., qui aurait même couché avec elle. D'autre part, depuis que J.-J. Mu. avait quelques mois plus tôt repris un commerce de boissons, il était constamment dénigré par E. Mo., frère des deux prévenus, qui travaillait en tant que chauffeur dans un autre commerce de boissons.

Ses déclarations à la barre diffèrent soudain sensiblement de sa déposition faite durant l'instruction. A plusieurs reprises, le président Oscar Troehler le surprend à vouloir répéter ce qu'a dit quelques instants plus tôt son frère: - Ce n'est pas possible que j'aie tiré deux coups de feu sur J.-J. Mu., se défend-il, en avouant qu'il avait la ferme intention de le tuer.

Il n'en reste pas moins que P.A. Mo. a été la seule personne en possession de l'arme. Et personne ne le croit lorsqu'il affirme que J.-J. Mu. aurait appuyé trois fois sur la gâchette, et non une seule.

Dès lors, c'est la thèse du ministère public, représenté par M. Jules Schlappach, qui demeure la plus vraisemblable. P.-A. Mo. a probablement tiré deux coups de feu en poursuivant le fuyard dans l'établissement de la Croix-Blanche.

Aujourd'hui, de nombreux témoins défilent à la barre, dont quatre policiers qui expliqueront peut-être pourquoi la police n'est pas intervenue dans cette affaire après les menaces proférées par J.-J. Mu. d'aller «mettre de l'ordre» lui-même. M.Gme

Composition de la Cour

(c) La Cour d'assises du Jura bernois est composée des juges d'appel Oscar Troehler, qui préside les débats, Jacques Gubler et Peter Grossenbacher.

Les neuf jurés sont M^{mes} Claude Bluette Lilla, Rita Guerne et Raymonde Simon, ainsi que MM. Henri Pingeon, William Houmard, Norbert Desvoignes, Roland Jeanrenaud, Eric Charpillot et Charles Broggi.

Le ministère public est représenté par M. Jules Schlappach, procureur du Jura bernois.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 20 h 15, Kwaidan; 15 h et 17 h 45, Décaméron.
Rex: 15 h et 20 h 15, Le syndrome chinois.
Lido 1: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Melody in Love.
Lido 2: 15 h, 18 h 45 et 20 h 30, Manhattan.
Palace: 15 h et 20 h 30, Dracula et Frankenstein.
Studio: permanent dès 14 h 30, Bangkok Porno.
Elite: permanent dès 14 h 30, Felicia.
Métro: 19 h 50, Un dieu dans la foule et Karate Tiger.
Capitole: 15 h et 20 h 15, Tess.

EXPOSITIONS
Cave du Ring: exposition de Noël.

Galerie Michel: Hans Hotz, Bienne, huiles et dessins.

Hôtel Atlantis: exposition permanente, Trudi Kuhn aquarelles et peintures à l'huile.

Restaurant la Diligence: Lou, créations céramiques.

Galerie Daniel Cartier: Lou, créations céramiques.

Restaurant la Diligence: Diethelm Leu. Galerie Art et Mode: œuvres de Gianni Vasari.

Galerie 57: Michel Engel, sculptures, André Evrard, huiles.
Help: 14-21 h, tél. (031) 21 01 41.
Centre de puériculture de Bienne, Rosius: 14 h - 16 h 30.
Pharmacie de service: tél. 22 22 40 et 23 11 23.

La raffinerie d'Aarberg devant la Cour suprême de Berne: verdict ce matin

De notre rédaction biennoise: De vieux ennemis se sont retrouvés hier face à face, devant la Chambre d'appel de la Cour suprême de l'Etat de Berne: la raffinerie d'Aarberg et les services des eaux de Bienne et de Lyss. Le procès de la sucrerie qui a pollué les eaux souterraines des deux communes n'a cependant pas trouvé son aboutissement, malgré une journée de débats animés. Le verdict ne sera rendu par la Cour que ce matin.

Le dommage causé par la raffinerie d'Aarberg de la commune bourgeoise de Kappelen, aux communes de Bienne et de Lyss se monte-t-il à un, huit, dix ou 27 millions? Telle était la question à laquelle la Chambre d'appel de la Cour suprême de l'Etat de Berne avait à répondre hier. Le procès tire en long depuis plus de 15 ans; allait-il enfin aboutir?

Il y a tout juste deux ans, les mêmes adversaires s'étaient déjà affrontés

devant un même tribunal pour la même affaire. La raffinerie d'Aarberg avait été condamnée à payer 1,8 millions pour avoir pollué l'eau potable de Bienne et Lyss. Les plaignants demandèrent des expertises supplémentaires et les accusés contre-expertises. La troisième Chambre civile de la Cour d'appel prononça son jugement qui ne contenta à son tour personne.

On s'adressa alors au Tribunal fédéral. Un pourvoi en appel et deux recours de droit public furent déposés à Lausanne. Les juges lausannois rejetèrent toute l'affaire une nouvelle fois dans le camp de la Cour suprême de Berne. Un ingénieur fribourgeois fut appelé à procéder à une nouvelle expertise demandée par les juges bernois. Le 15 février de cette année, M. Jean Bruderer donna le résultat de ses investigations: coût de l'opération pour la sucrerie empoi-

sonneuse: environ 10 millions de francs.

Une contre-expertise fut réalisée par un spécialiste de la gestion d'entreprise. Ce dernier arrive à de toutes autres conclusions. Selon lui, les services des eaux de Bienne et de Lyss, même s'ils ont dû procéder à la construction d'une nouvelle station de captage à Gimmiz (17 millions) n'ont subi aucune perte. Il formule une indemnité de 800.000 francs. Quant à la commune de Bienne, elle réclamait encore 13,3 millions des 27 millions exigés initialement.

Après une journée de débat où les expertises et les contre-expertises se suivent mais ne se ressemblent pas, la Cour suprême de l'Etat de Berne n'est pas parvenue à se prononcer sur le montant final des dommages-intérêts qui devront être versés aux plaignants. Le verdict ne sera donné par la Chambre d'appel que ce matin.

CRÉMINES

Qu'en est-il du bulletin de vote brûlé?

(c) Dimanche soir, des rumeurs circulaient dans la localité de Crémilles que le président du bureau de vote avait brûlé un bulletin. Ce bulletin aurait, toujours selon ces rumeurs, eu comme conséquence de départager les deux candidats au poste de recevoir communal, qui ont recueilli chacun 159 voix alors que la majorité absolue était de 160. Ce bulletin émanait d'une citoyenne hospitalisée qui avait voté par correspondance. Elle avait omis d'y joindre sa carte d'électrice. Son mari serait alors allé lui-même l'apporter au bureau de vote.

Renseignement pris auprès du maire, M. Klotzli, la chose s'est passée comme suit. La citoyenne avait bien oublié de mettre sa carte dans l'enveloppe. Cependant, son mari s'est rendu au bureau de vote dimanche après-midi, vers 13 h 30, soit après la fermeture du bureau.

Le président du bureau de vote a bien constaté la faute; il n'aurait pas dû détruire ce matériel de vote. Mais ce n'est qu'après avoir consulté les membres du bureau qui ont décidé par six voix contre une de ne pas tenir compte de ce vote tardif, que le président a détruit ce matériel par le feu.

On devra donc se rendre à nouveau aux urnes à Crémilles, dimanche 16 décembre, pour départager les deux candidats à la caisse communale. I. Ve.

Courtelary: 658 personnes réitèrent leur confiance à M. J.-P. Bessire

De notre correspondant:

A la mi-novembre, nous avons annoncé qu'une vive campagne était engagée contre le directeur de la communauté de l'Ecole secondaire de Courtelary, M. Jean-Pierre Bessire. Force démocratique annonçait le lancement d'une pétition pour s'élever contre le fait que M. Bessire avait publié, sous son nom et sa fonction, un texte d'appel dans un hebdomadaire autonome, à l'occasion de la campagne aux élections fédérales. M. Bessire avait immédiatement réagi en faisant savoir que sa fonction et sa profession avaient été citées à son insu et étaient le fait de la rédaction de l'hebdomadaire en question.

Cette explication n'a pourtant pas été reconnue satisfaisante par Force démocratique. Des communiqués paraissent demandant: «Une population à majorité antiséparatiste ne peut-elle pas exiger que ses enfants soient confiés à des enseignants qui, dans leur majorité, partagent ses

idéaux?». Ou encore: «... des enseignants qui ne soient pas des agents d'un mouvement axé sur la subversion, mouvement dont les méthodes et moyens sont actuellement démasqués?»

GRUPE DE SOUTIEN

Devant cette situation, un groupe de soutien à M. Bessire s'est constitué. Il vient de faire parvenir à la commission de l'Ecole secondaire de la communauté Courtelary - Cormoret - Villeter, la liste des personnes qui réitèrent leur entière confiance au directeur, M. Jean-Pierre Bessire.

Dans la lettre qui accompagne ces listes, le groupe de soutien fait constater qu'ils ont rencontré l'appui de 658 personnes, dont 539 proviennent des trois villages de la communauté (314 pour la seule localité de Courtelary). Ils font remarquer en outre que 64 noms proviennent de Cortébert, et signalent enfin l'appui spontané de 55 personnes d'autres localités.

DIESSE

Derniers honneurs

(c) Une très nombreuse assistance a assisté samedi matin à l'incinération de Charles Bourquin, à la chapelle du crématoire de Beaugard, à Neuchâtel. Le défunt s'en est allé brusquement dans sa 67^{me} année. Nous le savions atteint dans sa santé, mais rien ne laissait prévoir un si bref départ. Il avait dû subir il y a exactement neuf ans une délicate opération des artères coronaires. Il ne s'en était pas trop mal remis. Bourgeois de Diesse, c'était un homme actif et dévoué. Il fit partie du Conseil communal pendant un bon nombre d'années et devint vice-maire; il renonça à la fonction de maire qui lui avait été proposée. Il fit partie également de nombreuses commissions et sociétés locales.

CANTON DU JURA

Vote sur les constitutions ecclésiastiques

Appel de l'Assemblée constituante réformée

De notre correspondant:

C'est le 16 décembre prochain que les ayants droit de vote - c'est-à-dire les hommes et femmes, dès l'âge de 18 ans, étrangers compris - devront se prononcer sur les constitutions ecclésiastiques de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise réformée évangélique du canton du Jura. Dans un précédent article, nous avons relevé comment l'Assemblée constituante catholique ainsi que Mgr Haenggi, évêque de Bâle, invitaient les fidèles à accepter la nouvelle charte fondamentale de l'Eglise catholique jurassienne.

L'ENJEU DU SCRUTIN

Signalons aujourd'hui que, de son côté, l'Assemblée constituante réformée a adressé un message à ses membres, pour leur signaler l'enjeu du scrutin et pour les inviter à participer à la votation du 16 décembre. Après leur

avoir rappelé que c'est une Constituante de 27 membres élus au sein des trois paroisses de Delémont, des Franques-Montagnes et de Porrentruy qui a élaboré les 47 articles de la nouvelle constitution, les signataires du message relèvent qu'il est évident qu'un texte, aussi valable soit-il, ne modifie pas automatiquement la vie de l'Eglise. Cette vie, dans sa profondeur, est l'œuvre de la parole de Dieu rendue efficace par le Saint-Esprit. Il ne suffit pas de donner à l'Eglise une organisation pour en faire une communauté chrétienne, fraternelle et reconnaissante.

Mais les circonstances, ajoute encore l'Assemblée constituante, ont rendu obligatoire la nouvelle organisation de l'Eglise. Les membres de la Constituante ont fait leur possible pour doter l'Eglise réformée d'une constitution qui lui permette de travailler dans la liberté et la solidarité, à la tâche que Dieu lui confie. Les auteurs de la charte soumise aux fidèles espèrent que les paroissiens ne seront pas indifférents et qu'ils manifesteront leur intérêt en participant à la votation du 16 décembre.

Interventions parlementaires: modération

De notre correspondant:

On a reproché aux parlementaires jurassiens de déposer trop d'interventions, et de surcharger ainsi de travail les membres du gouvernement dont l'essentiel de l'activité est déployé en faveur de la mise en place des nouvelles structures cantonales. Les députés et députées en ont pris semble-t-il bonne note, puisque lors de la session de jeudi dernier, ils n'ont déposé que trois interventions.

Le député chrétien-social indépendant Auguste Hoffmeyer, de Bassecourt, a réuni les signatures d'une quarantaine de ses collègues de tous les partis au bas d'une motion en faveur du home pour handicapés «Les Castors», de Delémont. L'Etat prend le déficit annuel de cette institution à sa charge. Mais il faudrait faire davantage. Depuis la récession, cet atelier a des difficultés à obtenir des commandes dans le secteur privé. En outre, il ouvrira prochainement un atelier à Porrentruy. Le motionnaire demande au gouvernement: d'intervenir auprès

des organes de la Confédération qui confient des travaux aux handicapés (insignes, cartonnages, etc.); de confier aux ateliers «Les Castors» de petits travaux administratifs, tels que mise sous enveloppe, pliage de messages, adressage, etc...; de commander à ces ateliers du petit matériel: stylos, articles d'agencement, etc...

GRATUITÉ

Le groupe libéral-radical, dans une interpellation, demande si le principe de la gratuité ne devrait pas être admis pour les consultations données par le Centre médico-psychologique du canton du Jura, dans le cadre d'une procédure de mesures protectrices de l'union conjugale. Les caisses-maladie, en effet, ne prennent pas à leur charge les frais découlant de ces consultations, car il ne s'agit pas à proprement parler d'un traitement médical.

Quant au parti ouvrier et populaire, il fait savoir dans une question écrite qu'il trouve déplaisante à plus d'un titre la manière du gouvernement de désigner les représentants des partis et

organisations dans les commissions qu'il constitue. Le gouvernement demande à l'organisation en question de lui soumettre trois noms dans l'ordre alphabétique, et il se réserve ainsi de désigner lui-même l'interlocuteur choisi.

Ceci, dit le POP, laisse supposer que les «recalés» n'ont pas l'heur de plaire au gouvernement, alors que la personne désignée passe pour son favori. «Le gouvernement ne pense-t-il pas qu'il devrait renoncer à cette méthode contestable, dit le POP, et admettre une fois pour toutes que ses interlocuteurs soient désignés, non selon son bon plaisir, mais par les organisations que ceux-ci sont censés représenter?»

DELEMONT

Vandalisme sur un terrain de football

(c) Des inconnus, que la police recherche puisqu'une plainte a été déposée, ont traversé en tous sens un terrain de football de la Commune, à Delémont, à bord d'une voiture. Avec leur véhicule, ils ont même déchiré les filets de buts. Le terrain en question est pour l'instant impraticable.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
Tél. (032) 22 09 11
Télex 34 184

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura
B. Willemin
COURTÉTELLE
Tél. (066) 22 25 38
Télex 3 45 63

OFFRES D'EMPLOIS

LA MAISON DE SANTÉ
DE PRÉFARGIER
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
2074 Marin (NE)

cherche

un ou une secrétaire-
aide-comptable

avec certificat fédéral de capacité ou titre équivalent qui sera chargé (e) de

- la préparation de la facturation,
- la passation d'écritures sur machine NCR 499,
- l'exécution de divers travaux annexes

une employée de bureau
à mi-temps

connaissant la dactylographie, pour travaux simples

un aide-mécanicien
d'entretien

ayant des notions du métier, pour collaborer avec le chef à l'entretien et aux réparations courantes des installations de la clinique.

Salaires et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension ou appartement à disposition.

Présenter offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, tél. (038) 33 51 51. 53208-O



Montage industriel
Georges Joliat
Fausses-Brayes 19,
2000 Neuchâtel

engage pour travaux
en Suisse romande

- serruriers de construction
 - serruriers en bâtiment
 - soudeurs mixtes
- expérience tuyauterie et nucléaire (photo)

- caroleurs
- menuisiers
- monteurs en chauffage
- monteurs en ventilation
- forblantiers
- installateurs sanitaire
- maçons

avec CFC ou références équivalentes.

Conditions intéressantes pour personnes capables.

Emploi fixe garanti.

Tél. (038) 24 21 88 ou (066) 22 79 15. 49906-O

Restaurant à Delémont (Jura) cherche

sommelière

Entrée immédiate ou à convenir. Débutante acceptée. Nourrie, logée. Ambiance agréable. Très bons gains.

Adresser offres écrites à BF 2389 au bureau du journal. 56342-O

Nous sommes une entreprise en pleine expansion, de niveau européen, active dans le domaine de l'utilisation des matières plastiques pour la médecine. Nous implanterons prochainement une usine de production à La Chaux-de-Fonds et nous désirons engager un

RESPONSABLE D'USINE

Nous offrons :

- poste à responsabilités dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique
- indépendance
- salaire et prestations d'une grande entreprise
- formation spécifique par notre maison mère

Nous demandons :

- formation d'ingénieur en matières plastiques OU formation d'ingénieur en mécanique avec expérience en plastique
- quelques années de pratique dans une position de cadre
- connaissances approfondies des différents types de transformation des matières plastiques et des méthodes de collage de plastique
- connaissances linguistiques : français/allemand.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leurs offres et leur curriculum vitae sous chiffres 28-21845 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel. 53600-O

M

NEUCHÂTEL

cherche

pour son dépt Marketing Non-Food,
SECTEUR TEXTILE

EMPLOYÉ

apte à gérer de façon indépendante certains rayons.

Nous demandons :

- esprit d'initiative
- expérience dans le textile
- formation adéquate
- langue maternelle française ou allemande, avec bonnes connaissances de l'autre langue
- âge idéal 25-30 ans
- (entrée au plus tôt)
- CFC d'employé de commerce ou titre équivalent.

Nous offrons :

- place de travail au sein d'une petite équipe
- semaine de 42 heures (dès le 01.01.1980)
- salaire en rapport avec le poste
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION 52349-O

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Entreprise de déménagements cherche
chauffeurs déménageurs

(avec permis poids lourds)
ayant de l'expérience.

Entrée à convenir.

Faire offres avec références sous chiffres
AE 2388 au bureau du journal. 53759-O

HÔTEL-
RESTAURANT

cherche pour tout
de suite ou à
convenir :

un sommelier

et

un orchestre

de deux ou trois
musiciens pour le
31 décembre.

Tél. (039) 23 43 53. 53328-O

Magasinier-
vendeur

pour la
commercialisation
de nos produits
(permis de
conduire).

Fruits
Reithlisberger
2075 Wavre
Tél. (038) 33 21 33. 53758-O

Coiffure Marielle
cherche

coiffeuse
pour les fêtes.

Tél. 31 42 08. 56559-O

Hôtel-restaurant
cherche

sommelière
ou débutante.
Travail agréable
avec deux horaires.
Congé samedi-
dimanche.

Tél. (038) 31 13 42. 53373-O

aux Gourmets

toutes spécialités, cherche :

VENDEUR (EUSE)

pour rayon charcuterie-fromage

Caissière

de bonne formation.
Travail varié - Ambiance agréable - Bon salaire.

Adresser offres ou téléphoner au magasin,
rue du Trésor, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 12 34. 53310-O

Nous cherchons à engager immédiatement
ou pour époque à convenir

UN ADJOINT
DE DIRECTION

parfaitement bilingue allemand-français, expérimenté, capable de travailler de façon indépendante et d'assumer la responsabilité du secrétariat, ayant l'entretien facile avec les clients.

Travail intéressant et varié, avantages sociaux.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats
à BÉROCHE S.A., Décolletage, 2034 PESEUX.
Tél. (038) 31 52 52. 52994-C

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères,
d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules,
dans l'injection de pièces techniques en plastique, dans les
traitements de surface, traitements thermiques et usinage
chimique, et cherchons des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

ainsi que des

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Adresser offres ou se présenter à
CARACTÈRES S. A.
rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22. 53285-O



Partir c'est bien. Arriver c'est mieux.

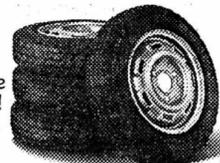
Pour les sports d'hiver,
une vraie sportive:

PEUGEOT 305

Une voiture construite pour la Suisse:

- traction avant
- suspension indépendante sur les quatre roues
- répartition idéale des masses
- chauffage/dégivrage avec soufflerie à trois vitesses, créé spécialement pour la Suisse
- glace arrière chauffante

Découvrez donc par vous-même comme c'est facile pour une Peugeot 305 de maîtriser les routes de l'hiver: faites un essai!



Au cours de l'hiver, offre exceptionnelle:
quatre roues gratuites,
équipées de pneus radial hiver
valeur Fr. 700.-.

Toujours bien conseillé par le concessionnaire officiel PEUGEOT

M. + J.-J. SEGESSEMAN & C^{ie}

Garage du Littoral - Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91

Concessionnaire depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

2017 Boudry, J.-P. Aerni, Garage des Jordils, avenue du Collège 69, (038) 42 13 95, 2054 Chézard, U. Schürch, Garage, (038) 53 38 68, 2056 Dombresson, A. Germond, Garage, (038) 53 21 22, 2114 Fleury, P. Joss, Garage, place d'Armes 12, (038) 61 11 72, 2034 Pesieux, Garage la Cité SA, M. Priez, rue Boubin 3, (038) 31 77 71. 52094-A

CHERCHER LE MOT CACHÉ



Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un poète français. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Avis - Arrêt - Belle - Cal - Car - Caractère - Chaudron -
Conserve - Est - Eclat - Liberté - Miel - Neuvaine -
Nécessaire - Néant - Nodosité - Nerveuse - Nectaire -
Nos - Neige - Nouveau - Nouméa - Nice - Narine -
Ocelot - Ocarina - Octobre - Oeillet - Pollution -
Puisaye - Pois - Pivoine - Rouget - Réunion - Rive -
René - Septante - Tիրer - Tête - Vie - Yonne.

(Solution en page radio)

On cherche
serviceman

Conditions et horaire à convenir.

Se présenter au garage
Schenker & Cie,
Station Shell, Hauterive (bus N° 1). 53535-O

MOKA-BAR
cherche
SERVEUSE

Tél. (038) 25 54 24,
entre 11 h et 12 heures. 53176-O

Restaurant de la ville cherche pour
entrée immédiate ou à convenir

sommeliers (ères)

ainsi que

dame ou garçon
de buffet

Congé tous les dimanches
et jours fériés.

Tél. (038) 24 08 22. 53215-O

Nestlé

Notre Central Télex assure les liaisons avec les
sociétés Nestlé situées dans le monde entier.

Nous souhaitons engager pour ce secteur une

TÉLEXISTE

au bénéfice d'une expérience de quelques années des
communications télex internationales et possédant de
bonnes connaissances d'anglais.

Nous offrons :

- la possibilité d'être en contact avec les pays du monde entier
- la semaine de 5 jours
- un horaire régulier
- les avantages et prestations d'une grande entreprise.

Prière d'adresser vos offres détaillées avec curriculum vitae complet, photographie et copie de certificats à M^{lle} M. Germainier, Département Personnel NESTLÉ, 1800 Vevey.

53572-O

Nestlé

Atouts majeurs...

♥
Conseils personnalisés

♠
Spécialisation
Connaissance
des produits

♦
Contact
humain

♣
Qualité
+
services

...chez votre commerçant spécialisé

Cretegny et Cie, Comptoir ménager, faubourg du Lac 43

Une qualité toujours plus grande

Des appareils ménagers, Cretegny en vend depuis 1952. Le vaste magasin du faubourg du Lac propose aussi une gamme de cuisines, rustiques ou modernes, mais toujours très fonctionnelles. Et depuis décembre 1978, un nouveau département réunit télévisions, radios et chaînes stéréo. Cette diversité ne signifie pas dispersion et M. Morandi, gérant du magasin, offre

dans chaque secteur un choix très complet.

TOUJOURS MEILLEUR

Le dernier-né des départements est aussi le plus « remuant ». En haute fidélité comme en télévision, l'évolution technique est très rapide. Autre point commun : la présence chez Cretegny

des plus grandes marques : Grundig, Philips, Scott ou Technics entre autres.

Côté son, les installations compactes ont leurs adeptes, mais ce sont les chaînes à éléments distincts qui « marchent fort » en ce moment. Les modèles de pointe se renouvellent tous les ans, voire tous les six mois, et chaque modèle est meilleur que le précédent ! L'esthétique aussi évolue : puisque la

chaîne stéréo est devenue un meuble — le « rack » — autant que ce soit un beau meuble. Il va sans dire que les meilleures colonnes sont là aussi.

L'AVENIR EST DÉJÀ LÀ

En télévision également (la couleur va presque de soi) la technique a fait des miracles : l'image est meilleure, la consommation de courant plus faible, les réparations plus simples et plus rapides et... c'est moins cher ! Et l'on a pensé à l'avenir : la plupart des postes sont prévus pour la transmission des « télétextes » et pour la réception de 24, 30, parfois jusqu'à 50 programmes !

Il n'est plus besoin de présenter le département appareils ménagers de Cretegny. Le choix est particulièrement étendu pour les machines à laver (pas moins d'une vingtaine de modèles), les lave-vaisselle, les cuisinières, frigos, congélateurs et aspirateurs, bref tout le « gros » électroménager.

— Nous ne vendons que des marques dont nous savons que le service après-vente est impeccable, précise M. Morandi.

Il y a encore les cuisines « Moderna » que l'entreprise fabrique à Cortailod, à Avenches et en Vendée. Chêne plaqué, merisier massif, stratifié ou métal, elles allient un aspect agréable à une utilisation confortable.

APRÈS LA VENTE

Le Comptoir ménager, c'est un magasin où l'on a le temps de réfléchir à un achat souvent important, avec les conseils d'un spécialiste qui y travaille depuis 1965, et où l'accueil ne s'arrête pas à la vente :

— Nous gardons toujours le contact avec la clientèle, conclut M. Morandi.



M. Morandi, associé et gérant, avec deux de ses collaboratrices dans le nouveau département du magasin. (Avipress-P. Treuthardt)

MARZO
COUTURE HOMMES ET FEMMES
BOUTIQUE MODE
GRAND CHOIX DE COMPLETS ET ROBES
JEANS, PANTALONS
Place Pury - Epancheurs 11 - 1^{er} étage
Neuchâtel tél. (038) 25 02 82.

boucherie - charcuterie
Pour tous vos repas de fête
votre boucherie-conseil
rue de l'Hôpital 15 Tél. 25 26 05/65
rohren

Futura **SINGER**
L. MONNIER
Nombreux modèles en magasin :
dès Fr. 499.—
La seule électronique
Rue du Seyon 11
Tél. 25 12 70

PFAFF
ORFÈVRE - JOAILLER
Pour tous vos couverts en argent massif et métal argenté
Pfaff - Place Pury 7 - Neuchâtel

garcin
CHAPELIER - CHEMISIER
Terreaux 1

OPTIQUE des Arcades
LAMBOLEY OPTICIEN DIPLOMÉ
lunetterie
lentilles de contact
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL - Tél. 038 25 11 38

CAP 2000 PESEUX
JUVENA
La simplicité dans les soins de beauté
AU RAYON PARFUMERIE DE LA
PHARMACIE GAUCHAT
Tél. (038) 31 11 31
grand parking gratuit

APPAREILS MÉNAGERS
EXPOSITION PERMANENTE DE TOUTES LES GRANDES MARQUES
GROS RABAIS OU REPRISE
Cretegny et Cie
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tél. 25 69 21

elna
Un choix de 10 machines à coudre pour toutes les bourses
Cours de couture
Mercerie + Boutons + Galons
Grand choix de tissus (en stock et collection)
M^{me} M.-Th. Pitteloud
Saint-Honoré 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 58 93

Conseillé et bien servi... chez votre commerçant indépendant de détail !

André Monnier, montres et bijoux, rue Saint-Maurice 1

Aimer et faire connaître les bijoux

Pour M. André Monnier, l'information du client n'est pas un vain mot : c'est une réalité. Les amateurs se souviennent sans doute des perles de culture de Mikimoto qu'il a présentées ce printemps. Cette exposition ne sera pas la dernière : d'autres se feront, sur d'autres sujets, dont il préfère laisser la surprise à ceux qui s'arrêteront devant sa vitrine, au cœur de la ville. Cette information se fait aussi par des catalogues, comme celui de la collection « Happiness », le dernier en date, qui présente une ligne de bijoux originale et moderne.

MARQUES PRESTIGIEUSES

Récemment aussi, M. Monnier a mis l'accent sur les montres de luxe de Baume & Mercier, qui viennent compléter son assortiment de la marque Eterna. Il s'agit là de chercher la meilleure qualité possible, en proposant les produits de maisons de réputation mondiale, ceux-là mêmes qu'on trouve dans les plus grandes bijouteries.

PRÉSENTATION SOIGNÉE

La présentation des vitrines est l'objet d'un soin tout particulier de la part de M. et M^{me} Monnier. C'est avec beaucoup de goût, de précision aussi, que la décoration et les bijoux sont mis en place. Et cet effort ne s'arrête pas à la vitrine extérieure. A l'intérieur, d'autres, plus petites, donnent l'impression d'une exposition permanente. On y remarque des créations originales de France, d'Allemagne, et même de Finlande. C'est en visitant les expositions internationales que M. Monnier les a découvertes. La bijouterie, c'est parfois aussi une recherche !



M. et M^{me} Monnier au moment de la préparation d'une vitrine, un travail qui se fait avec beaucoup de soin. (Avipress-P. Treuthardt)

Le Paradis des futures mamans
Ecluse 18, Neuchâtel
baby confort
E. Bohnenblust
le spécialiste aux prix traditionnellement compétitifs
Places de parc en face du magasin.
Parking du Seyon à quelques pas, gratuit pour nos clients.

TAPISSEUR SELLIER DÉCORATION
PERRIN
038. 24 10 50
TAPIS
MOQUETTES, SOLS PLASTIQUE
TAPIS D'ORIENT
Gouttes-d'Or 92 Neuchâtel 2000

Masserey
de très beaux **tapis d'Orient** pour chacun
EXPOSITION SPÉCIALE POUR LES FÊTES
Entrée libre
magasins Portes-Rouges 131-133
tél. 25 59 12

Votre bijoutier au cœur de la Ville
monnier
montres & bijoux
rue St-Maurice, NEUCHÂTEL

ACHETEZ MIEUX CHEZ LE SPÉCIALISTE
PLUS DE 480 suggestions de cadeaux vous sont proposées à notre boutique
...une visite s'impose
Livraison franco domicile
BAILLOD
Bassin 4 Neuchâtel Tél. 25 43 21

bico
115 ans de qualité
JEAN BOTTINELLI
LITERIE COMPLÈTE Y COMPRIS TOUTE LA GAMME BICO
NEUBOURG 5 NEUCHÂTEL
SERVICE À DOMICILE - Tél. 25 26 43

Burri fleurs
Il y a toujours une occasion pour offrir des fleurs
VOTRE CONSEILLER LUWASA
Saint-Honoré 1 - Tél. (038) 25 12 80
Seyon 30 - Tél. (038) 25 46 60
(A deux pas du parking du Seyon)
Neuchâtel

AUTOCENTRE
PESEUX tél. (038) 31 46 40
ESSENCE - PNEUS
+ 3% DE RISTOURNE

J. GRISONI
Producteur et négociant
Tél. (038) 47 12 38
2088 CRESSIER
Du soleil dans votre verre
Vin fin blanc
Rouge Pinot noir
Oeil-de-perdrix
Marc - Prune bérudge

Le bijoutier de confiance
OMEGA TISSOT
ARGENT MASSIF JEZLER
F. Robert
Seyon 5 Neuchâtel Tél. 038/25 28 32

TÉLÉVISION RADIO DISQUES
A. HAEFELI
Installations - Locations
Vente - Echange - Réparations
Grand-Rue 22 - Tél. (038) 31 24 84
2034 PESEUX - Membre CID

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 65 c. le mot

A VENDRE
ELNAPRESS ÉLECTRONIQUE, cause double emploi. Etat de neuf, 600 fr. Tél. 42 59 63.
56536-J

COURS D'ORTHOGRAPHE de langue française avec corrections. Tél. 31 71 33. 56326-J

CHAÎNE STÉRÉO compact Sony, 600 fr. Tél. 33 32 07, 18 h. 56327-J

ORGUE ÉLECTRONIQUE double clavier + pédale, batterie incorporée, cause manque de place, peu utilisée. Au plus offrant. Tél. 24 66 69. 56329-J

SKIS ROSSIGNOL + fixations Look + souliers Caber. Le tout en bon état. Tél. 31 49 02. 56333-J

MANTEAU MONSIEUR, taille moyenne, drap noir, état de neuf. Tél. 31 69 13. 56551-J

MACHINE À LAVER CALOR, bon état, bas prix. Tél. 33 39 60. 55240-J

SKIS ROSSIGNOL Compétition 203 cm, Look Nevada, stoppeurs, 200 fr. Tél. 55 12 40. 56316-J

LAINES + CANEVAS PEINTS pour grande tapisserie à faire soi-même. Tél. 25 00 39. 40465-J

APPAREIL SOUDURE ÉLECTRIQUE jamais utilisé, valeur 1080 fr., cédé à 650 fr. Tél. (038) 25 95 94. 56573-J

PORTE-VITRINE cadre métallique; 1 vitrine dim. 180 x 170, état neuf; 2 fourneaux à mazout; 1 chauffe-bain à bois, bon état. Bas prix. Tél. (038) 55 17 81. 55358-J

CANARIS (couple) et grande cage, 80 fr. le tout. Tél. 25 32 62. 56571-J

ROBE DE GROSSESE longue pour Sylvestre, taille 38-40, 70 fr. Tél. 25 32 62. 55246-J

4 PNEUS NEIGE sur jantes pour Citroën 3 CV; 1 porte-bagages pour Citroën AK 400. Tél. 53 38 19. 56356-J

POUSSETTE 480 FR. cédée à 200 fr.; poussette-pousse 30 fr.; lit d'enfant avec matelas, 120 fr.; essoreuse Miele 80 fr. Tél. 41 29 92. 56345-J

4 PNEUS À NEIGE neufs Michelin, dimensions 165/13 MS radiaux, 150 fr. Tél. 33 13 19. 56346-J

TÉLÉVISION COULEUR Philips 66 cm, Suisse-France, 12 programmes. Tél. 42 18 96. 56525-J

SKIS avec fixations sécurité 185 cm + chaussures de ski N° 38. Tél. 33 37 87. 56574-J

1 LECTEUR À CASSETTES 8 pistes; 1 tonneau en bois 70 litres et bonbonnes; 1 pot en grès 40 litres. Tél. 25 07 32. 56347-J

CHAMBRE À COUCHER complète, ainsi que descentes de lit et couvre-lit. Prix 1500 fr. Tél. 33 47 39, entre 8 et 9 h le matin. 55242-J

DEMANDES A ACHETER
UN PIANO DROIT en bon état. Tél. 55 11 65; dès 19 h, 55 25 72. 56581-J

CHERCHE PISTON et cylindre pour Maxi Puch. Tél. 24 18 27. 56354-J

MEUBLES ANCIENS, bibelots, argenterie, lampes, vaisselle avant 1930. Tél. (038) 33 47 32. 55130-J

A LOUER
APPARTEMENT 1 pièce, confort, 285 fr., région la gare, date à convenir. Tél. 25 97 21, dès 18 heures. 56527-J

SAINT-AUBIN, 4 1/2 PIÈCES, vue imprenable, 528 fr., charges comprises; fin décembre ou à convenir. Tél. 55 21 06. 55361-J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, quartier tranquille, libre tout de suite ou à convenir, 270 fr., charges comprises. Tél. 25 50 74. 56512-J

À SAINT-BLAISE, appartement 2 pièces, meublé ou non (ancienne construction), confort. Tél. (038) 33 16 32. 56570-J

CORMONDRECHE, CHAMBRE, CONFORT dans villa, à 2 minutes trolleybus, 100 fr. Libre immédiatement. Tél. 31 28 07. 56568-J

STUDIO MEUBLÉ, confort, cuisinette, douche, situation agréable, tranquillité. Tél. 31 26 80. 56569-J

3 PIÈCES, cuisine, plein centre, tout de suite. Tél. 53 18 80 ou 24 60 10, de 17 h à 19 heures. 56579-J

À BOUDRY, appartement 3 1/2 pièces tout confort avec garage ou place de garage. Libre fin décembre. Tél. 42 43 56. 56351-J

BEVAIX, DÈS 1^{er} JANVIER, 3 pièces tranquille, ensoleillé, garage. Tél. 46 14 85, dès 19 h 30. 55183-J

AUVERNIER 2 PIÈCES plain-pied, libre fin décembre. Location payée pour janvier. Tél. 31 62 37 dès 19 h - 31 56 73 toute la journée. 56252-J

MONTMOLLIN 3 1/2 PIÈCES, cuisinette, baigns, 2 balcons, 345 fr. + charges 130 fr., garage 45 fr. Tél. 36 12 30. 55346-J

TEMPORAIREMENT, salle pour activités sportives, Prébarreau 1. Tél. 24 26 20, du mardi au vendredi, demander Maria. 56314-J

DEMANDES A LOUER
APPARTEMENT mi-confort 4-6 pièces, région Colombier. Adresser offres écrites à JN 2397 au bureau du journal. 56334-J

APPARTEMENT 4 PIÈCES pour mars 80, quartier ouest-ville. Récompense Fr. 200. Adresser offres écrites à DH 2391 au bureau du journal. 56337-J

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES, région Favag, prix maximum 420 fr., charges comprises. Tél. (038) 33 42 56, dès 19 h à 20 h 30. 56305-J

CHAMBRE (douche et part cuisine) à Neuchâtel, pour le 1^{er} janvier. Suzanne Lemp, Cité Universitaire, Neuchâtel. 56349-J

APPARTEMENT ANCIEN 4-5 pièces, confort, quartier Mail-Saars-Monruz ou près centre. Mars 1980. Tél. 33 75 85 (soir). 56280-J

CHERCHE 3 PIÈCES, confort, balcon, Neuchâtel - Hauterive - Saint-Blaise. Récompense 100 fr. Adresser offres écrites à JJ 2368 au bureau du journal. 40450-J

OFFRES D'EMPLOIS
JE CHERCHE POUR BOUDEVILLIERS, femme de ménage quelques heures par semaine. Tél. 36 15 06. 56563-J

DEMANDES D'EMPLOIS
EMPLOYÉE DE BUREAU cherche place à Neuchâtel ou environs. Disponible dès janvier 1980. Adresser offres écrites à IM 2396 au bureau du journal. 55348-J

BOULANGER-PÂTISSIER cherche travail à mi-temps, après-midi. Adresser offres écrites à GE 2352 au bureau du journal. 56580-J

ÉTUDIANT DONNE LEÇONS MATHS et physique. Tél. 25 30 84, heures des repas. 56307-J

FEMME DE MÉNAGE pour tous les mardis matin, de 8 à 11 h 30. Tél. 25 71 42. 55313-J

JEUNE FILLE ANGLAISE parlant français cherche travail dans une famille. Tél. 25 56 88. 56297-J

ÉTUDIANT ferait des travaux manuels, quelques heures par semaine. Horaire à convenir. Tél. (038) 25 63 78. 56278-J

DIVERS
MONSIEUR RETRAITÉ, dans la soixantaine, taille moyenne, caractère gai, désire rencontrer dame ou demoiselle de 55 à 60 ans, en vue de mariage. Photo désirée s.v.p. Ecrire à LP 2399 au bureau du journal. 55660-J

39 ANS, CÉLIBATAIRE, allure jeune, désire rencontrer jolie demoiselle ou jeune femme pour passer un week-end agréable. Si photo, sera retournée. Adresser offres écrites à KO 2398 au bureau du journal. 56561-J

HOMME SEUL, cinquantaine, désire partager maison et jardin avec dame qui lui tiendrait compagnie. Ecrire à CG 2390 au bureau du journal. 56340-J

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, av. Du Peyrou 8. Prendre rendez-vous de 13 à 14 h. Centre de liaison de Sociétés féminines. Tél. 25 36 37. 56543-J

À DONNER chien loulou Poméranie, 10 mois, vacciné. Tél. 24 23 75. 56521-J

JEUNE CHATTE grise-brune, stérilisée, cherche un foyer avec si possible jardin, sinon devra être piquée. Ne convient pas pour des enfants. Tél. 25 70 77, le soir. 56353-J

DAME BIEN, SOIXANTAINE, désire connaître monsieur bonne présentation pour amitié sincère. Ecrire à 0412-1098 au bureau du journal. 56567-J

CHERCHE MODÈLES permanente. Tél. 42 57 68 (le soir). 55398-J

ACCORDAGE DE PIANOS, révision, démitage, service rapide partout. André, spécialiste, case postale 237, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 68 30 le matin. 52707-J

À L'ÉCOUTE DE LA DANSE, disque classique, avec livret explicatif comprenant 80 photographies, en vitrine à l'UBS, rue du Seyon. Pour commander à Anynia Ketterer, 58 fbg de l'Hôpital, tél. 25 29 19. 55134-J

OFFRES D'EMPLOIS

HOTEL DU PONT COUVET

RESTAURANT « LE PROVENÇAL » BAR-DANCING
engage tout de suite ou pour date à convenir:

SOMMELIER (ÈRE)
(connaissant les 2 services)

CUISINIER
(capable de prendre des responsabilités, petite brigade).

Se présenter ou téléphoner:
M. Melon. Tél. (038) 63 11 15. 53601-O

Atelier d'architecture yverdonnois cherche pour compléter son équipe, un

JEUNE DESSINATEUR BAT NURSE
pour enfants en bas âge (7 et 19 mois). Références.
Tél. (022) 46 53 41. 55373-O

Dem. à acheter
Double paiement pour monnaie argent Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 48463-F

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01 met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

1 jeune cuisinier
1 sommelière
ou sommelier
connaissant les 2 services.

Hôtel de la Gare, Montmolin 2205. Tél. (038) 31 11 96, demander Monsieur Bongard. 56572-O

Hôtel-restaurant du Marché Neuchâtel,
cherche pour début janvier

1 serveuse
pour le café

1 apprenti cuisinier
1 aide de cuisine
Fermé dimanche et lundi matin.
Tél. 24 58 00. 55377-O

AVIS DIVERS
Comptable indépendant cherche des mandats de

- tenue de comptabilités
- révisions et d'organe de contrôle
- encaissements
- gérances
Adresser offres écrites à GK 2394 au bureau du journal. 53107-A

DÉTECTIVE autorisé
RAOUL DUPONT
Lausanne
Martèrey 5
Tél. 021 / 22 41 22-67
31524-A

Maculature en vente au bureau du journal

Sur mesure COSTUMES - JUPES MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus
ROBERT POFLET tailleur
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17. 127629-A

DEMANDES D'EMPLOIS
Employé de commerce comptable
cherche emploi.
Ecrire sous chiffres 14-350.078 à Publicitas S.A., 2800 Delémont. 53603-D

Data-typiste
plusieurs années d'expérience cherche place pour le 1^{er} janvier 80, ou comme aide de bureau, goût pour les chiffres. Autre travail accepté. Région souhaitée, Neuchâtel, Boudry.
Adresser offres écrites à HL 2395 au bureau du journal. 56517-D

COMMERCES

COMPTABLE
A remettre à l'ouest de la ville

PENSION
comprenant:
1 appartement de 4 pièces à disposition du tenancier
1 cuisine agencée y compris matériel, frigo et congélateur
1 salle à manger y compris vaisselle
7 chambres
4 studios y compris meubles et lingerie.

La promotion immobilière Neuchâtel SA
Rue du Môle 4
(038) 24 70 52 53279-O

Utilitaires 5
dès Fr. 50.- par 1/2 jour (y compris 75 km)
Tél. 038/24 72 72
(Garage Hironnelle)
AVIS Location de voitures Utilitaires Leasing 40880-A

MACHINES À COUDRE
neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction.
Garantie 10 ans. Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai. Occasions: un an de garantie. Eina Fr. 200.-, Singer Fr. 320.-, Elna Fr. 400.-, Bernina Fr. 450.-, Bernina Fr. 580.-.
Réparations toutes marques.
Facilités, locations.
Agence **VIGORELLI**, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46. 53324-A

bar-taberne de la tour
J. Galand
NEUCHÂTEL
Angle Neubourg Chavannes
20295-A

SCALA DE MILAN
Les 22-23 décembre 79 et 5 janvier 80
AU PROGRAMME
« I DUE SOKSARI »
de Giuseppe Verdi
« BORIS GODOUNOV »
de Moussorgsky
Organisation et billets:
Agence Quillet, Missy
○ (037) 67 13 97
le matin de 7 h à 8 h 30 ou le soir
dès 18 heures. 53574-A

Achetez chez vous BIJOUX - MONTRES - PENDULES
prix avantageux. Demandez ma visite
R. Martinet, tél. 31 82 90, de 8 h à 12 h ou 31 89 35. 26800-A

PIANOS
accordages et réparations. Vente d'occasions.
J.-C. JENZER
2103 Noiraigue. Tél. (038) 63 31 43. 43653-A

Es-tu déjà allé aux SAARS 44
51973-A
STOCK USA Neuchâtel
R.-M. Tanner Tél. 25 57 50

A Genève: cherche

DETECTIVE autorisé
RAOUL DUPONT
Lausanne
Martèrey 5
Tél. 021 / 22 41 22-67
31524-A

MAJOUR
Renseignez-moi, sans frais, sur vos prêts personnels sans caution jusqu'à fr. 30 000.-. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés. F
Nom: _____
Adresse: _____
NP, localité: _____
Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
29456-A

COULISSE
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51
127404-A

COURS du SOIR
Français Allemand
Anglais
Correspondance
(française - allemande - anglaise)
Orthographe
Comptabilité
Sténodactylographie
Nouveaux cours: janvier
Benedictel
Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81
Ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 heures
53327-A

MARIAGES
Jeune homme sérieux
36 ans, cherche à faire connaissance d'une dame ou demoiselle. Mariage si entente.
Ecrire sous chiffres 14-350.078 à Publicitas S.A., 2800 Delémont. 53604-Y

Relais de l'habitation Bevaix
CITÉ DU LAC SA
Dir. H. Piaget
A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon
Tél. 038/46 13 93
à côté du Restaurant de l'Hippocampe

Meubles de style classique et rustique
Tapis d'Orient - Rideaux
Lustrerie - Fer forgé - Artisanat
2000 m² d'exposition entièrement renouvelée

NOCTURNES
mercredis 5 et 12 décembre
ouvert jusqu'à 22 h

ENTRÉE LIBRE **GRANDE PLACE DE PARC**

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Heures d'ouverture:
chaque jour de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30
samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
52684-A

Pour la St Nicolas:

Clémentines 170 le kilo

Bonhomme en pâte

la pièce de 300 g **210**

(100 g = -.70)

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

**PETITS TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS
GARDE-MEUBLES
D. NOIRAT - BOUDRY**
Tél. (038) 42 30 61

**Abonnement de théâtre
de la Ville de Neuchâtel**
Vendredi 14 décembre
à 20 h 30
Spectacle N° 6

PANTOMIME CLOWNESQUE
par le Teatro Dimitri

Location Office du tourisme, place Numa-Droz 1.
Tél. 25 42 43.

ENCADREMENT D'ART
G. GRASSO

Pour vos tapisseries, peintures,
gravures, lithos, photos, batiks, etc.

Grand choix de gravures
et lithographies originales

1, rue de l'Industrie - 2114 Fleurier - Tél. (038) 61 13 24
- Ouvert tous les jours -

**D'EXCELLENTE SUGGESTIONS
DE CADEAUX**
aux points de vente

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Baromètres - Thermomètres
Jumelles - Microscopes
Bons d'achats, etc...

**Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____ 82 L



*Très agréable
cette robe*

en polyester-jersey,
col officier et
épaules passepoilées,
ceinture à nouer
lilas, bordeaux
ou brun

69.-
Tailles 36-46

La Cité

Beaulac

**QUINZAINE
ALSACIENNE**

avec, aux fourneaux,
M. WOEHRLÉ
qui vous conseille

- les coquilles de foie gras frais
- la tourte de la vallée de Munster
- le filet de sandre au Riesling
- la choucroute Colmarienne
- la tourte de cailles
- l'omelette aux mirabelles flambée au rhum

Pour réserver tél.: 24 42 42.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

**POUR EXPRIMER
VOS VOEUX** à l'occasion
des fêtes
de fin d'année

L'IMPRIMERIE CENTRALE SA
complète son choix de cartes par l'édition
d'une nouvelle série consacrée aux fontaines
anciennes de Neuchâtel
et environs

Oeuvres
d'André
Lambert

Le jeu
de 10 sujets différents,
avec enveloppes
Fr. — .70 le sujet
depuis 2 jeux
Fr. — .65 le sujet
depuis 5 jeux
Fr. — .60 le sujet

en vente à la réception
du journal où vous
trouverez encore tout
un choix d'autres cartes

**IMPRIMERIE
CENTRALE ET DE LA
FEUILLE D'AVIS DE
NEUCHÂTEL SA**
Saint-Maurice 4

**AU
VIEUX VAPEUR**

Toujours la sympathique ambiance
dans un cadre de rêve.

Voilà une soirée idéale à deux...
... ou à plusieurs!

BAR
ouvert tous
les soirs de
21 h à 2 h.
(dimanche
fermé)

MAZOUT
Demandez le
PRIX DU JOUR

038 **33 30 70**

termo plan Saint-Blaise
chaleureusement votre

RUE DU SEYON 21
NEUCHÂTEL

**AMERICAN
SHOP**

LIQUIDATION TOTALE
autorisée jusqu'à fin janvier 1980

**RABAIS
de 20 à 60%**

- jeans - chemises - blousons - etc.
- articles intéressants pour chasseurs et pêcheurs

**Compacts, systéma-
tiques, incomparables.
Et rien de plus.**

Nikon

Vous deviez naguère choisir
entre la compacté ou un Nikon. Mais
les temps changent: Avec les Nikon FM
et FE (à réglage automatique de l'exposition),
vous pouvez opter entre deux appareils
compacts intégrés dans le célèbre système
Nikon. Deux appareils qui se muent in-
stantanément en instruments professionnels
à moteur. Car ils ont de qui tenir!

Cela facilite la photographie créatrice -
et la décision d'achat!

INFORMATIONS

Informez-moi sur le Nikon FM/le Nikon FE

Nom: _____
Adresse: _____
NPA/localité: _____ FA

(soulignez ce qui convient). A retourner à Nikon S.A., Kaspar Ferner-Str. 6, 8700 Küssnacht.

LA CUISINE/Macérer ☉☉

POUR CE GÂTEAU ON DIT DE FAIRE MACÉRER DES RAISINS DANS DU RHUM.

C'EST LE PLUS CLASSIQUE. MACÉRER C'EST TREMPER DANS DU LIQUIDE UN CERTAIN TEMPS. ON PEUT AUSSI FAIRE CETTE PRÉPARATION POUR DES FRUITS CONFITS DES PRUNEAUX. ON L'UTILISE BEAUCOUP POUR TOUTS LES FRUITS SÈCHÉS.

ET ON PEUT EMPLOYER UN AUTRE ALCOOL?

NATURELLEMENT ET MÊME UNE LIQUEUR OU UN SIMPLE JUS DE FRUITS.

LA TRUITE ENCHANTÉE
Hôtel-restaurant
LA MOUETTE
Vaumarcus
Tél. (038) 55 14 44.

Machines à laver
linge-vaisselle

Retour d'exposition
légerement griffées,
à céder avec gros
rabais.

Miele - Schultess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.-
par mois.
Réparation toutes
marques.

Magic NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96
Tél. (021) 36 52 12

53235-A

**SUCRE
GLACE**

Au bout d'une heure ou
deux, lorsque les fruits
sont bien imprégnés et
ont gonflé, on les
égoutte et on peut les
rouler dans du sucre
glace si on les utilise
dans un gâteau. Parfois
on se sert aussi de
l'alcool de macération
passé de ses impuretés.

(A suivre)

SUITE Pas de nouveau char suisse

Ce montant équivaldrait à près de 70% de la somme totale prévue pour la recherche et la construction pour les 10 à 15 prochaines années ou à 8% des dépenses totales pour le matériel de guerre. Enfin, au prix de 1978 (c'est sur cette année-là que se fondent les estimations), 400 millions de francs devraient être dépensés annuellement pendant les périodes de planification à partir de 1985 jusqu'en 1994 pour l'acquisition de blindés suisses. Il faudrait donc réduire le nombre d'engins, ce qui serait contraire au plan directeur de l'armée 80.

Le Conseil fédéral s'est également penché sur le problème du délai pour la fourniture d'un char suisse. L'industrie suisse se propose de livrer jusqu'en 1994, 450 chars de combat. Or, a souligné Rudolf Gnaegi à l'issue de la séance du Conseil fédéral, ce délai est si court qu'il peut être sérieusement compromis par des problèmes techniques imprévus.

Tout contrat d'achat avec l'étranger sera soumis à la condition que l'indus-

trie suisse puisse participer à la construction sous licence du nouveau char, a précisé M. Gnaegi. Des négociations ont déjà été entamées à ce sujet avec les autorités allemandes. Pour M. Gnaegi, la participation suisse devrait se monter à 60-70%. En outre, bien que l'on ne prévoit pas des affaires compensatoires, il est parfaitement pensable que l'industrie suisse soit chargée de produire certaines pièces pour le Léopard II monté en Allemagne. Notons que, selon les calculs de la Société suisse des constructeurs de machines, l'acquisition du char suisse aurait fourni 28.000 hommes/année de travail (en d'autres termes, du travail pendant deux ans à 14.000 hommes ou pendant 7 ans à 4.000 hommes, etc.), contre 16.200 hommes/année de travail en cas de production sous licence.

LÉOPARD II OU XM1?

Pour l'instant, les conditions sont plutôt favorables à l'acquisition de l'engin allemand Léopard II. Le déve-

loppement de ce dernier est plus avancé, il est équipé d'un canon plus gros que celui de son concurrent américain et, enfin, les négociations avec les autorités allemandes sont déjà en cours. L'Allemagne pourrait d'ailleurs livrer en 1981 déjà les premiers modèles pour faire des essais dans notre pays. Dans ces conditions, l'acquisition des nouveaux chars pourrait avoir lieu dans le cadre du programme d'armement 1983. Toutefois, le XM1 américain conserve toutes ses chances car les autorités américaines ont, semble-t-il, l'intention d'accélérer sa mise au point. De plus, 450 XM1 coûtent environ 1 milliard de francs de moins que 450 Léopard (2 milliards contre 3 milliards). Notons enfin que devant les Chambres fédérales le XM1 risque de souffrir de l'affaire des M-109, américains également. Le fait que le prix de cet obscur blindé a plus que doublé entre la première et la dernière commande avait suscité des remarques très vives à l'égard des autorités américaines.

Une décision prévisible

De notre rédacteur parlementaire à Berne:

Deux milliards, 3 milliards, 4 milliards: cette progression explique la décision du Conseil fédéral mieux que tout autre commentaire.

Quatre milliards: c'est ce que coûterait le développement d'un nouveau char suisse dans notre pays; 3 milliards représentent le prix de 450 Léopard allemands, alors que le même nombre de MX-1 américain occasionnerait une dépense de 2 milliards. Dans l'état actuel des finances fédérales, le compte est vite fait.

Mais, à côté de cette explication et des autres, techniques, économiques, politiques, militaires, données hier lundi par le DMF, à la suite de la décision de l'exécutif central, il est intéressant de reprendre les commentaires émis en septembre dernier à ce sujet par la sous-commission chargée d'enquêter sur les défauts du char 68.

Le fait, estimait en substance le rapport de la sous-commission, que l'on ait des chars suisses, avec les difficultés que leur mise au point a suscitées, permet de comprendre que, dans les milieux intéressés, on cherche toujours plus activement à disposer d'un système d'armement étranger perfectionné. Ce sont surtout les syndicats ouvriers, les représentants de l'industrie et les ateliers fédéraux de construction, ainsi que certains officiers des troupes blindées, notamment les porte-parole de la Société suisse des officiers des troupes motorisées et mécanisées, qui sont partisans d'un char de combat suisse.

L'Office fédéral des troupes mécanisées et légères, divers officiers des troupes blindées, ainsi que des représen-

tants de la Société suisse des officiers souhaitent que l'armée achète le Léopard. Le chef d'état-major général est fort sceptique quant aux possibilités de développer de manière autonome un char suisse, c'est surtout pour des raisons de temps et des motifs financiers qu'il est partisan de l'achat ou de la construction sous licence d'un char étranger. C'est également l'avis de la commission de défense militaire. De même, le groupement de l'armement est peu enclin à vouloir continuer d'assumer les risques que comporte un développement autonome. Les avis sont donc tout à fait partagés. De nombreux indices montrent qu'au sein des services responsables de l'acquisition, les forces qui permettraient d'assurer un développement autonome fort exigeant s'ankylosent. Après vingt années d'expériences en matière de développement autonome, on désire-rait volontiers suivre la dernière mode dans le domaine de l'armement. A ce sujet, il y a lieu de rappeler qu'au cours de phases antérieures, ce sont aussi plutôt le Parlement et l'opinion publique qui, de manière tout à fait indépendante des milieux directement intéressés — ont été favorables au développement autonome d'un char suisse, concluait le rapport sur ce point.

d'autres termes si nous voulons maintenir notre indépendance sur le plan de l'armement aussi, la meilleure solution est celle du développement autonome. Il se trouve que nous n'en avons pas les moyens. Toujours dans l'idée du maintien de notre indépendance en matière d'armement, et pour maintenir en Suisse le plus de « know-how », le plus de savoir-faire industriel possible, la solution à choisir en deuxième position est celle de la construction sous licence, dans notre pays, d'un char étranger, construction en tout ou partie s'entend. En troisième place apparaît l'acquisition d'un char étranger sur lequel notre industrie n'interviendrait pas, à quelque titre que ce soit.

Ce qu'il importe d'observer à ce sujet, c'est que la décision annoncée hier par le Conseil fédéral laisse complètement ouverte la question de la fabrication sous licence — ce qui nous paraît très heureux. A première vue, il n'y aurait pas lieu d'envisager de telles opérations si nous achetions le MX-1 américain. En revanche, des accords de collaboration en vue de la fabrication des Léopard devant équiper notre armée paraissent plus vraisemblables, et ce serait le cas également dans l'hypothèse à retenir de même, nous dit-on, d'un char français. La construction sous licence, en outre, pourrait bien répondre aux vœux des milieux les plus conscients de notre industrie.

On comprend mieux, dans ce contexte aussi, que le Conseil fédéral ait été amené à renoncer à de tels développements.

Ceci dit, il est nécessaire de rappeler aussi quelques vérités générales.

Du point de vue de la défense nationale, comme du point de vue d'une politique de la recherche bien conduite, en

Remarquons aussi qu'il est important de pouvoir faire jouer, dans toute la mesure du possible, la concurrence entre les différents fournisseurs, et que nos possibilités à cet égard paraissent sauvegardées à l'heure actuelle.

Etienne JEANNERET

Les améliorations prévues de la valeur combative de nos chars, telles que l'introduction des obus-fleches, le montage d'une installation simplifiée de conduite du tir sur le char-68 ainsi que d'un appareil de visée efficace sur le char 61, devraient permettre d'utiliser les blindés actuels pour la riposte jusqu'au-delà du milieu des années 80.

Le Conseil fédéral a également modifié l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée afin de l'adapter à la loi fédérale sur l'organisation et la gestion du Conseil fédéral et de l'administration fédérale. Les modifications réalisent une adaptation aux prescriptions modifiées annuellement sur l'instruction, l'organisation des troupes et l'organisation des états-majors et des troupes.

Le Conseil fédéral a également modifié l'ordonnance sur les services d'instruction des officiers ainsi que son arrêté concernant les services d'instruction des complémentaires. Les expériences ont montré qu'il est plus judicieux d'organiser certains cours techniques pour officiers subalternes d'infanterie de landwehr et du landsturm sous la direction des commandants de troupes supérieures et non plus sous celle de l'office fédéral de l'infanterie, note le département militaire fédéral.

Le Conseil fédéral a enfin modifié l'ordonnance sur le tir hors service. Les organisations qui présentent une certaine analogie avec les sociétés de tir sont reconnues par le département militaire. Il s'agit des sociétés de tir des corps de police et de sociétés de tir de combat.

Formations mécanisées et char 68

Berne (ATS). — Dans un rapport approuvé lundi, le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas lieu de modifier fondamentalement notre conception relative à l'engagement des formations mécanisées à l'échelle opérationnelle et tactique. C'est pour répondre à un postulat de la commission des affaires militaires du Conseil national que le Conseil fédéral a pris position dans un rapport sur la question de la conduite des formations mécanisées. La riposte, liée dans le document, en ce qui concerne l'engagement le plus efficace des forces blindées, paraît bien être réalisable et promise au succès. Mais les idées qu'on se faisait au début de la conception 66 de la réalisation pratique de la riposte ont dû être adaptées aux expériences faites depuis lors. Il n'empêche que les prescriptions directrices sont en voie d'adaptation afin d'éliminer

les incertitudes et les divergences d'opinion qui pourraient exister à ce propos parmi les commandants de troupe.

AMÉLIORER LE CHAR-68

L'efficacité de nos troupes blindées, poursuit le Conseil fédéral, leur permettra, à l'avenir aussi, si les défauts du char-68 sont supprimés, de remplir, face à un adversaire moderne, le rôle dévolu à nos formations mécanisées dans le cadre de la conception en vigueur. En utilisant d'une manière habile les avantages de notre propre terrain, notamment par des mesures de planification et de préparation soigneusement établies, il est possible de combattre avec de grandes chances de succès la plupart des types de blindés des armées étrangères.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Promotion touristique suisse au Japon

TOKIO (ATS). — Pour la première fois, une campagne promotionnelle de grande envergure concernant toute la Suisse a eu lieu au Japon en faveur de notre pays de vacances. Sous la direction de l'Office national suisse du tourisme (ONST) qui a organisé toute cette opération en étroite collaboration avec Swissair, une délégation de 28 personnes s'est rendue à Tokio pour prendre part au congrès annuel de l'Association japonaise d'agences de voyages, indique l'ONST dans un

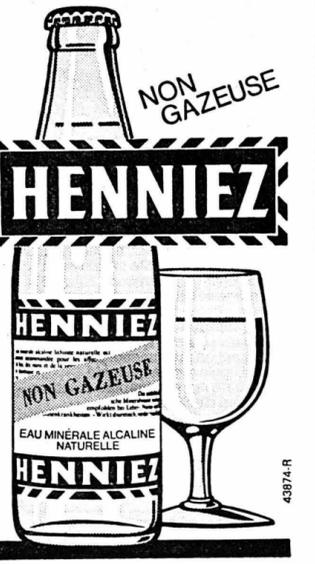
communiqué. Elle était composée de représentants de nos régions touristiques et d'importants groupes hôteliers.

Nos professionnels du tourisme ont eu l'occasion d'établir de nouveaux contacts et de resserrer les liens existants. Au cours de cinq réceptions, le directeur de l'ONST, M. Walter Leu, a pu saluer des centaines de représentants de la presse, d'agents de voyages, de collaborateurs des compagnies aériennes et également des délégués de nos intérêts économiques au Japon. Par la parole et l'image, ils ont été renseignés sur les avantages et les attraits de notre pays de vacances. La Suisse jouit d'une excellente réputation au Pays du Soleil levant. Le nombre des visiteurs japonais a triplé depuis 1970 et celui des nuitées devrait s'élever cette année à 400.000 environ.

Hausse du prix de l'essence:

Migrol suit le mouvement

ZURICH (ATS). — Dès mardi, l'essence Migrol coûtera 4 centimes de plus par litre, le nouveau prix maximum de l'essence «super» étant fixé à 116 centimes sur le Plateau suisse, à 115 centimes dans les régions frontalières de Bâle, Genève et Aigle, et à 113 centimes au Tessin. Le prix de l'essence «normale» sera inférieur d'un centime au prix de la «super» dans chacune des régions concernées. Cette nouvelle hausse des prix est en relation avec la forte augmentation du prix d'achat que nous connaissons actuellement.



ROMANDIE

Difficultés de dernière heure

LAUSANNE (ATS). — Exemple caractéristique de la protection insuffisante des fermiers-exploitants en Suisse, l'affaire du rachat d'un domaine viticole à Epesses (Lavaux) par Mme Barbara Fonjallaz et ses enfants (qui l'exploitent) à leur beau-père et grand-père (propriétaire domicilié en France) ne paraît pas se résoudre aussi rapidement que prévu. Le «comité de soutien à Barbara Fonjallaz», que préside le député Paul Girardet, se heurte à certaines difficultés avant la signature de l'acte d'achat (il demande que les vignes soient attribuées à la mère et à ses enfants, et non aux enfants seulement) et il fait appel à la patience des 1700 donateurs de tout le pays qui, en souscrivant pour une somme de 220.000 francs, doivent permettre de racheter le domaine et de résoudre ainsi un problème familial douloureux. La distribution des bouteilles de vin mises en souscription ne pourra se faire qu'à l'achèvement de toutes les opérations d'achat.

Le comité de soutien veut que toutes les garanties lui soient don-

Politique de l'ASUAG: rien à redire selon le Conseil fédéral

BERNE (ATS). — La Société générale de l'horlogerie suisse (ASUAG) ne trahit pas les buts fixés par ses statuts. Sa politique de vente ne privilégie nullement les producteurs étrangers, mais la société ne peut guère empêcher que des montres et mouvements de

montres soient fabriqués à l'étranger avec des pièces détachées suisses. Cette appréciation est donnée lundi par le Conseil fédéral en réponse à une question ordinaire du conseiller national Jean Wilhelm (PDC-JU), qui critiquait la politique de l'ASUAG.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que le but de l'ASUAG est de stimuler la concentration de la fabrication de l'horlogerie et de ses branches annexes en Suisse. Elle est donc tenue de servir l'industrie horlogère suisse, mais sans empêcher l'adaptation de structures désuètes aux besoins du marché: une telle politique mettrait en péril de nombreux emplois.

En ce qui concerne la politique de vente de l'ASUAG, que M. Wilhelm estime discriminatoire à l'égard des membres du groupe, le Conseil fédéral indique que la société l'aurait fixée dans toute la mesure du possible en accord avec ses clients. La vente de produits semi-finis s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris aux fins de

maintenir et de consolider la position de la Suisse sur les marchés les plus divers. En l'occurrence, les producteurs étrangers sont soumis aux mêmes conditions que les membres du groupe.

Au surplus, l'ASUAG n'a guère de possibilités de s'opposer à la fabrication de montres et mouvements à l'étranger avec des pièces suisses, affirme le gouvernement. D'abord le problème se pose surtout dans le domaine des montres Roskopf où l'activité de l'ASUAG est «assez faible». Ensuite, la Suisse est contrainte d'exporter des pièces détachées et de procéder à l'assemblage des montres sur place si elle ne veut pas être évincée de certains marchés «fermes» (Brésil, Mexique, Inde). Enfin, certaines pièces, notamment de montres Roskopf et électroniques, doivent pour des raisons de compétitivité, être fabriquées à l'étranger où les salaires et prestations sociales sont inférieurs.

SUITE Procès

La femme (qui jouait assez naïvement le rôle de «boîte aux lettres») savait que la somme ne lui était pas destinée personnellement, mais elle espérait en tirer profit. Cependant, quand elle se rendit compte de l'importance des fonds à retirer, elle s'affola et demanda conseil à la direction de la banque, qui déclara vouloir se renseigner à New-York. Entre-temps, la police tessinoise avait eu vent de l'affaire, tout à fait par hasard, et elle alerta toutes les polices de Suisse. La police vaudoise put intervenir au dernier moment et empêcher le versement des fonds.

Les trois accusés qui comparaissent devant le tribunal de Lausanne sont deux Italiens, L. O., 50 ans, conseiller financier, domicilié à Pully (dont on avait déjà parlé dans l'affaire de la «Lockheed», en Italie, et dans celle de la «Continental», à Lausanne, et G. M., et une Suisse, dame M., déléguée médicale. Mais l'organisateur de toute cette escroquerie manquée, l'Italien Antonio Dore, qui fit agir à New-York un ressortissant argentin, est en fuite.

L. O. aurait conseillé à Mme M. de retirer l'argent de la banque lausannoise et de le transformer en trente chèques au porteur d'un demi-million de dollars. La moitié du butin était destinée à Antonio Dore et le solde devait être réparti entre les autres. Il était prévu de transférer cinq millions de francs dans une banque valaisanne, vraisemblablement pour des affaires immobilières. Tout ce plan s'effondra grâce à l'intervention, in extremis, de la police...

Lundi, lors de l'audition des témoins, le directeur adjoint de la banque lausannoise a assuré que, de toute façon, son établissement n'aurait pas versé les fonds sans une vérification à New-York, qui aurait révélé la tentative d'escroquerie.

SUITE Mgr Lefebvre dans le canton de Soleure

Il s'agit là, en fait, d'un simple changement de structure et de boîte postale. D'ailleurs, Mgr Lefebvre n'a jamais eu ses papiers déposés en Valais. Il a toujours été au bénéfice dans ce qui passait pour être «son canton» d'un permis... de touriste. Cela lui permettait de séjourner trois mois par année à Ecône et de visiter ses diverses maisons durant la plus grande partie de l'année.

Rien n'est changé bien entendu en ce qui concerne le séminaire international d'Ecône qui n'a d'ailleurs jamais été dirigé, si ce n'est à ses débuts, par Mgr Lefebvre, cette direction étant assurée par l'abbé Bernard Tissier de Mallerai qui succéda au chanoine Berthod. En fait, Mgr Lefebvre a déplacé ses bureaux avec une partie de son personnel d'Ecône à Rickenbach où il sera plus tranquille pour diriger une œuvre, dit-il, qui ne cesse de croître d'année en année. «Il était de ce fait urgent d'organiser les instances centrales de la société» fait remarquer le prêtre.

allait tomber à Noël concernant les relations Ecône-Vatican. Le fait que Mgr Lefebvre revoit, en cette fin d'année, les structures de son œuvre, laisse en tout cas supposer qu'il va continuer, avec l'appui de Rome, disent certains, à diriger comme supérieur général ce qui pourrait être semblable aux grands ordres religieux ou congrégations qui marquèrent l'histoire de l'Eglise.

Mgr Lefebvre d'ailleurs, vient d'annoncer qu'il a l'intention de créer avec le temps de véritables provinces composant la Fraternité sacerdotale Saint Pie X qu'il dirige. Il a d'ores et déjà créé ce qu'il appelle des districts avec supérieur régional en Allemagne, Autriche, Angleterre, France, Amérique du Sud, nord-est de l'Amérique et sud-ouest de l'Amérique, et en Suisse bien sûr.

La responsabilité du district suisse est confiée à l'abbé Rody; en annonçant la mise en place des nouvelles structures, Mgr Lefebvre précise que la Fraternité dispose actuellement de cinq séminaires internationaux soit en Suisse (Ecône), Italie, Etats-Unis, Allemagne, Argentine, que la Fraternité compte 200 prêtres et que 70 nouveaux séminaristes ont demandé leur admission cette année dont 30 à Ecône. Manuel FRANCE

CRÉER DES «PROVINCES»

On laissait généralement entendre, ces derniers temps, en Valais comme à Rome, qu'une nouvelle importante

Problème de l'annulation de la naturalisation

Berne (ATS). — Un candidat à la naturalisation jouit aussi de la liberté de conscience et de croyance garantie par la constitution, réaffirma le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite de M. Werner Carobbio (PSATI). Mais il doit d'autre part accepter les obligations prévues par la constitution, notamment se plier aux obligations militaires au sens de l'article 18 de la constitution. Selon la pratique actuelle, l'intention déclarée d'un requérant de refuser le service militaire peut aboutir au refus de la demande de naturalisation. De même, si le requérant a caché sciemment, au cours de la procédure de naturalisation, sa volonté de refuser le service militaire et obtenu ainsi frauduleusement la naturalisation, la question de l'annulation doit être examinée. Mais une annulation n'entre en tout cas pas en considération lorsque le naturalisé décide de refuser le service militaire pour des raisons qui ne sont apparues qu'après la naturalisation. Jusqu'à présent, le Conseil fédéral n'a constaté aucun cas d'annulation de la naturalisation d'un réfractaire au service militaire.

Le conseiller national Werner Carobbio a signalé dans sa question le fait qu'un auditeur de tribunal de division a demandé, lors d'un procès intenté pour objection de conscience, que la nationalité suisse soit retirée à l'objeteur, qui avait obtenu celle-ci quelques années auparavant. Si cette demande est agréée, estime le député tessinois, il se pose le problème du respect du droit d'opinion et de conscience qui est l'apanage de tout individu.

SUISSE ALÉMANIQUE Après six ans de travaux

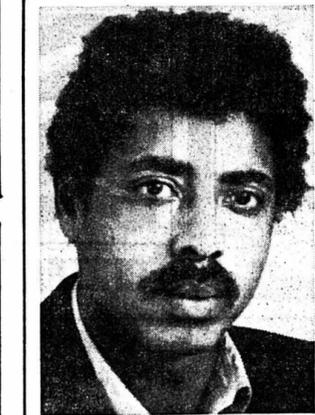
Inauguration du contournement autoroutier d'Interlaken

INTERLAKEN (BE) (ATS). — A l'issue de 6 ans de travaux un nouveau tronçon d'autoroute bernoise, le troisième en l'espace de deux semaines a été ouvert lundi après-midi à Interlaken. Il s'agit de 2,8 kilomètres permettant le contournement de la métropole touristique oberlandaise. La N8 qui prend son départ dans la région de Spiez, progresse ainsi en direction du col du Bruenig par la rive gauche du lac de Brienz. Rappels que 1,5 km d'autoroute avait été inauguré le 22 novembre à Berne (N1) et

5,4 km le 28 novembre entre Schoenbuehl et Laetti (T6). Le principal ouvrage d'art construit sur cette section — le tunnel du Rugen — mesure 780 mètres de long. La construction de ses deux galeries séparées a duré 3 ans et demi et son coût s'est chiffré à 18,7 millions de francs. Le nouveau système d'éclairage installé en «première mondiale» est le fruit de 15 ans de recherches. Il permet non seulement de réaliser d'importantes économies d'énergie par rapport aux installations courantes, mais également d'obtenir une meilleure qualité des contrastes. Outre le tunnel, les travaux annexes et l'achat des terrains, le nouveau tronçon a coûté 35 millions de francs.

Une fois achevée sur toute sa longueur, l'autoroute de contournement d'Interlaken s'étendra sur 5,1 kilomètres. Elle sera ouverte au trafic l'an prochain déjà, devait déclarer le conseiller d'Etat Dotthef Buerki, directeur des travaux publics. La N8 reliera alors les routes qui longent les rives droite et gauche des lacs de Thoune et de Brienz. Le nouvel échangeur inauguré également lundi épargnera déjà Interlaken et Matten du trafic touristique que drainent les stations de Wengen, Muerrén et Grindelwald.

L'arme du crime de Lucerne retrouvée



L'assassin. (Téléphoto AP)

(c) Le marteau, qui a servi dans la nuit de samedi à dimanche à Antonio Ernesto de Magalhaes (27 ans) comme arme pour tuer son amie Anita Licini (24 ans), a été retrouvé lundi par la police. Au cours d'une action de grande envergure, concentrée sur la région du Schwendelberg (à une trentaine de km de Lucerne), la police a retrouvé le marteau dans le lit d'un ruisseau. C'est dans la nuit du crime que l'assassin avait pris un taxi et s'était laissé conduire dans cette région, où il s'était débarrassé de plusieurs objets compromettants, entre autres d'un sac de couchage. Ce dernier lui avait servi de sac de transport entre le lieu du crime — l'appartement qu'il habitait vicieusement — et le lieu où fut découvert le cadavre. Pour le juge d'instruction, M. Hans Achermann, tout semble maintenant clair, ceci d'autant que l'assassin a passé aux aveux et a donné tous les détails aux enquêteurs.

Penser «voyage» — Offrir un voyage

Le bon de voyage

cadeau apprécié de tous en toute circonstance!

Demandez-le au guichet des gares

Chemins de fer fédéraux suisses

Loterie à numéros: deux «6»

Liste des gagnants du tirage No 48 du 1^{er} décembre 1979:

- 2 gagnants avec 6 numéros: 1.506.059 fr.60
- 5 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 20.000 francs.
- 360 gagnants avec 5 numéros: 3188 fr.05.
- 17.077 gagnants avec 4 numéros: 67 fr.20.
- 254.708 gagnants avec 3 numéros: 4 francs.

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.05 Point de mire
14.15 Télévision éducative
15.00 TV contacts
17.30 Téléjournal
17.35 La récré du mardi
18.10 Courrier romand
18.35 Si, si, si...

20.25 Tell Quel

Magazine suisse d'information politique, économique et sociale

21.15 L'homme au cerveau greffé

film de Jacques Doniol-Valcroze
22.35 Téléjournal
22.45 Hockey sur glace

FRANCE 1

- 12.15 Réponse à tout
13.00 Midi première
13.45 Le regard des femmes
14.30 Léonard de Vinci (2)
18.00 T F quatre
18.30 L'île aux enfants
20.00 T F 1 actualités
20.30 Staline-Trotsky
21.25 Histoire de la marine
22.25 Musiciens du soir
22.50 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 12.05 Passez donc me voir
12.30 L'automne d'une femme (2)
12.45 Antenne 2 journal
13.35 Magazine régional
14.00 Aujourd'hui Madame
16.30 C'est nous
17.20 Fenêtre sur...
17.50 Récit Antenne 2
18.30 C'est la vie
18.50 Chiffres et lettres
19.10 Quotidiennement votre
19.20 Actualités régionales
20.00 Antenne 2 journal

20.40 Mers-el-Kébir

film conçu et réalisé par Pierre Cardinal

Débat

- 23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.00 Universités en France
18.30 FR 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito
20.00 Les jeux à Nancy

20.35 La conquête de l'Ouest

film d'Henry Hathaway, John Ford et George Marshall
Un film qui est le type même du cinéma familial
Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
10.00 Telescuola
18.00 Per i bambini
18.05 Per i ragazzi
18.10 Per i ragazzi
18.50 Telegiornale
19.05 Lo sci, come
19.35 Grotte
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale

20.45 (N) Quattro in una jeep

film di Leopoldo Lintberg
22.30 Terza pagina notizie
23.15 Telegiornale
23.25 Martedì sport

SUISSE ALEMANNICHE

- 9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 TV scolaire
11.10 Reprise

14.45 Da capo

- La Bohème, opéra de Puccini

- 17.00 La maison des jouets
17.30 Danses populaires, musique populaire

- 18.00 Guide des antiquités
18.15 Dein Freund (chen) im ant
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Au royaume des animaux sauvages
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.25 CH Magazine
21.10 Magazine de l'automobile

21.15 Harry O

Délit de fuite
Une scène de l'épisode de ce jour. (Photo DRS)

- 22.05 Téléjournal
22.25 Hockey sur glace

ALLEMAGNE 1

16.10 Tagesschau, 16.15 Kein Platz für zwei?
17.00 ne Tasche voll Geld, Aus der Sendereihe «Dankste!»
17.40 Goodbye Johnny, Das Pferd, das zuviel Western sah.

ALLEMAGNE 2

16.00 Grundstudium Mathematik, Matrizen, Lineare Algebra 6, 16.30 Mosaik.

AUTRICHE 1

9.00 Am, dam, des, 9.30 Follow me (9+10), 10.00 Schulfernsehen, 10.30 Schweigen ist Gold.

«Mers-el-Kébir»

film de Pierre Cardinal

Dossiers de l'écran

Antenne 2: 20 h 40

3 juillet 1940. Onze jours après la signature de l'armistice franco-allemand, une flotte anglaise se présente dans la rade de Mers-el-Kébir...

Le film de Pierre Lefranc et Pierre Cardinal tente de présenter les raisons profondes de ce drame qui secoua violemment l'opinion française...

Les invités au débat: Lord John Colville, secrétaire de Winston Churchill, Warren Tute, historien britannique...

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. 6.00 Top-matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales...

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité, 7.05 (S) Suisse-musique, 9.00 Les temps d'apprendre, avec à: 9.00 Cours d'italien...

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 6.05 Bonjour, 8.05 Notabene...

DESTINS HORS SÉRIE

BUFFALO BILL par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Bill Cody, après avoir escorté les convois qui ravitaillent l'ouest des États-Unis...

77. MISSION SECRÈTE



1) La vie à l'intérieur du fort représente un spectacle nouveau pour les yeux de Bill...



2) « Il n'est pas dans les habitudes des officiers supérieurs, lui dit aussitôt le général...



3) « Nous allons partir cette nuit. Ce n'est pas un petit voyage, mais il est sans danger...



4) Depuis plusieurs mois, Bill s'est tenu au courant des événements. « Dans cette région, dit-il...

Demain: Nat Golden

POUR VOUS MADAME

Un menu - jupes avec fronces à partir d'empiecement. Elles sont en drap uni - écossais dans des chauds camaïeux...

LE PLAT DU JOUR: Filets de soles aux noisettes

Pour 4 personnes: 4 filets de sole (soit 1 soles par personne) 2 œufs, 2 dl de lait, 200 g de noisettes, 200 g de beurre, sel et poivre...

Santé

L'hygiène alimentaire est un atout indispensable à la bonne santé des dents. N'abusez pas des aliments sucrés...

Beauté

Un teint éclatant Il suffit pour aimer votre visage de quelques touches de rose aux jolis tons de fruits...

Un point de mode: les Jupes

Elles devancent très nettement le pantalon dans les garde-robres; elles sont devenues indispensables. La ligne ample continue mais sans excès...

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront autoritaires, difficiles à élever; mais ils seront très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Si vous êtes un travailleur isolé, les difficultés seront plus grandes. Amour: Votre personnalité vous attirera de nombreux succès...

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Faites attention à l'équilibre de votre budget, vos rentrées d'argent ne seront pas grosses. Amour: Tentations, enthousiasme. Gardez vos pieds sur terre quand même.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Le mauvais cas des jours derniers est dépassé. Des raisons d'avoir confiance se dessinent. Amour: Vos rapports affectifs sont toujours favorisés...

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: D'un seul coup l'enthousiasme et la confiance sont revenus. Amour: Rien ne s'oppose à ce que vous goûtiez une journée très agréable.

risquez d'être nerveux et agité. N'abusez pas de vos forces, ne vous créez pas de problèmes.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Profitez de cette période heureuse, faites quelques rencontres intéressantes. Amour: Aucune influence ne pèse. Ne vous en prenez qu'à vous-même si rien ne va.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Journée propice pour la mise au point des projets; révisez-les soigneusement. Amour: Des tentations, des complications. Tout s'arrangera très bientôt.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Il y aura des dépenses inattendues, surveillez votre budget. Amour: Les amours et les liens sérieux sont toujours favorisés.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Si vous avez une rentrée d'argent, ne dépensez pas sans compter. Amour: Le climat change. Nuages et brouillards, tensions. Quel domaine...

ge! Santé: Si vous surveillez vos points faibles, vous serez à l'abri de la maladie.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Une transaction pourrait apporter des difficultés; soyez prudent. Amour: Tout au plus quelques complications dues à une ingérence dans vos affaires personnelles.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vos amours et votre travail sont deux choses très différentes, ne l'oubliez pas. Amour: Vous avez de bonnes idées dans ce domaine, faites-les partager avec l'être cher.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Soyez calme, votre réussite peut dépendre de votre attitude. Amour: Projets et échanges d'idées avec les amis. Les rapports affectifs sont chancelants.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Journée favorable aux entreprises de longue haleine. Espérez avec patience. Amour: Journée heureuse. Profitez-en pour consolider vos liens.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: CHÉNIER

Problème N° 283

MOTS CROISÉS

10x10 grid for crossword puzzle.

HORIZONTELEMENT 1. Individus bizarres. 2. Note. Il est utile à l'eubaumeur. 3. Graine alimentaire. Conjonction. Certain ne quitte pas la chambre. 4. Complet. Ne contente pas l'ogre...

VERTICALEMENT 1. Robe blanche bordée de pourpre, que portaient à Rome les jeunes patriciens et certains magistrats. 2. Personnage principal d'une œuvre. Dévidoir. 3. Imposé un arrêt. Séparation de corps. 4. Mot d'enfant. Parfume le pastis. Pronom. 5. Patrie de Tourgeniev. Ville des Pouilles. 6. Courte lettre. Gibier de potence. 7. Abréviation d'un titre. Nez. Copulative. 8. Nymphé des prairies et des bocages. Celle que le cœur choisit. 9. Assourdis. 10. Manche. On les prendrait pour d'autres.

Solution du N° 282

HORIZONTELEMENT: 1. Demoiselle. - 2. Ecartés. On. - 3. Sur. An. Fût. - 4. Or. Acte. Li. - 5. Italie. Fan. - 6. Sénat. Gîte. - 7. Es. Relier. - 8. Fi. Etres. - 9. Louées. Ere. - 10. Ententes.

GOINTREAU

Au dessert, offrez à vos hôtes 40 degrés de plus.

Pur, on the rocks, comme longdrink.

au centre culturel neuchâtelois en décembre

Cabaret du Pommier ve. 7 et sa. 8 à 21 h 30
GASTON SCHAEFER
MICHEL BUZZI
 auteurs-compositeurs-interprètes.
 Entrée Fr. 10.—, Etudiants, apprentis Fr. 7.—, Membres CCN Fr. 5.—

Centre culturel neuchâtelois mercredi 12 à 20 h 30 en collaboration avec la coopérative européenne Longo Mai
LONGO MAI, C'EST QUOI?
 Présentation de Longo Mai. Exposé et films. Exposition-vente de produits Longo Mai. Entrée libre.

Cabaret du Pommier vendredi 14 décembre à 21 h 30
GÉRARD PIERRON
 chante
GASTON COÛTÉ
 Entrée Fr. 10.—, Etudiants, apprentis Fr. 7.—, Centre culturel neuchâtelois Fr. 5.—

Cabaret du Pommier Samedi 15 décembre à 21 h 30
 duo de guitares
VETTERLI-VULLIET
 Entrée Fr. 7.—, Etudiants, apprentis, Fr. 5.—, Centre culturel neuchâtelois Fr. 3.—

Cabaret du Pommier Vendredi 21 samedi 22 décembre à 21 h 30
ALFREDO DOMINGUEZ
 guitariste et chanteur latino-américain.
 Entrée Fr. 10.—, Etudiants, apprentis Fr. 7.—, Centre culturel neuchâtelois Fr. 5.—

NOUVEL-AN
 Cabaret du Pommier di. 30/lu. 31 à 21 h 30
NOUVEL-AN
 avec le pianiste de jazz **HENRI CHAIX**
 Entrée Fr. 10.—, Etudiants, apprentis Fr. 7.—, Membres CCN Fr. 5.—

Galerie du Centre culturel du 1 au 31 décembre exposition
MARIONNETTES du théâtre de la **POUDRIÈRE**
 ouverte mardi à vendredi de 10 à 12 h et 14 à 20 h. Samedi de 18 à 20 h.

Cafeteria de la Cité universitaire du 3 au 29 décembre exposition
ACTIVITÉS DE PRO HELVETIA
 Entrée libre.

les membres du centre bénéficient d'avantages exorbitants.
 centre culturel neuchâtelois pommier 9 / Neuchâtel 25 05 05/25 90 74

DENNER économie garantie!

valable du 4.12.79

Sais
Huile
 Huile surfine à base d'arachides et de graines de tournesol

1 litre ~~4.80~~ **4.30**

Dorina frit
 dénomination internationale des acides gras poly-insaturés

graisse végétale pure, riche en vitamines A, D et E. teneur élevée en huile de tournesol saine,

450 g ~~3.40~~ **2.95**
 (100g.-65)

BROXO JET® La douche buccale de Walther

Grâce aux microjets de haute fréquence, elle éloigne tous les restes d'aliments entre les dents. La pression de l'eau est réglable. Déjà après un court emploi, vous ressentez un effet agréable sur vos gencives.

1 pièce **120.-**

ZWEIFEL

Weekend-Menu CHIPS

Chips Nature le complément idéal pour tous vos menus 270 g ~~3.40~~ **2.70**
 (100 g 1.-)

1001 Jeunesse

La ligne complète de soins pour les peaux juvéniles et sensibles.

ensemble-cadeau
 - crème de jour 54 ml
 - crème de nuit 54 ml

9.50

en plus: cadeau jubilé 1 lait détergent à 200 ml. en valeur gratuit **Fr. 5.60**

Eau de Cologne originale
 Farina gegenüber

à moitié prix

125 ml ~~15.80~~ **7.90**
 (100 ml 6.32)

Kjeldsens

Cookies au beurre du Danemark

454 g ~~6.20~~ **5.25**
 (100 g 1.16)

Hit Pour les petits amateurs et «grands» collectionneurs voitures miniatures en métal de **POLISTIL** et **BURAGO**

divers modèles comme: BMW, Ferrari, Mercedes, Alfa Romeo, Lancia etc.

Echelle 1 : 43 **2.50**
 Echelle 1 : 24 **7.50**

Du 5 au 8 décembre
le Père Noël sera présent et...



...recevra tous les enfants sages pour une merveilleuse photo-souvenir en couleurs ou noir/blanc

BON-PHOTO

Profitez de l'occasion exceptionnelle qui vous est offerte d'acquérir une photo-portrait à un prix incomparable.

Fr. 1.—
 PAR PRISE DE VUE tout compris

Une surprise sera gracieusement offerte par le Père Noël à tous les enfants aux magasins

Gonset

ICONES
 exposition 20 nov. au 15 déc.
 GALERIE NYDEGG BERNE
 Mattenenge 7 «an der Aare»

MEUBLERIE de la BEROCHE
 Le spécialiste du meuble rustique

MEUBLES style et rustique

53162-A
SAINT-AUBIN
 Place du Port
 Derrière l'hôtel Pattus

Synmas musique
 j.-j. munari r. beuchat
 NEUCHÂTEL - Château 10
 Tél. (038) 25 45 40

"Le coin à musique"

HI-FI INSTRUMENTS DE MUSIQUE COURS DE GUITARE

Abris pour véhicules

2 places Fr. 2200.—
 7 places Fr. 5200.—
 n'importe quelle autre grandeur possible pour couvertures de marchandise, etc. Très avantageux, directement du fabricant.

Renseignements chez Uniform, Lausanne, tél. (021) 37 37 12. 25663-A

Maculature en vente au bureau du Journal

Au Salon François

Coupe Hardy
 Coiffage moderne
 Messieurs et enfants

Gilbert Crovisier et ses collaborateurs
 Service impeccable par 4 spécialistes

2, rue Saint-Maurice 25 18 73

VÉHICULES A MOTEUR

OCCASIONS

DÈS Fr. 100.— par mois.

Auto Marché 2087 Cornaux. Tél. (038) 47 16 12, (032) 83 26 20.

A vendre voiture **PONTIAC** Firebird Esprit 350, toutes options, cylindrée 5000 cm³. Année 1973, 95.000 km. Etat de neuf. Prix à discuter. Tél. 33 47 39, matin et soir. 56355-V

VW Polo
 14.000 km. Expertisée. Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55. 37964-V

A vendre **Mazda RX 2** année 75, moteur 20.000 km. Expertisée. Prix à discuter. Tél. 55 23 21, à partir de 19 heures. 53526-V

A vendre **Ford 15 M RS** 4 portes Expertisée. Tél. (038) 53 48 62. 56343-V

Achat immédiat «cash»
 voitures toutes marques et exclusivités dès 1972. Tél. (021) 53 33 53 de 11 à 20 heures. AUTO-KLÖTI Chexbres-Puidoux. 47588-V

Pour bricoleur
 VW Coccinelle 1300 L avec 4 pneus neige en excellent état, Fr. 200.— ou à discuter. Tél. (038) 24 48 92, dès 17 heures. 56564-V

OCCASIONS

CITROËN GS 1220 CLUB 40.000 km Fr. 5.200.—
CITROËN GS 1220 BREAK 25.000 km Fr. 8.900.—
CITROËN GS PALLAS 15.000 km Fr. 10.500.—
CITROËN GS PALLAS 25.000 km Fr. 7.800.—
CITROËN D SUPER 5 62.000 km Fr. 6.900.—
CITROËN CX 2400 SUPER 26.000 km Fr. 14.800.—

hotz
 2003
 TEL 038 612922 5316-V

Cherche Vespa
 Florett ou autre, bas pris, si possible expertisée. Tél. 31 30 40 (17-20 h). 56350-V

A vendre **VW** Expertisée, Fr. 2000.—
 Tél. 24 76 13. 56525-V

TOUT-TERRAIN 4 x 4

Int. Scout, Grand de Luxe 1978 beige **21.900.—**
 Int. Scout, Traveller 1979 beige **29.900.—**
Chevrolet Blazer 1977 bleue **22.500.—**
Lada Niva 1979 rouge **13.500.—**
Renault 4 Simpar 1974 blanche **7.900.—**
Toyota Land Cruiser avec treuil 1977 blanche **14.800.—**

Agence officielle: **International - SCOUT - STEYR PUCH - LADA NIVA.** 53213-V

Apollo
 Garages Henri Favre Carrosserie
 Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

DI 49/41279

INFORMATIONS SUISSES

Bien des hésitations à la Chambre du peuple...

L'heure d'été remise en cause

Le Conseil national a aussi commencé hier le débat sur l'heure d'été. Le Conseil des Etats a déjà, par 36 voix contre 3, adopté le principe d'un changement d'heure en été.

quand on aura accumulé suffisamment d'expérience. Enfin, le « leader » de l'action nationale, M. Valentin Oehen, Berne, soutenu par un radical tessinois, M. Pier Felice Barchi, souhaite que l'on refuse carrément l'entrée en matière.

défendue par MM. Jean-Claude Crevoisier, de Moutier, et Werner Meier, Berne, s'est rangée du côté de la majorité de la commission.

Conseil des Etats: oui au budget des CFF

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a accepté lundi à l'unanimité le budget 1980 des CFF. Les propositions du Conseil fédéral — augmentation des recettes de 40 millions, réduction des dépenses de 25 millions — n'ont pas suscité d'opposition.

Genevois que le conseiller fédéral Willi Ritschard a annoncée à la suite de l'intervention de M^{me} Monique Bauer-Lagier concernant le budget des CFF: le Conseil fédéral adoptera lundi le message sur la liaison ferroviaire Cornavin-Cointrin.

loi sur les contributions à l'exploitation agricole du sol. Le projet de loi — qui est ainsi adopté définitivement par les Chambres fédérales — vient en aide aux paysans travaillant dans des conditions difficiles (paysans de montagne).

Droit de cité: loi acceptée

M. Andreas Mueller (ind/AG) l'obligation de domicile pour les parents au moment de la naissance est considérée comme une entrave pour la minorité de la commission.

tion de M^{me} Christianat lors d'une procédure accélérée devant les Chambres. Il estime que l'inégalité entre l'homme et la femme dans ce domaine doit être supprimée.

Il recommande de rejeter la proposition de la minorité.

M^{me} Amelia Christianat (soc/GE) relève que sa proposition obéit à des motifs d'équité. Elle demande en conséquence à la Chambre de voter en faveur de sa proposition.

On vote: la proposition de la minorité est rejetée par 90 voix contre 63. Au vote sur l'ensemble, la loi est acceptée par 115 voix contre 0. Le projet est transmis au Conseil des Etats.

VALAIS

Violence et drogue devant la justice

Trois dossiers importants sont venus hier devant le tribunal d'Hérens-Conthey à Sion, deux concernant la drogue et le troisième un acte de sauvagerie qui a carnaval passé avait sensibilisé la population d'Ayant.

Le procureur, M. Pierre Antonioli, a réclame, dans les cas de drogue, une peine de deux ans de prison. Le premier cas concerne un jeune homme qui s'est livré à un trafic de drogue dans le but évident de s'enrichir.

Le procureur a requis deux ans de prison également contre un autre accusé défendu par M^{re} Pierre Delèze qui s'était livré surtout à la consommation de drogue et à un certain trafic.

Un dossier tout particulièrement pénible a occupé hier les juges également à savoir les faits qui se sont passés à carnaval dernier lors du bal des majorettes à Ayent.

teur qu'il ne connaissait même pas. La victime sera atteinte au cerveau et restera à jamais paralysée. On le soignera à Sion, Lausanne, dans diverses cliniques mais le mal sera irréparable.

Aucun jugement n'a encore été rendu.

Assemblée de la presse valaisanne

SION (ATS). — L'association de la presse valaisanne a tenu lundi après-midi son assemblée générale à Sion sous la présidence de M. François Dayet.

Berne: «Bokassa n'a pas de dettes en Suisse»

BERNE (ATS). — «A la connaissance de l'administration fédérale, l'empereur Bokassa n'est propriétaire, inscrit au registre foncier, d'aucun immeuble en Suisse.

Selon l'auteur de la question, l'empereur de Centrafrique possède des terres et des immeubles à Berne ainsi que des sociétés commerciales et financières dans d'autres villes de Suisse.

FRIBOURG

Double évasion à Bellechasse

Ayant scié les barreaux d'une cellule, deux détenus se sont évadés samedi soir du pénitencier de Bellechasse où, à la suite de condamnations pour vols, ils étaient enfermés depuis environ trois mois.

Permis retiré

(c) Dimanche soir, vers 20 h 45, une automobiliste de Vuadens, âgée de 37 ans, regagnait son domicile, venant de Bulle.

Neuchâteloise blessée à Grolley

(c) Hier, vers 9 h, M^{me} Lucie Vaucher, 60 ans, de Neuchâtel, circulait de Payerne vers Fribourg, par Léchelles.

BIBLIOGRAPHIE

Raja Yoga (la voie spirituelle)

de Yesudian et Haich (Ed. du Signal, Lausanne)

S. Yesudian veut nous montrer, par une écriture limpide et donc très accessible, le chemin unique conduisant du «Je» de chaque être humain au «Soi», c'est-à-dire à Dieu.

VAUD

Grand conseil: budget de 1980

LAUSANNE (ATS). — Après avoir voté des crédits supplémentaires au budget de 1979, par 5.858.000 francs, le Grand conseil vaudois a entamé lundi l'examen du budget des recettes et des dépenses ordinaires de l'état pour l'an prochain (projet joint à celui du budget des dépenses d'investissement pour la même année et au projet de

décret sur l'allègement des charges financières de l'Etat). Le projet de budget ordinaire prévoit un déficit de 49,7 millions de francs, sur un total de dépenses de 1616 millions.

Le groupe libéral avait présenté un rapport de minorité préconisant le renvoi du projet au Conseil d'Etat en proposant de ramener le découvert à 30 millions. Il estime d'autre part que, pour 1980, le nombre d'employés supplémentaires ne devrait pas dépasser 150, alors que l'Etat envisage 302 nouveaux emplois.

35.000 signatures pour l'initiative des libéraux vaudois

LAUSANNE (ATS). — L'initiative législative cantonale lancée par le parti libéral vaudois pour la suppression de l'impôt local et l'encouragement de la propriété familiale a largement abouti: quelque 35.000 signatures ont été recueillies en trois mois et seront déposées le 5 décembre, alors que 12.000 auraient suffi.

DANS LE CANTON

Communauté romande pour le ski nordique

M. Villemin: démission confirmée

Le comité de la Communauté romande pour le ski nordique se réunissait hier soir à Neuchâtel. A l'ordre du jour deux points: la démission de son président Maurice Villemin et le prix de la vignette bradée par les Neuchâtelois (dix au lieu de vingt francs).

admettre la bonne volonté des deux parties de trouver un terrain d'entente, toute cette affaire reposant malheureusement sur un gros malentendu (lire notre édition des 1^{er} et 2^d décembre).



Volvic. eau pure d'Auvergne. Parce qu'elle jaillit d'un gigantesque filtre naturel, dans le Parc des Volcans d'Auvergne, l'eau de Volvic est remarquablement pure et préservée.

Les Chambres «inaugurent»: l'heure des questions au National

BERNE (ATS). — L'heure des questions a figuré en premier lieu hier après-midi à l'ordre du jour du Conseil national. C'est la première fois depuis 20 ans que ce système est appliqué en vertu de l'article 71a du nouveau règlement du Conseil national.

Première question posée: la situation en Iran. M. Laurent Butty (PDC/FR) demande quelle est la situation de nos compatriotes dans ce pays et si la Suisse peut exercer une action médiatrice et humanitaire.

Le conseiller fédéral Pierre Aubert déclare que la situation de la colonie suisse n'est pas mauvaise. Pas de victime jusqu'à présent. Les 190 qui sont restés — sur 800 en 1978 — restent dans ce pays de leur plein gré.

Question de M^{me} Boris Morf (soc/ZH) — crédit à l'IDA. Comment revenir sur cette question. M. Aubert explique que nous n'avons pas participé à la 4^{me} ni à la 5^{me} reconstitution des ressources de l'IDA.

Question de M. Christian Merz (PSS/AG) — Aide aux réfugiés (Nicaragua, Cambodge). M. Aubert explique que pour le Nicaragua, notre pays a passé un accord pour 4,2 millions.

Question de M. Moritz Leuenberger (soc/ZH) — Publication d'un livre sur la Suisse aux Etats-Unis: «Modern Switzerland» qui donnerait une image fautive de notre pays. M. Aubert: le livre «Modern Switzerland» a été publié en 1978 aux Etats-Unis sous la responsabilité d'un éditeur suisse et d'un comité privé.

Question de M. Moritz Leuenberger (soc/ZH) — Evasion de Bellinzone. BELLINZONE (ATS). — Riva Giovanni, âgé de 53 ans, ressortissant italien, repris de justice et condamné à 9 ans de réclusion par le tribunal de Lugano, vient de s'échapper de la prison de Bellinzone.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

auteurs. Certains du système bancaire en Suisse y sont critiqués. Question de M. Robert Tochon (PDC/GE) qui demande pourquoi le centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation sera transféré de Genève à Berne.

Question de M. Jean-Philippe Gloor (soc/VD) — Chasseurs de cristaux. Le conseiller fédéral Hurlimann déclare que les cantons sont compétents.

Question sur la non-exécution d'un arrêté d'Interpol — Moritz Leuenberger (soc/ZH). L'ex-nazi et néo-nazi Manfred Roeder a été arrêté à Reiden (Lucerne).

Question de M. Paul Wagner (soc/BL) — Un frontalier indésirable. Il s'agit de l'affaire Carlogero Marsala, licencié à la suite d'une grève à la fabrique de fibres artificielles Nyl-Ti de Manno (Tessin).

Question de M. Rudolf Gnaegi confirme que le département militaire n'a donné aucun mandat d'espionnage. La mission d'observation confiée par un haut fonctionnaire est inadmissible.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Question de M^{me} Françoise Vannay (PSS/VN) — garantie contre les risques à l'exportation. Le Liechtenstein jouira-t-il des avantages de la garantie contre les risques à l'exportation? La chose est à l'étude.

Question de M. Theodor Klotter (ADIZH) — stocks de produits pétroliers. M. Honegger explique que la marge est de 20 à 25 jours pour le mazout.

Alors que les événements marquent le pas en Iran Importants remous en Arabie séoudite

TÉHÉRAN (AP). — Une pause a été observée lundi dans l'escalade de la tension entre l'Iran et les Etats-Unis mais les sentiments anti-américains, qui ont conduit au sac de l'ambassade américaine à Tripoli, paraissent avoir gagné un pays conservateur comme l'Arabie séoudite, principal producteur de pétrole du Proche-Orient.

Le journal de gauche libanais «Zas Safir» rapportait lundi que le gouvernement séoudien avait dû dépêcher d'urgence 20.000 hommes dans les provinces orientales afin de disperser des manifestants qui exprimaient leur soutien au régime iranien.

Selon le quotidien qui cite des sources bien informées, plusieurs manifestants auraient été tués ou blessés dans les villes pétrolières de Ras Tannura, Khafji, Abqaiq et Safwat le 27 novembre. L'industrie pétrolière séoudienne emploie de nombreux travailleurs étrangers, dont certains viennent de pays profondément hostiles aux Etats-Unis.

Sur le plan religieux, l'Arabie séoudite ne compte qu'une minorité de chiites de rite iranien. La majorité de la population appartient à la secte wahabite, mouvement de réforme puritain.

Ces développements, qui surviennent après l'occupation de la grande mosquée à La Mecque, ont amené le gouvernement séoudien à se réunir pour discuter des problèmes de sécurité.



Quelques-uns des étudiants de Téhéran qui retiennent des Américains en otage au moment de la prière. (Téléphoto AP)

L'exacerbation des sentiments anti-américains a amené le gouvernement de Washington à étudier les problèmes de sécurité des ambassades à travers le monde, en particulier dans les pays musulmans. En effet, après l'attaque de l'ambassade à Islamabad, des manifestants libyens ont mis à sac dimanche la mission américaine à Tripoli.

Selon le département d'Etat, le gouvernement libyen a présenté d'abondantes excuses et a renforcé les mesures de sécurité devant le bâtiment. « Nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons reçu des assurances satisfaisantes pour la sécurité de notre ambassade et de nos ressortissants en Libye », a déclaré le porte-parole du département d'Etat. On compte entre 2000 et 3000 Américains en Libye, dont de nombreux hommes d'affaires.

KENNEDY

Aux Etats-Unis où le sénateur Kennedy a dénoncé la pratique consistant à lier les Etats-Unis à une personne seule comme le shah ou le président Somoza, la population paraissait toujours soutenir l'action de M. Carter, par des prières, des discours ou des manifestations. Le transfert du shah à l'hôpital militaire de Wilford Hall n'a suscité aucune réaction.

A Téhéran, les réactions se sont limitées lundi à annoncer la création d'un centre de mobilisation nationale et une nouvelle démarche pour que l'OPEP renonce au dollar comme monnaie de paiement.

Téhéran et le référendum

TÉHÉRAN (AFP). — Les opérations de vote du référendum iranien portant sur l'approbation de la nouvelle constitution consacrant la fin du régime monarchique et l'instauration en Iran d'une république islamique théocratique, se sont achevées lundi en début de soirée.

Les quelque dix-huit millions d'électeurs disposaient d'un bulletin vert pour le « oui », et d'un rouge pour le « non ». En l'absence de listes électorales, les votants présentaient leur carte d'identité. La sécurité des bureaux de vote était assurée par des « gardiens de la révolution » en armes. Les résultats du scrutin devaient être connus samedi mais le ministère de l'intérieur a laissé entendre qu'ils pourraient l'être « dès jeudi ». Alors que la victoire des « oui » ne fait aucun doute, la principale inconnue est celle de la participation. Lors des deux précédents scrutins de l'Iran révolutionnaire, le pourcentage des votants n'avait pas été précisé dans les résultats officiels.

Hâter l'arrivée des réfugiés en Thaïlande

BANGKOK (REUTER). — La Thaïlande a décidé de cesser de fournir des vivres aux 200.000 Cambodgiens massés sur leur territoire près de la frontière thaïlandaise. Les autorités de Bangkok veulent ainsi obliger les dirigeants des Khmers serei (Khmers de droite) à laisser partir ces réfugiés en Thaïlande, apprend-on de source militaire thaïlandaise.

Le camp de Nonmarkmoon, situé en territoire cambodgien, est contrôlé par les « Khmers libres ». L'armée thaïlandaise veut faire pression sur les « Khmers serei » afin d'accélérer le flux de réfugiés qui doivent s'installer dans le camp thaïlandais de Khao-I-dang qui peut accueillir 200.000 personnes.

L'arrivée des réfugiés en provenance du Cambodge a considérablement diminué ces derniers temps. En deux semaines, 40.000 personnes seulement sont parvenues à Khao-I-dang alors que les organisations de secours thaïlandaises en attendaient le double. On estime à 600.000 ou 700.000 le nombre de réfugiés massés près de la frontière.

Si le camp de Khao-I-dang fonctionnait à sa pleine capacité, il deviendrait l'un des plus importants camps de réfugiés dans le monde.

Le gouvernement de Pnom-penh a par ailleurs réfuté lundi les accusations lancées par des parlementaires français de retour du Cambodge selon lesquelles une partie de l'aide internationale destinée aux Cambodgiens serait détournée sur le Viet-nam.



Dans un camp de réfugiés en Thaïlande.

(Téléphoto AP)

Le revenu d'un ex-dictateur...

GENÈVE (ATS). — Alors qu'il n'avait reçu, comme salaire, en 1968, que 17.200 dollars après son accession à la tête de l'Etat, Francisco Macias Nguema, dictateur de la Guinée équatoriale, recevait, dix ans plus tard, une année avant d'être renversé, 10,6 millions de dollars de l'Etat à titre de salaire — qu'il avait fixé

lui-même — en sa qualité de chef d'Etat et de ministre des forces armées populaires, de la sécurité nationale, de la construction et des affaires étrangères, révèle un rapport publié lundi par la Commission internationale de juristes (CIJ) à Genève.

Ce rapport a été rédigé par le juriste uruguayen A. Artucio, observateur de la

CIJ au procès du dictateur africain, condamné à mort en septembre dernier et exécuté quelques heures plus tard. Macias disposait d'économies pour un total de 13,54 millions de dollars au moment de son arrestation, sans compter des comptes bancaires à l'étranger dont il a fait disparaître les numéros peu avant. L'homme avait d'ailleurs décidé lui-même en 1977 qu'un intérêt de 8 % devait être payé sur son compte, taux qui était plus élevé que celui pratiqué par la Banque d'Etat sur les autres comptes.

Net recul du dollar en Europe

ZURICH (ATS-AP). — L'incertitude croissante quant au développement de la crise au Proche-Orient a largement affaibli le dollar. Le franc suisse par contre a encore amélioré sa position face aux monnaies de la zone monétaire européenne. Cette situation a amené le dollar à 1,58 lundi matin à Zurich, valeur qui devait passer à 1,5770/85 à 11 heures, ce qui ramène la devise américaine à un niveau qu'il avait atteint la dernière fois au début de novembre 1978. Le DM cotait 92,08/24 à 9 heures. Le prix de l'or atteignait 426,50 428,50 dollars l'once, ce qui représente 21.670/21.870 francs le kilo. L'once accuse ainsi une augmenta-

tion de 10 dollars par rapport à la fin de la semaine.

Baisse record du dollar lundi matin à l'ouverture du marché financier de Francfort.

Le dollar cotait en début de séance 1,7135 marks, soit un pfennig de moins que le record en baisse enregistré le 30 octobre 1978. On estime dans les milieux financiers que la situation au Proche-Orient, et notamment la crise entre l'Iran et les Etats-Unis, éclipsent les considérations d'ordre purement économique.

« Les facteurs économiques sont totalement ignorés », déclarait un financier. « Nous ignorons ce que préparent les

hommes politiques à huis clos, mais il semble bien que l'huis de la guerre au Proche-Orient soit en train de s'ouvrir tout grand. »

Certains se demandaient si les exportateurs de pétrole et d'autres importants opérateurs financiers ne renonceraient pas au dollar comme cela a été proposé par le nouveau régime iranien. On évoquait également les incidents violents de dimanche à Tripoli contre l'ambassade des Etats-Unis, et l'attentat de lundi matin contre une filiale de la Morgan Guaranty trust à Francfort. On craignait notamment que l'attentat de Francfort ne prélude à une vague de terrorisme contre les installations américaines en Europe.



Macias au moment de son jugement.

(Téléphoto AP)

De retour d'un... OVNI!

CERGY-PONTOISE (NORD OUEST DE PARIS), (AFP). — Le jeune Frank Fontaine, disparu le 26 novembre dernier à Cergy-Pontoise (au nord ouest de Paris) après l'apparition, selon deux de ses amis, d'un OVNI, a été retrouvé lundi matin.

Le jeune homme a déclaré qu'il s'était retrouvé à l'endroit où il avait disparu, vers 5 h du matin. Il se serait ensuite rendu chez un ami, à qui il aurait déclaré : « Que fais-tu en pyjama ? Je t'attends pour partir pour Gisors ». En effet, lors de la disparition du jeune homme, ce dernier et ses amis devaient se rendre au marché de Gisors (Eure) pour y vendre des vêtements.

Les gendarmes n'ont été prévenus qu'à 7 h 30 du matin de la « réapparition » du jeune homme.

Selon les gendarmes, Frank Fontaine maintient en tous points la version présentée par ses camarades lors de sa disparition le 26 novembre dernier. Il affirme ne se souvenir de rien de ce qui a pu lui arriver depuis cette date.

Kossyguine gravement malade ?

OSLO (AP). — Le président du Conseil soviétique, M. Kossyguine, est gravement malade, mais on espère qu'il guérira et pourra bientôt reprendre son travail, a déclaré sa fille, M^{me} Ludmilla Gwishiani, au journal d'Oslo « Verdens Gang ».

La fille de M. Kossyguine a fait cette déclaration à Randi Bratelli, reporter du journal et femme de l'ancien premier ministre norvégien, M. Bratelli, alors qu'elle assistait à une réunion de la Fédération internationale des associations de bibliothèques la semaine dernière à Oslo.

Les autorités soviétiques n'ont jamais annoncé que le président du conseil était malade.

Toutefois, de source soviétique bien informée à Oslo, on ne partage pas l'optimisme de M^{me} Gwishiani, et l'on craint que M. Kossyguine, âgé de 75 ans, ne soit plus en mesure de reprendre un jour un travail normal. On ignore la nature précise de la maladie du président du conseil. Selon certaines rumeurs, il aurait eu récemment une crise cardiaque.

A Porto-Rico

SAN-JUAN (AP). — Des terroristes ont pris en embuscade lundi matin un autocar transportant des membres de la marine américaine qui se rendaient à leur travail. Deux d'entre eux ont été tués et huit autres blessés, ont annoncé les responsables de la marine.

Les marins se dirigeaient vers la base de transmission navale de Toa Baja, à 15 km à l'ouest de San-Juan, sur la côte nord de Porto-Rico. Selon l'officier chargé des relations publiques, aucun des soldats n'était armé.

D'après la police, les agresseurs ont abandonné leur véhicule pas très loin de l'endroit où s'est déroulé l'attentat, et se sont apparemment enfilés à pied. Des recherches ont été déclenchées dans la région pour tenter de les retrouver.

C'est le premier attentat mortel commis à Porto-Rico contre du personnel militaire américain depuis près de dix ans.

SUTE Echec de la gauche au Portugal

Le programme électoral de gouvernement de « l'Alliance démocratique » (centre-droit) prévoit des réformes dans les domaines constitutionnel, économique et social, ainsi que dans la conduite de la politique extérieure portugaise.

Voici les principaux points : — créer les bases d'un système d'économie de marché, où les prix sont calculés selon des critères de concurrence, comme dans les pays du Marché commun ; améliorer les conditions de vie des Portugais en réduisant l'augmentation du coût de la vie, en créant des postes de travail et en diminuant les impôts ; promouvoir la justice sociale ; améliorer les services publics notamment l'éducation, la santé et les logements sociaux ; appliquer un projet de décentralisation municipale et régionale ; présenter un projet de révision de la constitution. Celle-ci ne pourra être révisée qu'à partir des élections parlementaires de 1980 et pourra inclure le principe du référendum.

POUR L'ÉTRANGER

Dans le chapitre de la défense nationale et de la politique extérieure, le programme de « l'Alliance démocratique » prévoit notamment : la préparation des conditions qui facilitent la transition des forces armées vers sa dépendance vis-à-vis du pouvoir politique civil ; la vocation européenne et atlantique comme règle politique géo-stratégique ; la défense de la paix et de la justice internationale au service de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme ; une participation complète et active du Portugal à l'Alliance atlantique (OTAN) ; la priorité de l'intégration du Portugal dans la CEE, avec le développement de contacts réguliers et étroits entre les membres de la communauté européenne.

LE PC

Déjà le parti communiste, après la déroute du parti socialiste, s'est affirmé comme le premier parti d'opposition, bien qu'il ne détienne que 47 sièges (+ 7) contre 73 au parti socialiste (- 34). Son chef M. Alvaro Cunhal a déclaré que « malgré les résultats des élections, les acquis démocratiques seraient défendus ».

D'ailleurs, malgré les risques d'affrontements politiques entre l'Alliance démocratique et la gauche, et entre le chef de l'Alliance M. Francisco Sa Carneiro, prochain premier ministre, et le président de la République qui s'opposent notamment sur la révision constitutionnelle, les observateurs considèrent que la campagne électorale et les résultats des élections montrent la maturité du Portugal.

Pour la première fois le parti communiste a pu faire campagne et faire élire deux députés dans le nord très catholique, tandis que l'Alliance faisait une percée spectaculaire dans l'Alentejo très communiste.

Sa Carneiro: un spécialiste des coups d'éclat

LISBONNE (ATS/AFP). — M. Francisco Sa Carneiro, président du parti social-démocrate (PSD) qui sera probablement le prochain premier ministre portugais est un avocat de 45 ans de petite taille, spécialiste des coups d'éclat, qui a commencé sa carrière politique sous l'ancien régime.

En 1969, pendant le « printemps » de la libéralisation promis au Portugal par le premier ministre Caetano, successeur de Salazar, le jeune avocat est élu par la liste du parti unique à l'Assemblée nationale.

Après une intense activité législative, M. Sa Carneiro renonce en 1973 avec fracas à son mandat. Il estime ne plus pouvoir être député « sans perdre sa dignité » compte tenu du manque de libertés publiques au Portugal.

Après la révolution du 25 avril, il crée le parti populaire démocratique (PPD) qu'il situe au centre gauche.

Son esprit bouillant et la direction très énergique qu'il exerce en tant que secrétaire général au sein du PPD

provoque en décembre 1975 une grave scission au sein de son parti. Atteint par une maladie d'une certaine gravité, mais que certains observateurs ont qualifiée à l'époque de « politique », M. Sa Carneiro commence une « traversée du désert » qui le mène à Londres et qu'il a surtout mise à profit pour étudier la situation politique portugaise loin des événements qui ont marqué la période révolutionnaire.

Après son retour au Portugal en août 1976, il a déjoué par une série de coups d'éclats la contestation au sein du parti. Il s'est imposé aux yeux des Portugais comme un fin politicien manœuvrant volontiers en coulisse, et ayant une « soif immodérée du pouvoir ».

Une certaine retenue tout au long de cette campagne électorale et la discrétion de ses dernières déclarations laissent supposer que M. Sa Carneiro s'apprête à assumer le rôle du personnage politique national requis pas sa nouvelle charge de chef du 12^{me} gouvernement depuis la « révolution des œillets » d'avril 1974.

UN FAIT PAR JOUR

Quand Pankov fait du charme

Après les 10.000 hommes et les 1000 blindés que l'oncle Leonid s'offre de retirer de la RDA, c'est au tour de son plus fidèle lieutenant, Honecker, de faire du charme en République fédérale. Du charme et de mini-concessions qui, comme celles de Brejnev, ressemblent curieusement à des poignées de poudre aux yeux. Voici, à titre d'exemples, les deux « sacrifices » qu'il vient de consentir à ses voisins de l'Allemagne fédérale.

A partir du 1^{er} janvier 1980, les automobilistes allemands et berlinois de l'Ouest n'auront plus de taxe à payer pour emprunter le territoire de la RDA. Ces taxes faisaient rentrer chaque année de 40 à 43 millions de marks lourds dans la caisse de Pankov. Elan de générosité, direz-vous. Erreur ! Car l'accord qui vient d'être conclu à ce sujet entre les deux Allemagnes remplace les taxes individuelles par un versement forfaitaire annuel de Bonn de... 50 millions de marks, et cela jusqu'à fin 1990 ! On ferait volontiers tous les jours des sacrifices de ce genre. A noter que, l'an passé, plus de 1.150.000 véhicules à moteur ouest-allemands et berlinois ont emprunté le territoire de la RDA, alors que 120.000 camions seulement franchissaient la frontière en sens inverse. L'autre « sacrifice » de Pankov vise le trafic frontalier : ils seront désormais 7,2 millions au lieu de 6, par année, à pouvoir aller passer une journée de l'autre côté du mur ou des barbelés, ne serait-ce que d'une moitié de Berlin à l'autre.

Enfin, mais là les choses ne sont pas aussi avancées, une troisième question apparaît à l'ordre du jour : le rachat des prisonniers par la RFA. Depuis le début des années soixante, Bonn a consacré près d'un milliard de marks à ce petit trafic, le prix d'un condamné — généralement pour motifs politiques — oscillant entre 20.000 et 80.000 marks selon sa « valeur marchande ». Or, depuis peu, des bruits persistants venus de l'Est et sur lesquels la presse ouest-allemande s'étend longuement, laissent entendre que Pankov serait sur le point de mettre un terme à ce trafic. Pour quelles raisons ? Les affaires restent les affaires, même en pays communiste, l'idée dominante en RFA est que Pankov, là aussi, préférerait un montant forfaitaire fortement arrondi du gouvernement de Bonn. C'est sans doute ce qu'on appelle, à l'Est, l'esprit d'Helsinki...

Léon LATOUBR

30 novembre - 16 décembre 1979
Quinzaine champenoise
Choisissez par exemple :
DINER TÊTE-À-TÊTE
Terrine de ris de veau au Cumin rouge
Consommé au ratafia
Escalope de saumon frais au champagne
Filet de bœuf des vigneron
Nouilles vertes fraîches
Brie de Meaux
Profiteroles champenoises
Prix pour 2 personnes
y compris une bouteille de champagne
Ruinart brut Tradition
Fr. 118.- 52604-R

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Getaz
Tel. 038 / 25 48 53